

**CODE BRAILLE FRANÇAIS
UNIFORMISÉ POUR
LA TRANSCRIPTION
DES TEXTES IMPRIMÉS
(CBFU)**

ÉDITION QUÉBÉCOISE

2008

**Code braille français uniformisé
pour la transcription des textes imprimés
(CBFU)**

Édition québécoise

Mai 2008

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

M. Pierre Croisetière, Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

Mme Martine D'Amour, Institut Nazareth et Louis-Braille

M. Pierre Ferland, Institut Nazareth et Louis-Braille

Mme Guylaine Rainville, Commission scolaire des Premières-Seigneuries

AVEC LA COLLABORATION DE :

M. Yvan Bourdeau, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec

Mme Hélène Dufour, École Jacques Ouellette

DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION POUR UNE UNIFORMISATION DU
BRAILLE FRANÇAIS.

LE COMITÉ QUÉBÉCOIS DE CONCERTATION SUR LE BRAILLE A LA RESPONSABILITÉ
DE COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ET DOMAINE D'APPLICATION DU
BRAILLE AU QUÉBEC. IL EST FORMÉ DES MEMBRES SUIVANTS :

Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

Association québécoise pour l'utilisation, la promotion et l'évolution du braille

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Office des personnes handicapées du Québec

Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec

Dépôt légal - 2008

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-550-53416-7

Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans intention discriminatoire et
uniquement dans le but d'alléger le texte.

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
www.ophq.gouv.qc.ca

Table des matières

INTRODUCTION	7
a) Portée du <i>Code</i>	7
b) Source et statut du présent document	8
c) Caractéristiques du <i>Code</i>	8
d) Structure du document	9
e) Braille régulier et braille de base.....	9
DÉFINITIONS	11
NOTES GÉNÉRALES	13
TABLEAU DES 64 CARACTÈRES BRAILLE	15
TABLEAUX DES SYMBOLES BRAILLE	17
TABLEAU 1 LES 63 SYMBOLES DE BASE	17
TABLEAU 2 LES CHIFFRES ET LES SIGNES ARITHMÉTIQUES DE BASE.....	21
TABLEAU 2A LES CHIFFRES LOUIS BRAILLE	22
TABLEAU 3 LES SYMBOLES COMPOSÉS	23
PRÉAMBULE	27
PREMIÈRE PARTIE LES SYMBOLES BRAILLE ET LEUR UTILISATION	29
1.1 LES MAJUSCULES.....	29
a) Initiale majuscule	29
b) <i>Mot</i> en majuscule	29
c) Passage entièrement en majuscule	30
d) Mélange de majuscules et de minuscules à l'intérieur d'un <i>mot</i>	31
e) Portée de l'indicateur de majuscules multiples	32
f) Voyelles majuscules accentuées	32
g) Sigles.....	33
h) Consignes pour une transcription en braille de base.....	33
1.2 LES MISES EN ÉVIDENCE.....	35
a) Généralités.....	35
b) <i>Mot</i> mis en évidence.....	35
c) Passage mis en évidence.....	36
d) Mise en évidence à l'intérieur d'un <i>mot</i>	37
e) Mises en évidence multiples à l'intérieur d'un <i>mot</i>	38
f) Mises en évidence de deuxième et de troisième types.....	39
g) Autres procédés	42

h)	Consigne pour une transcription en braille de base	42
1.3	LES CHIFFRES ET LES SIGNES ARITHMÉTIQUES DE BASE	43
a)	Généralités.....	43
b)	Usage et portée du modificateur mathématique	44
c)	Espacement avec les signes arithmétiques de base.....	45
d)	Espace ou point entre les chiffres	46
e)	Modificateur mathématique et indicateurs de majuscule.....	46
f)	Indicateur d'indice inférieur	47
g)	Modificateur mathématique et braille abrégé.....	48
h)	Consignes pour une transcription en braille de base.....	48
1.4	SYMBOLES DIVERS.....	50
a)	Barre oblique.....	50
b)	Symboles pour cent et pour mille.....	50
c)	Flèches	51
d)	Espaces et lignes à remplir	51
1.5	ESPACEMENT	56
a)	Règle générale	56
b)	Ponctuation en fin de mot.....	56
c)	Symboles d'enserrement.....	57
d)	Tirets.....	57
e)	Symboles et abréviations d'unités de mesure.....	58
1.6	LES GUILLEMETS	59
a)	Guillemets de premier niveau	59
b)	Guillemets de deuxième et de troisième niveaux.....	59
c)	Consignes pour une transcription en braille de base.....	60
1.7	LES ABRÉVIATIONS DE L'IMPRIMÉ	62
1.8	LES EXPRESSIONS INFORMATIQUES USUELLES	63
1.9	L'INDICATEUR D'EXPOSANT OU D'ÉLÉVATION.....	65
a)	Rôle de l'indicateur	65
b)	Portée de l'indicateur	65
1.10	L'INDICATEUR DE FIN	67
1.11	L'INDICATEUR DE VALEUR DE BASE.....	68
a)	Avec le braille abrégé.....	68
b)	Avec les chiffres et les signes arithmétiques de base.....	68
c)	Consigne pour une utilisation en braille de base	69
1.12	LES MODIFICATEURS 1 ET 2	70
a)	Utilisations propres au <i>Code</i>	70
b)	Utilisations discrétionnaires	71
1.13	L'INDICATEUR DE CHANGEMENT DE CODE	73
a)	Généralités.....	73
b)	Consigne pour une transcription en braille de base	74
1.14	LES INCIDENCES SUR LE BRAILLE ABRÉGÉ	75

DEUXIÈME PARTIE LA PRÉSENTATION DES TEXTES EN BRAILLE 77

GÉNÉRALITÉS	77
2.1 LES ÉLÉMENTS DE MISE EN PAGE BRAILLE.....	78
a) Mode centrage	78
b) Mode paragraphe ou alinéa	79
c) Mode poésie ou liste	80
d) Mode bloc	82
e) Passage d'un mode à un autre	83
f) Lignes vides, sauts de page et tabulations.....	86
g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines.....	86
2.2 LES TITRES	88
a) Titre de premier niveau.....	88
b) Titre de deuxième niveau.....	89
c) Titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux.....	89
2.3 LES NOTES DU TRANSCRIPTEUR CONTEXTUELLES.....	90
a) Généralités.....	90
b) Notes en retrait	90
c) Notes incises	91
2.4 LA PAGINATION	92
a) Pagination braille	92
b) Pagination de référence	94
2.5 FORMAT ET ÉTIQUETAGE DES VOLUMES BRAILLE	102
2.6 LES PAGES PRÉLIMINAIRES.....	103
a) Page de titre	103
b) Verso de la page de titre.....	104
c) Deuxième, troisième et quatrième de couverture.....	104
d) Notes du transcripneur	105
e) Autres rubriques.....	106
2.7 LES TABLES DES MATIÈRES	107
a) Table générale	107
b) Table spécifique	109
2.8 LES NOTES DE BAS DE PAGE, NOTES DE FIN ET NOTES MARGINALES	112
a) Appel de note.....	112
b) Texte de la note	112
c) Appels multiples pour une même note	113
d) Notes abondantes.....	114
e) Notes marginales.....	114
2.9 LES TABLEAUX.....	117
a) Présentation en colonnes	117
b) Présentation en lignes.....	120
c) Présentation par renforcements progressifs	122
d) Présentation en titres et paragraphes.....	125
e) Présentation en liste hiérarchisée.....	128

f) Tableaux hybrides	131
2.10 LES ENCADRÉS	134
2.11 LA POÉSIE	137
2.12 LE THÉÂTRE	139
a) Éléments d'une pièce de théâtre	139
b) Théâtre en prose	141
c) Théâtre en vers	144
2.13 LES TEXTES À LIGNES NUMÉROTÉES	148
a) Numérotation braille dans la marge de gauche	148
b) Numérotation braille dans la marge de droite	151
c) Numérotation braille en retrait	156
2.14 LES BANDES DESSINÉES	158

Introduction

Une nouvelle norme internationale du braille français

Le *Code braille français uniformisé pour la transcription des textes imprimés, édition québécoise* (2008) (ci-après appelé le *Code*) définit, commente et illustre l'ensemble des règles régissant la transcription en braille des textes d'expression française, qu'ils soient imprimés ou sur support numérique.

Ce *Code* concrétise une nouvelle norme de transcription du braille français, uniformisée à la grandeur de la francophonie. Il est l'aboutissement de travaux réalisés dans le cadre de l'*Accord de coopération pour une uniformisation du braille français*, signé à Casablanca le 7 juin 2001 par des représentants de l'Afrique, de la Belgique, de la France, du Québec et de la Suisse.

Outre-Atlantique, cette démarche a été coordonnée par la Commission évolution du braille français (CEBF) alors qu'au Québec la coordination était assurée par le Comité québécois de concertation sur le braille (CQCB), sous l'égide de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Par leur participation aux diverses instances du CQCB, les réseaux de l'éducation, de la réadaptation et de la culture ainsi que le milieu associatif ont soutenu et sanctionné le développement et la mise en application du présent *Code* au Québec.

a) Portée du *Code*

Le présent document remplace le *Code pour la transcription en braille de l'imprimé, TOME I, 1996* précédemment en vigueur au Québec.

Le *Code* s'applique sur l'ensemble du territoire québécois, dans tous les réseaux et ministères concernés par la production, la diffusion, la promotion, l'enseignement ou l'utilisation du braille français, ce qui englobe, notamment, les réseaux de l'éducation, de la réadaptation et de la culture ainsi que le milieu associatif.

b) Source et statut du présent document

Le présent document a été réalisé à partir du *Code braille français uniformisé pour la transcription des textes imprimés, édition internationale* (2008) auquel il emprunte largement et dont il respecte fidèlement l'esprit.

L'édition québécoise du *Code* n'est pas un guide d'interprétation de l'édition internationale. C'est un ouvrage de référence complet, ayant autorité exclusive au Québec. Par conséquent, au Québec, pour toute question relative à la transcription des textes français en braille, la présente édition a préséance sur toute autre.

c) Caractéristiques du *Code*

Le *Code* possède les caractéristiques suivantes :

- les tableaux de symboles braille présentés dans cet ouvrage sont une norme commune à toute la francophonie;
- du fait de l'emploi généralisé, dans l'imprimé, de signes n'ayant pas encore de représentation en braille usuel, de nouveaux symboles ont été introduits pour répondre à ces besoins. Cela signifie, par exemple, que pour la transcription des adresses de courrier électronique ou de sites Internet, il n'est plus nécessaire d'avoir recours à un code accessoire;
- chaque symbole braille possède une valeur typographique unique, ce qui supprime les ambiguïtés qui pourraient autrement surgir, notamment dans le cas de la transcription automatisée et du désabrègement. Certains caractères possèdent également, dans des contextes bien précis, une ou deux significations propres au braille, comme c'est le cas, par exemple, de l'apostrophe que l'on utilise à titre de point de conduite ou pour représenter l'espace qui sépare les groupes de chiffres qui forment un tout logique;
- quel que soit le contexte, un même signe typographique est représenté de manière identique ou analogue, qu'il s'agisse de braille littéraire, mathématique ou informatique, en représentation six points ou huit points;
- dans le même souci d'uniformisation, seule la notation dite « Antoine » doit être utilisée pour les chiffres, dans la transcription de documents en braille français, à l'exception de la musique et de certains affichages ou documents particuliers s'adressant à un public plurilingue;

- le *Code* allie simplicité et rigueur, tout en traitant de nouvelles situations, notamment celles qui sont liées à la transcription des bandes dessinées et des textes à lignes numérotées. Il en résulte un plus large accès à l'imprimé et une plus grande facilité de lecture.

d) Structure du document

Cet ouvrage comporte deux parties principales. La première présente les « symboles braille et leur utilisation »; la seconde traite de la « présentation des textes en braille ».

e) Braille régulier et braille de base

Le *Code* définit deux types de transcription : le « braille régulier » et le « braille de base ».

En braille régulier, le transcripneur applique, de manière réfléchie, toutes les règles du *Code* nécessaires à une juste compréhension du document d'origine. C'est le mode de transcription par défaut.

Par ailleurs, pour répondre à des besoins particuliers ou en considération des destinataires de certains documents, on peut souhaiter privilégier la fluidité de lecture en adoptant une approche plus simple. En pareilles circonstances, on précisera explicitement que la transcription doit être réalisée en braille de base. Cette approche est caractérisée par l'utilisation minimale de certains symboles ou techniques de mise en évidence.

Les assouplissements recommandés dans une transcription en braille de base sont clairement définis et illustrés dans les chapitres du *Code* où de tels allègements sont possibles (voir « 1.1 Les majuscules », « 1.2 Les mises en évidence », « 1.3 Les chiffres et les signes arithmétiques de base », « 1.6 Les guillemets », « 1.11 L'indicateur de valeur de base » et « 1.13 L'indicateur de changement de code »). Toutefois, la transcription en braille de base n'entraîne pas l'application systématique de tous les assouplissements proposés.

Définitions

Caractère braille : chacune des 63 configurations de points qu'offre la cellule braille.

Code : le *Code braille français uniformisé pour la transcription des textes imprimés, édition québécoise*, (2008), le présent ouvrage.

Document d'origine : le texte faisant l'objet d'une transcription en braille, qu'il s'agisse d'un texte imprimé ou d'un fichier électronique.

Imprimé : texte ou document destiné à la lecture visuelle.

Indicateur : symbole braille dont la fonction est de signaler au lecteur une situation particulière dans le document d'origine, par exemple une mise en évidence ou une mise en page, ou encore de le guider dans l'interprétation à donner aux caractères braille.

Mise en évidence : procédé utilisé pour détacher une portion de texte de l'ensemble par une mise en forme différente.

Modificateur : symbole braille qui a pour fonction de changer la valeur symbolique du ou des caractères qui suivent immédiatement.

Mot : ensemble de caractères écrits entre deux espaces dans le document d'origine, y compris lorsque ces espaces sont figurés par une tabulation, un retour à la ligne ou un saut de page. Cette définition ne s'applique que lorsque le terme *mot* apparaît en italique. Autrement, il conserve son sens grammatical; il est alors délimité, en plus de l'espace, par les signes de ponctuation, le trait d'union, l'apostrophe ou la barre oblique.

Notation Antoine : écriture des chiffres et des signes arithmétiques de base suivant la représentation exposée au tableau 2. Cette notation est empruntée au code braille mathématique initialement édité en France en 1971.

Notation Louis Braille : écriture des chiffres suivant la représentation définie à l'origine par Louis Braille.

Passage : portion de texte du document d'origine considérée dans son ensemble, notamment à des fins de mise en évidence ou d'enserrement.

Série : chacune des subdivisions de l'ensemble des caractères braille telles qu'elles sont présentées au « Tableau des 64 caractères braille ».

Signe : caractère de l'imprimé, du document d'origine.

Symbole : tout caractère ou ensemble de caractères braille auquel on donne une signification.

Symbole d'enserrement : symbole possédant une forme ouvrante et une forme fermante, généralement distinctes, toujours symétriques, marquant respectivement le début et la fin d'un passage (parenthèses, guillemets, indicateurs de mise en évidence de deuxième type, indicateurs de note du transcritteur, etc.).

Valeur de base : sens premier d'un caractère braille; signification qu'en donne le tableau 1.

Notes générales

Dans la version en imprimé de ce *Code*, les caractères du braille sont représentés par une police particulière, dans laquelle les six points de la cellule braille sont toujours visibles et où les points saillants se distinguent par leur taille plus importante.

Remarque : ce document comporte des passages écrits en couleur. Il est important de les reproduire tels quels afin de préserver leur signification.

Dans la version braille, les symboles et les conventions présentés ci-après sont appliqués. En particulier, les indicateurs de note du transcripteur sont utilisés pour toutes les descriptions qui ne figurent pas dans la version en imprimé du document. Il s'agit des symboles ⠠⠠⠠ (points 6, 2-3) en ouverture et ⠠⠠⠠ (points 5-6, 3) en fermeture.

Dans la version braille également, les configurations de points entre parenthèses ne sont pas transcrites, les symboles braille étant simplement précédés du caractère ⠠ (points 1-2-3-4-5-6) pour faciliter leur repérage.

Les six points d'une cellule braille :

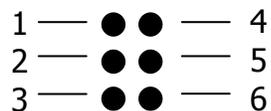


Tableau des 64 caractères braille

Les six points de la cellule braille ayant chacun deux états possibles, saillant ou non saillant, cette structure donne lieu à 64 configurations distinctes. Ce sont elles qui définissent l'ensemble des caractères du braille six points. Le tableau ci-après présente ces caractères classés en huit séries suivant leur zone de confinement.

Les caractères de la première série sont les figures de base à partir desquelles sont obtenus ceux des séries numéros 2, 3, 4 et 5. La 6^e série regroupe les caractères restants qui comportent le point 3. La 7^e série rassemble ceux dont tous les points appartiennent à la partie droite de la cellule. La 8^e présente une seule configuration caractérisée par l'absence de point saillant.

Série	Zone de confinement	Caractères braille
1	⠆	⠆ ⠇ ⠈ ⠉ ⠊ ⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏
2	⠇	⠇ ⠈ ⠉ ⠊ ⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑
3	⠈	⠈ ⠉ ⠊ ⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑ ⠒
4	⠉	⠉ ⠊ ⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑ ⠒ ⠓
5	⠊	⠊ ⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑ ⠒ ⠓ ⠔
6	⠋	⠋ ⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑
7	⠌	⠌ ⠍ ⠎ ⠏ ⠑ ⠒
8	⠆	[cellule vide]

Tableaux des symboles braille

Tableau 1
Les 63 symboles de base

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠁ (1)	lettre a	a
⠃ (1-2)	lettre b	b
⠉ (1-4)	lettre c	c
⠋ (1-4-5)	lettre d	d
⠑ (1-5)	lettre e	e
⠒ (1-2-4)	lettre f	f
⠓ (1-2-4-5)	lettre g	g
⠔ (1-2-5)	lettre h	h
⠗ (2-4)	lettre i	i
⠘ (2-4-5)	lettre j	j
⠙ (1-3)	lettre k	k
⠚ (1-2-3)	lettre l	l
⠛ (1-3-4)	lettre m	m
⠜ (1-3-4-5)	lettre n	n
⠝ (1-3-5)	lettre o	o
⠞ (1-2-3-4)	lettre p	p
⠟ (1-2-3-4-5)	lettre q	q

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (1-2-3-5)	lettre r	r
⠡ (2-3-4)	lettre s	s
⠢ (2-3-4-5)	lettre t	t
⠣ (1-3-6)	lettre u	u
⠤ (1-2-3-6)	lettre v	v
⠥ (1-3-4-6)	lettre x	x
⠦ (1-3-4-5-6)	lettre y	y
⠧ (1-3-5-6)	lettre z	z
⠨ (1-2-3-4-6)	c cédille	ç
⠩ (1-2-3-4-5-6)	e accent aigu	é
⠪ (1-2-3-5-6)	a accent grave	à
⠬ (2-3-4-6)	e accent grave	è
⠭ (2-3-4-5-6)	u accent grave	ù
⠮ (1-6)	a accent circonflexe	â
⠯ (1-2-6)	e accent circonflexe	ê
⠰ (1-4-6)	i accent circonflexe	î
⠱ (1-4-5-6)	o accent circonflexe	ô
⠲ (1-5-6)	u accent circonflexe	û
⠳ (1-2-4-6)	e tréma	ë
⠴ (1-2-4-5-6)	i tréma	ï
⠵ (1-2-5-6)	u tréma	ü
⠶ (2-4-6)	oe ligaturé	œ

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (2-4-5-6)	lettre w	w
⠂ (2)	virgule	,
⠆ (2-3)	point-virgule	;
⠒ (2-5)	deux-points	:
⠠ (2-5-6)	point	.
⠠ (2-6)	<ul style="list-style-type: none"> point d'interrogation indicateur de début de mise en évidence de deuxième type à l'intérieur d'un <i>mot</i> 	?
⠠ (2-3-5)	point d'exclamation	!
⠠ (2-3-5-6)	guillemet ouvrant ou fermant	" ou « » ou “ ” ou ‘ ’
⠂ (2-3-6)	parenthèse ouvrante	(
⠠ (3-5)	indicateur de fin de mise en évidence de deuxième type à l'intérieur d'un <i>mot</i>	
⠠ (3-5-6)	parenthèse fermante)
⠂ (3)	<ul style="list-style-type: none"> apostrophe point de conduite espace entre les chiffres 	'
⠂ (3-4)	barre oblique	/
⠠ (3-4-5)	arobas, a commercial	@
⠠ (3-4-5-6)	modificateur numérique pour l'écriture des chiffres suivant la notation Louis Braille	
⠂ (3-4-6)	indicateur d'appel de note	
⠂ (3-6)	<ul style="list-style-type: none"> trait d'union trait de conduite 	-
⠠ (4)	indicateur d'exposant ou d'élévation	

Caractère braille	Symbole de base	Signe
⠠ (4-5)	modificateur 1	
⠡ (4-5-6)	indicateur général de mise en évidence	
⠢ (4-6)	indicateur de majuscule simple	
⠣ (5)	<ul style="list-style-type: none"> • modificateur 2 • indicateur de continuation dans les expressions mathématiques, informatiques ou scientifiques 	
⠤ (5-6)	indicateur de valeur de base	
⠥ (6)	modificateur mathématique	

Tableau 2 Les chiffres et les signes arithmétiques de base

Note : les caractères braille de ce tableau ne prennent la valeur indiquée que lorsqu'ils sont précédés, directement ou à l'intérieur de la chaîne de caractères où ils apparaissent, par le modificateur mathématique ⠠ (point 6).

Caractère braille	Symbole	Signe
⠠ (1-6)	un	1
⠠ (1-2-6)	deux	2
⠠ (1-4-6)	trois	3
⠠ (1-4-5-6)	quatre	4
⠠ (1-5-6)	cinq	5
⠠ (1-2-4-6)	six	6
⠠ (1-2-4-5-6)	sept	7
⠠ (1-2-5-6)	huit	8
⠠ (2-4-6)	neuf	9
⠠ (3-4-5-6)	zéro	0
⠠ (2-3-5)	plus	+
⠠ (3-6)	moins	-
⠠ (3-5)	multiplication	×
⠠ (2-5)	division	÷
⠠ (2-3-5-6)	égalité	=
⠠ (2-6)	indicateur d'indice inférieur	

Tableau 2a

Les chiffres Louis Braille

Note 1 : la notation Louis Braille doit être utilisée dans la transcription de la musique. Elle peut également être employée pour certains affichages ou documents particuliers s'adressant à un public plurilingue (voir « 1.3 Les chiffres et les signes arithmétiques de base »).

Note 2 : les caractères braille de ce tableau ne prennent la valeur indiquée que lorsqu'ils sont précédés, directement ou à l'intérieur de la chaîne de caractères où ils apparaissent, par le modificateur numérique pour l'écriture des chiffres Louis Braille ⠠ (points 3-4-5-6).

Caractère braille	Symbole	Signe
⠠⠠ (1)	un	1
⠠⠠⠠ (1-2)	deux	2
⠠⠠⠠ (1-4)	trois	3
⠠⠠⠠ (1-4-5)	quatre	4
⠠⠠⠠ (1-5)	cinq	5
⠠⠠⠠ (1-2-4)	six	6
⠠⠠⠠ (1-2-4-5)	sept	7
⠠⠠⠠ (1-2-5)	huit	8
⠠⠠⠠ (2-4)	neuf	9
⠠⠠⠠ (2-4-5)	zéro	0

Tableau 3 Les symboles composés

Note : les symboles de ce tableau sont regroupés en deux catégories : symboles typographiques et symboles propres au braille. Ils sont présentés dans l'ordre du « Tableau des 64 caractères braille » à l'exception des symboles qui vont par paires et de ceux ayant une signification apparentée.

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠ (1-2-3-4-6, 1-3-4-5-6)	case à cocher	☐
⠠⠠⠠ (2-4-6, 1-3-5)	puce	selon le cas
⠠⠠⠠⠠ (2-4-6, 2-5, 1-3-5)	flèche bidirectionnelle	↔
⠠⠠⠠⠠ (2-4-6, 2-5, 2-5)	flèche vers la gauche	←
⠠⠠⠠⠠ (2-5, 2-5, 1-3-5)	flèche vers la droite	→
⠠⠠⠠⠠⠠ (2-5-6, 2-5-6, 2-5-6)	points de suspension	…
⠠⠠⠠ (3-6, 3-6)	tiret	—
⠠⠠⠠ (4-5, 1-4)	cent ¹	¢
⠠⠠⠠ (4-5, 1-5)	euro	€
⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-3)	livre	£

¹ Le symbole de cent ne doit pas être utilisé pour le centime d'euro qui sera transcrit par la lettre c.

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 2-3-4)	dollar	\$
⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (4-5, 1-3-4-5-6)	yen	¥
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-6)	inférieur ou égal à	≤
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 3-4-5)	supérieur ou égal à	≥
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 2-3-5-6)	guillemet ouvrant de niveau 2	selon le cas
⠠⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 1-2)	guillemet fermant de niveau 2	selon le cas
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 2-3-6)	crochet ouvrant	[
⠠⠠⠠⠠ (3-5-6, 1-2)	crochet fermant]
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-4)	copyright	©
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-3-5)	degré	°
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-2-3-4)	symbole de paragraphe, de section	§
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-2-3-5)	marque déposée (<i>registered</i>)	®
⠠⠠⠠⠠ (5, 2-3-4-5)	marque de commerce (<i>trademark</i>)	™
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-2-3-4-5-6)	et commercial, perluète	&
⠠⠠⠠⠠ (5, 1-2-6)	inférieur à, parenthèse angulaire ouvrante	<
⠠⠠⠠⠠ (5, 3-4-5)	supérieur à, parenthèse angulaire fermante	>
⠠⠠⠠⠠ (5, 2-6)	tilde	~
⠠⠠⠠⠠ (5, 3-5)	astérisque	*
⠠⠠⠠⠠ (5, 3-4)	barre oblique inverse	\

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠⠠ (5, 3-4-5-6)	dièse	#
⠠⠠⠠ (5, 3-4-6)	pour cent	%
⠠⠠⠠⠠ (5, 3-4-6, 3-4-6)	pour mille	‰
⠠⠠⠠ (5, 3-6)	trait de soulignement	—
⠠⠠⠠⠠⠠ (6, 6, 2-3-5-6)	guillemet ouvrant de niveau 3	selon le cas
⠠⠠⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 3, 3)	guillemet fermant de niveau 3	selon le cas
⠠⠠⠠⠠⠠ (6, 6, 2-3-6)	accolade ouvrante	{
⠠⠠⠠⠠⠠ (3-5-6, 3, 3)	accolade fermante	}
Symboles propres au braille		
⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (1-2-3-4-5-6, 1-2-3-4-5-6)	élément absent ou valeur manquante dans une cellule de tableau	sans objet
⠠⠠⠠ (2-6, 2-6)	indicateur de début de mise en évidence de deuxième type	sans objet
⠠⠠⠠ (3-5, 3-5)	indicateur de fin de mise en évidence de deuxième type	sans objet
⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 2-3-5-6)	indicateur de case (B.D.)	sans objet
⠠⠠⠠⠠⠠ (2-3-5-6, 2-3-5-6, 1-3-4)	indicateur de note marginale	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (2-5, 4-5-6)	indicateur général de début de passage mis en évidence	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (2-5, 4-6)	indicateur de début de passage en majuscule	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (4-6, 4-6)	indicateur de majuscules multiples	sans objet
⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (3-6, 3-6, 3-6, 3-6)	espace à remplir (ligne complète)	sans objet

Symboles typographiques		
Caractères braille	Symbole	Signe
⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (6, 3-6, 3)	espace à remplir (moins d'une ligne)	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-4-5-6)	indicateur de bulle parlée (B.D.)	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (4-5, 1-2-5-6)	indicateur de bulle pensée (B.D.)	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (5, 2-5)	indicateur de changement de page de référence, deuxième méthode	sans objet
⠠⠠⠠⠠⠠ (5, 2-5, 2)	indicateur de continuation de vers	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (5-6, 2-3)	indicateur de début et de fin de mise en évidence de troisième type	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (6, 2-3)	indicateur de début de note du transcripneur	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (5-6, 3)	indicateur de fin de note du transcripneur	sans objet
⠠⠠⠠⠠ (6, 3)	<ul style="list-style-type: none"> • indicateur de fin • indicateur de changement de code 	sans objet

Préambule

L'attention du transcripateur est attirée sur la différence essentielle entre la lecture visuelle et la lecture tactile. Dans le premier cas, les divers procédés de mise en évidence utilisés dans l'imprimé facilitent le repérage et la compréhension du texte; dans le second, l'indication systématique de *mots* ou de passages entièrement en majuscule ou mis en évidence se traduit par une surabondance de caractères braille susceptible de produire un effet opposé en créant une entrave à la lecture.

Il appartient donc au transcripateur d'adapter son travail en fonction de la nature du document et du public auquel il est destiné.

En règle générale, l'écriture en majuscule d'une portion de texte ou sa mise en évidence par tout autre procédé typographique ne sera signalée en braille que lorsque la compréhension du texte le justifie et qu'elle reproduit l'intention manifeste de l'auteur. Ces nuances typographiques seront donc ignorées par le transcripateur lorsqu'elles apparaissent clairement redondantes (page de couverture, titres séparés du texte par un ou plusieurs sauts de ligne, passages écrits entre guillemets, etc.).

Dans cet ouvrage, lorsqu'il apparaît en italique, le terme *mot* désigne un ensemble de caractères écrits entre deux espaces dans le document d'origine, y compris lorsque ces espaces sont figurés par une tabulation, un retour à la ligne ou un saut de page. Cette définition permet de lever toute ambiguïté en ce qui a trait au comptage des *mots* dans l'application des règles relatives aux majuscules et aux mises en évidence.

Première partie

Les symboles braille et leur utilisation

1.1 Les majuscules

a) Initiale majuscule

L'indicateur de majuscule simple ⠠ (points 4-6) s'emploie devant la première lettre des *mots* dont seule l'initiale est majuscule. L'indicateur et la lettre forment une entité insécable où ne peuvent s'intercaler ni indicateur, ni modificateur.

Exemple 1 :

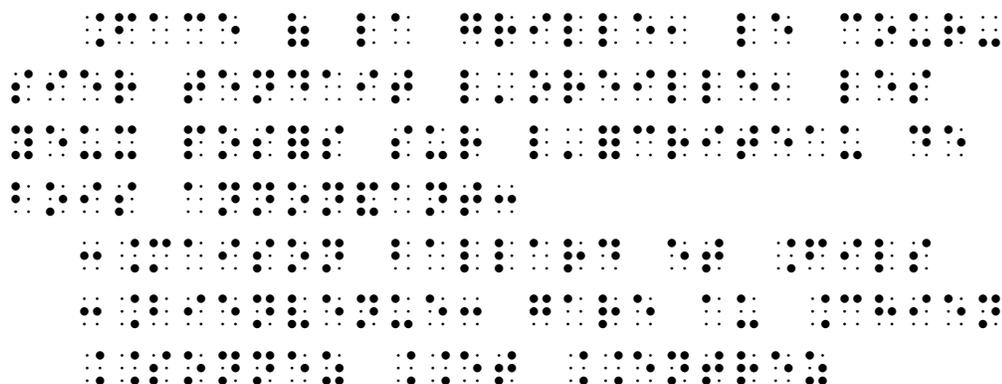
- a) Astérix et Obélix ⠠⠁⠎⠞⠑⠗⠊⠗ ⠠⠆⠏⠞⠑⠗ ⠠⠑⠃⠑⠗⠊⠗
- b) « A. Einstein (Prix Nobel) »
⠠⠁ ⠠⠑⠊⠗⠎⠞⠑⠊⠞ ⠠⠑⠞⠗⠊⠎ ⠠⠑⠞⠞⠑ ⠠⠑⠞⠞⠑

b) *Mot* en majuscule

Lorsque la présence d'un *mot* entièrement en majuscule doit être signalée en braille (voir « Préambule », troisième paragraphe), l'indicateur de majuscules multiples ⠠⠠ (points 4-6, 4-6) s'emploie devant la première lettre de ce *mot*. On entend, par *mot*, un ensemble de caractères écrits entre deux espaces dans le document d'origine (voir « Préambule », quatrième paragraphe).

Exemple 2 :

- a) René LÉVESQUE ⠠⠠⠗⠑⠗⠑ ⠠⠠⠕⠞⠞⠑⠎⠞⠑
- b) I, II, III (chiffres romains) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- c) L'EUROPE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- d) NOUVELLE-FRANCE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠



d) Mélange de majuscules et de minuscules à l'intérieur d'un *mot*

En cas de mélange de lettres majuscules et minuscules à l'intérieur d'un *mot*, chaque lettre majuscule est précédée de l'indicateur de majuscule simple ⠠ (points 4-6). Par ailleurs, on utilisera l'indicateur de majuscules multiples ⠠⠠ (points 4-6, 4-6) devant un groupe terminal ne comportant que des lettres majuscules.

Exemple 5 :

- a) Jean-Sébastien ⠠⠵⠠⠽⠠⠊⠠⠨⠠⠎⠠⠊⠠⠃⠠⠊⠠⠊⠠⠊⠠⠊⠠⠊
- b) HCl ⠠⠂⠠⠕⠠⠁
- c) L'Europe ⠠⠗⠠⠑⠠⠞⠠⠑
- d) McDonald ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- e) l'ALOUETTE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- f) l'alouETTE ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- g) l'Alouette ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- h) l'AlOUeTte ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- i) l'ALOUette ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Remarque : dans une transcription en braille abrégé, on écrit en braille intégral tout mot – au sens grammatical du terme – qui, après l'initiale, présente un mélange de lettres majuscules et minuscules. L'indicateur de valeur de base ⠠ (points 5-6) n'est ajouté devant la première lettre d'un tel mot que dans le cas où une ambiguïté doit être levée.

g) Sigles

Un sigle est transcrit tel qu'il apparaît dans le document d'origine, en y préservant, notamment, les majuscules, les minuscules et les points. Il ne doit être ni abrégé ni coupé en fin de ligne.

Exemple 9 :

- a) BAnQ (pour Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
 ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠
- b) OPHQ (pour Office des personnes handicapées du Québec)
 ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠
- c) U.F.A. (pour Union francophone des aveugles) ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

h) Consignes pour une transcription en braille de base

En braille de base, on évite de recourir à l'indicateur de majuscules multiples dans la transcription de *mots*, de sigles et de passages entièrement en majuscules. Par ailleurs, le transcripateur rétablit l'accentuation des voyelles majuscules lorsque requis.

Dans la transcription de *mots* et de passages entièrement en majuscule, le transcripateur limite l'utilisation de l'initiale majuscule aux situations qui la requièrent pour des raisons grammaticales :

- majuscule de position : en début de phrase et pour les éléments énumératifs qui commencent par un chiffre ou une lettre suivis d'un point;
- majuscule de signification : noms propres de personnes, de peuples, d'animaux familiers, de lieux, d'astres ou de divinités, noms de fêtes et noms d'organismes ou d'institutions (pour lesquels seul le premier mot prend une majuscule).

Exemple 10 :

- a) René LÉVESQUE ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠
- b) NOUVELLE-FRANCE ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠
- c) BC/DE (exemple de référence d'un courrier) ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠

1.2 Les mises en évidence

a) Généralités

Dans la majorité des cas, les diverses formes de mise en évidence (italique, souligné, gras, polices de différents types, tailles ou couleurs...), seront signalées en braille par un même indicateur non spécifique. Selon que la mise en évidence affecte un segment de texte plus ou moins long, le transcripateur utilise l'indicateur général de mise en évidence ⠆ (points 4-5-6) ou l'indicateur général de début de passage mis en évidence ⠆⠆ (points 2-5, 4-5-6).

Les règles relatives au traitement des mises en évidence s'apparentent à celles qui concernent les majuscules, notamment en ce qui a trait au comptage des *mots* et à la pertinence de recourir à cette technique (voir « Préambule »).

Remarque 1 : si, pour une juste compréhension du texte, il est essentiel de connaître la forme particulière d'une mise en évidence, on en informe le lecteur par une note du transcripateur placée en début d'ouvrage, en explication préliminaire à une adaptation ou insérée dans le texte.

Remarque 2 : pour répondre à des besoins particuliers, il est parfois nécessaire, dans un même document, de rendre compte de la nature exacte de plusieurs formes distinctes de mise en évidence; en pareilles circonstances, le transcripateur a recours aux règles complémentaires énoncées sous le titre « 1.2 f) Mises en évidence de deuxième et troisième types »).

b) *Mot* mis en évidence

Pour indiquer que la mise en évidence concerne l'ensemble des caractères d'un *mot*, l'indicateur général de mise en évidence ⠆ (points 4-5-6) est placé au début de ce *mot*, après tout symbole d'enserrement et, s'il y a lieu, devant l'indicateur de majuscule simple ou de majuscules multiples. On entend par *mot* un ensemble de caractères écrits entre deux espaces dans le document d'origine (voir « Définitions »).

Exemple 13 :

- a) le chien
- b) le dragon vert
- c) Certains patronymes sont passés dans le langage courant (« Béchamel », « Klaxon », « Pouhelle », etc.).

Braille representation of the text in item c):
 :: (start of emphasis) le ch i e n le dr a g o n v e r t C e r t a i n s p a t r o n y m e s s o n t p a s s é s d a n s l e l a n g a g e c o u r a n t (« B é c h a m e l » , « K l a x o n » , « P o u h e l l e » , e t c .) .

- d) L'arc-en-ciel
- e) la Vingt-cinquième heure

Braille representation of the text in item e):
 l a V i n g t - c i n q u i è m e h e u r e

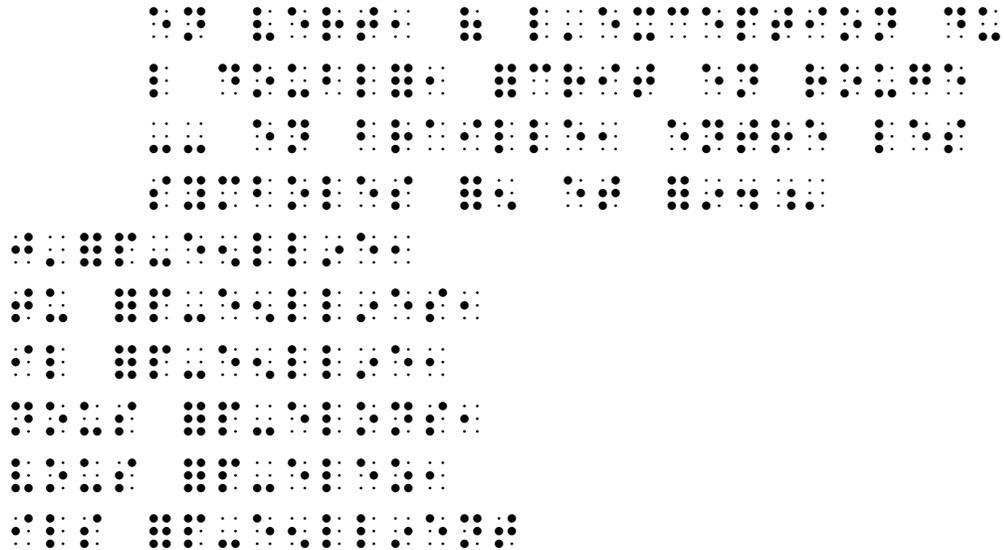
c) Passage mis en évidence

Lorsque la mise en évidence affecte quatre *mots* consécutifs ou plus, on place l'indicateur général de début de passage mis en évidence (points 2-5, 4-5-6) devant le premier *mot* et le symbole (points 4-5-6) devant le dernier *mot*. Ces indicateurs doivent, le cas échéant, survenir après tout symbole d'enserrement et, s'il y a lieu, devant tout indicateur de majuscule simple ou de majuscules multiples. Lorsqu'une mise en évidence court sur plusieurs paragraphes, la présente règle s'applique séparément à chaque paragraphe ou portion de paragraphe en cause.

Exemple 14 :

- a) les travailleurs de la mer
- b) Maurice de la SIZERANNE

Braille representation of the text in item a):
 l e s t r a v a i l l e u r s d e l a m e r



f) Mises en évidence de deuxième et de troisième types

Pour répondre à des besoins particuliers, il est parfois nécessaire, dans un même document, de rendre compte de la nature exacte des diverses formes de mise en évidence utilisées. Par exemple, dans des textes juridiques ou dans certains ouvrages scolaires, une juste compréhension du texte pourrait exiger l'indication précise des passages soulignés, en gras, en italique, ou reproduits dans des polices de différents types, tailles ou couleurs.

En pareilles circonstances, l'indicateur général de mise en évidence ⠠ (points 4-5-6) et l'indicateur général de début de passage mis en évidence ⠠⠠ (points 2-5, 4-5-6) ne suffisent pas à la tâche. Le *Code* prévoit donc deux procédés de mise en évidence supplémentaires, s'appliquant aussi bien à un *mot* isolé qu'à un passage de longueur quelconque. Les symboles braille utilisés sont les suivants :

- ⠠⠠ (points 2-6, 2-6) : indicateur de début de mise en évidence de deuxième type;
- ⠠⠠⠠ (points 3-5, 3-5) : indicateur de fin de mise en évidence de deuxième type;
- ⠠⠠⠠⠠ (points 5-6, 2-3) : indicateur de début et de fin de mise en évidence de troisième type.

Ces indicateurs permettent de préciser avec exactitude si un changement de typographie s'applique aux signes de ponctuation avoisinants. On peut également les imbriquer si nécessaire. Ces indicateurs ne sont pas assignés à une mise en évidence

spécifique et doivent faire l'objet d'une note du transcripteur figurant en début d'ouvrage, en explication préliminaire à une adaptation ou insérée dans le texte.

Exemple 18 :

- a) Les exercices de *Fais le point* proposent à l'élève de faire le bilan de ses acquisitions à mi-parcours et à la fin de chaque période. Ces exercices peuvent également tenir lieu d'**évaluation**.

Les exercices de *Fais le point* proposent à l'élève de faire le bilan de ses acquisitions à mi-parcours et à la fin de chaque période. Ces exercices peuvent également tenir lieu d'évaluation.

- b) Donner la nature grammaticale des mots en couleur.

Le petit chat est mort.

Les exercices de *Fais le point* proposent à l'élève de faire le bilan de ses acquisitions à mi-parcours et à la fin de chaque période. Ces exercices peuvent également tenir lieu d'évaluation.

Les prestations sociales selon le risque couvert (pour 1995 et 2001, en milliards d'euros) :
 Santé : 115,1; 145,4
 Vieillesse-survie : 149,2; 183,6

c) les aiguilles de l'horloge égrènent le temps.

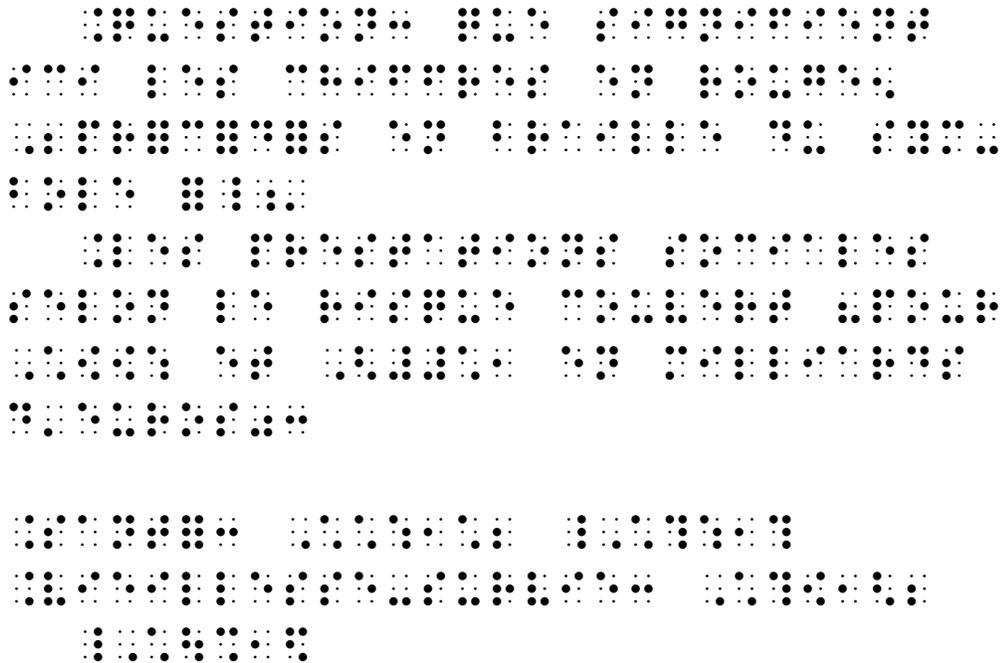
Les prestations sociales selon le risque couvert (pour 1995 et 2001, en milliards d'euros) :
 Santé : 115,1; 145,4
 Vieillesse-survie : 149,2; 183,6

d) Question : que signifient ici les chiffres en rouge ?

Les prestations sociales selon le risque couvert (pour 1995 et 2001, en milliards d'euros) :

Santé : 115,1; 145,4

Vieillesse-survie : 149,2; 183,6



g) Autres procédés

Le recours systématique aux indicateurs de mise en évidence n'est pas toujours le meilleur moyen de rendre compte de l'intention de l'auteur. Lorsque cette pratique conduit à une surabondance d'indicateurs, elle peut représenter une entrave à la lecture et déconcentrer le lecteur, alors que la mise en évidence vise, au contraire, à capter et à retenir son attention.

Dans ces conditions, on n'hésitera pas, en adaptation braille, à recourir à d'autres procédés de mise en valeur tactile de l'information comme l'emploi de symboles d'enserrement, l'utilisation des retraits de texte, etc. (Voir « 1.2 e) Mises en évidence multiples à l'intérieur d'un *mot* », « Deuxième partie, Généralités », « 2.1 f) Lignes vides, sauts de page et tabulations ». etc.).

h) Consigne pour une transcription en braille de base

En braille de base, le transcripneur s'abstient généralement de rendre compte des mises en évidence de caractères utilisées dans le document d'origine. Dans les cas où une telle précision paraît nécessaire, il s'en tient à l'indicateur général de mise en évidence.

Remarque : la notation Louis Braille doit cependant être utilisée pour la transcription des chiffres dans la musique. Cette notation peut également être employée pour certains affichages ou documents particuliers s’adressant à un public plurilingue. Les cartes professionnelles, les menus dans les restaurants, les emballages pharmaceutiques de même que la signalisation dans les lieux publics sont autant d’exemples où la notation Louis Braille est admise.

Cette notation fait appel au modificateur numérique $\cdot\cdot$ (points 3-4-5-6) ainsi qu’aux symboles braille énumérés au tableau 2a.

Exemple 20 :

- a) P RC 1 2 3 4 5 $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$
- b) Aspirine 325 mg $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$
- c) Boucherie Sanzot 888 444-1919
 $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$

b) Usage et portée du modificateur mathématique

Le modificateur mathématique $\cdot\cdot$ (point 6) n’a d’effet que sur les symboles figurant au tableau 2 et son action s’étend du caractère qui le suit jusqu’au prochain espace ou jusqu’à un indicateur de valeur de base. Sur cette étendue, le modificateur mathématique n’est donc pas répété devant de nouveaux chiffres ou signes arithmétiques. Une telle répétition est toutefois justifiée lorsqu’elle permet de lever une ambiguïté ou de faciliter la lecture.

Exemple 21 :

- a) La Guerre 1939-1945
 $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$
- b) 31/12/2003 $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$
- c) 18h30 $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$
- d) 18:45 (pour 18 heures 45) $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$

majuscules apparaissant seule ou par groupe de deux ainsi qu'à l'indicateur de majuscules multiples devant une séquence majuscule de trois lettres ou plus. En outre, on répète le modificateur mathématique devant chaque chiffre isolé et devant chaque séquence de chiffres.

Exemple 23 :

- a) le format A4 ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- de préférence à ⠠⠠⠠⠠⠠
- b) W3C ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- de préférence à ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ ou à ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- c) la note A+ ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- d) T4A (feuille fiscal) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- e) J4K 5G4 ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- f) T4RSP (feuille fiscal) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- de préférence à ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- g) Réf. AB5XXW10Z ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- de préférence à ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

f) Indicateur d'indice inférieur

L'indicateur d'indice inférieur s'écrit ⠨ (points 2-6) et s'utilise exclusivement sous la portée d'un modificateur mathématique. On l'emploie devant un symbole ou une série de symboles pour informer le lecteur qu'ils apparaissent en position inférieure dans le document d'origine.

L'indicateur d'indice inférieur affecte tous les caractères qui le suivent, jusqu'à la survenue d'un espace, d'un trait d'union, d'une barre oblique, d'un ou de plusieurs signes de ponctuation suivis d'un espace ou encore d'un indicateur de fin ⠠⠠⠠ (points 6, 3). Noter que l'espace est parfois figuré par une tabulation, un retour à la ligne ou un saut de page.

1.4 Symboles divers

a) Barre oblique

La barre oblique, isolée ou non, s'écrit ⠁⠗ (points 3-4). Dans une transcription en braille abrégé, ce symbole ou le *mot* qui le contient est précédé de l'indicateur de valeur de base ⠃ (points 5-6).

Exemple 29 :

- a) et/ou ⠃⠁⠗⠏⠇⠁⠗⠁⠗⠃⠃
- b) madame / monsieur ⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠁⠗⠇⠄ ⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇

Exemple 30 (en braille abrégé) :

Réf. f/m ⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇

b) Symboles pour cent et pour mille

Les symboles pour cent ⠃⠂⠆ (points 5, 3-4-6) et pour mille ⠃⠂⠂⠆ (points 5, 3-4-6, 3-4-6) sont précédés ou non d'un espace, conformément au document d'origine. La coupure en fin de ligne braille est admise entre un nombre et le symbole pour cent ou pour mille qui le suit (voir « 1.5 Espacement » et « 2.1 g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines »).

Exemple 31 :

- a) 20% ⠃⠂⠆⠂⠇⠃
- b) 30 % ⠃⠂⠆⠂⠇ ⠃⠂⠆
- c) les taux de natalité et de mortalité sont donnés en ‰
 ⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇⠃⠁⠇
 ⠃⠁⠇

c) Flèches

En braille, il n'est pas toujours pertinent de représenter les flèches rencontrées dans le document d'origine. En effet, celles-ci jouent parfois le rôle de puces ou sont employées à des fins purement graphiques. Selon l'orientation de la flèche à représenter, le transcripteur utilise, au besoin, les symboles suivants, toujours précédés et suivis d'une cellule vide :

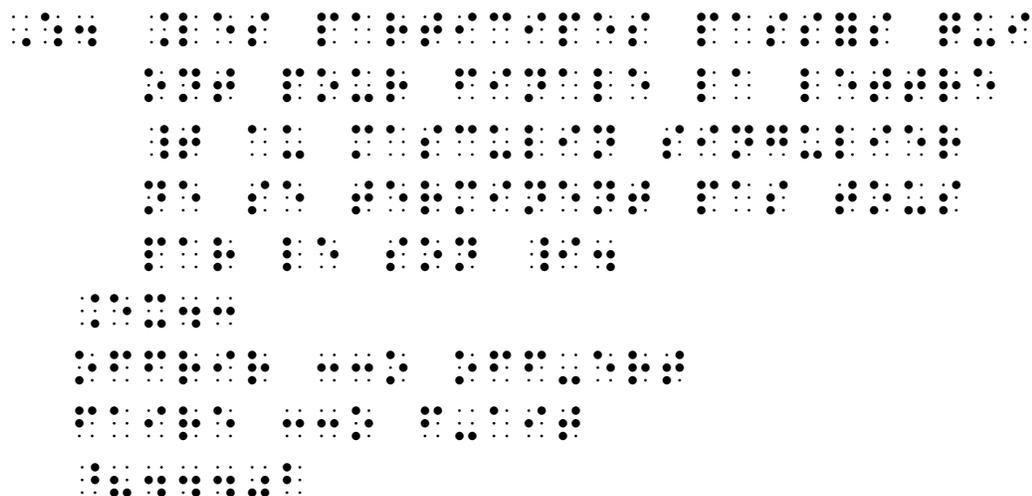
- ⠠⠠⠠⠠ (points 2-5, 2-5, 1-3-5) : flèche vers la droite;
- ⠠⠠⠠⠠ (points 2-4-6, 2-5, 2-5) : flèche vers la gauche;
- ⠠⠠⠠⠠ (points 2-4-6, 2-5, 1-3-5) : flèche bidirectionnelle.

Exemple 32 :

5. Les participes passés qui ont pour finale la lettre **t** au masculin singulier ne se terminent pas tous par le son *i*.

Ex. : offrir → offert atteindre → atteint craindre → craint
 faire → fait joindre → joint mourir → mort

[Geneviève BOURBEAU *et al.*, *Laissez-passer : manuel de l'élève A*, volume 1, *Français 1^{er} cycle du secondaire*, Laval, Éditions Grand Duc-HRW, 2005, p. 269.]



d) Espaces et lignes à remplir

L'imprimé utilise de nombreux procédés graphiques pour signaler au lecteur la nature et l'ampleur de l'information qu'il est appelé à fournir. Ainsi, dans un examen, un

formulaire, un cahier d'exercices ou tout autre document à remplir, on trouve, par exemple, des cases à cocher, des traits de longueur variable ou encore des blocs tramés de diverses formes ou couleurs.

Lorsqu'il est nécessaire de communiquer de tels indices en braille, on recourt à l'un des symboles suivants :

- ⠠⠠ (points 1-2-3-4-6, 1-3-4-5-6) : case à cocher;
- ⠠⠠⠠ (points 6, 3-6, 3) : espace à remplir (moins d'une ligne);
- ⠠⠠⠠⠠ (points 3-6, 3-6, 3-6, 3-6) : espace à remplir (ligne complète).

Dans les cas où l'espace à remplir équivaut à plus d'une ligne complète, le transcripteur précise l'ampleur de la réponse attendue en donnant la valeur, en lignes entières, correspondant le mieux à l'aménagement du document d'origine. Il place ce nombre devant le symbole ⠠⠠⠠⠠ (points 3-6, 3-6, 3-6, 3-6) sans laisser d'espace entre eux (voir « Exemple 33 »).

Exemple 33 :

a)

5. a) Selon toi, la personne à l'origine de cette œuvre a-t-elle fait preuve d'originalité?
 Oui Non

b) Justifie ton opinion en cochant les raisons qui la motivent.
 Personnages Lieux Époque
 Intrigue Fin (prévisible ou inattendue) Autres (précise) _____

6. a) S'il s'agit d'une œuvre narrative, coche, parmi les caractéristiques ci-dessous, celle qui s'applique au narrateur:
 Il raconte l'histoire et influence son déroulement, puisqu'il est participant.
 Il raconte l'histoire et permet aux lecteurs et lectrices de mieux connaître les personnages en dévoilant leurs sentiments et leurs motivations, puisqu'il est omniscient.
 Il raconte l'histoire en se limitant aux faits qu'il a pu observer, puisqu'il est témoin.

b) Pendant ta lecture, le narrateur a-t-il influencé ta vision des personnages et des événements racontés? Oui Non

c) Si oui, comment? _____

7. a) Coche les émotions et les sentiments que tu as vécus en découvrant cette œuvre.
 Sympathie Ennui Colère Dégoût
 Indifférence Plaisir Joie Peur
 Suspense Tristesse Admiration Autres (précise) _____

b) Coche les éléments de cette œuvre qui ont contribué à faire naître ces émotions et ces sentiments chez toi.
 Personnages Lieux Intrigue Dénouement
 Thème Vocabulaire Procédés stylistiques Autres (précise) _____

8. Qu'as-tu le plus aimé dans cette œuvre? Justifie ta réponse. _____

9. Qu'as-tu le moins aimé dans cette œuvre? Justifie ta réponse. _____

10. Recommanderais-tu cette œuvre? Justifie ta réponse. _____

[Ibid. p. 345.]

b) Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : Masculin Féminin

Raison de la demande : _____

Commentaire : _____

Braille representation of the form fields above, including labels like 'Nom', 'Prénom', 'Sexe', 'Raison de la demande', and 'Commentaire'.

···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····
 ··· ··· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····
 ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····

b) – ... ···· ····

c) Symboles d’enserrement

Le symbole d’enserrement ouvrant est rapproché du mot qui le suit et le symbole d’enserrement fermant du mot qui le précède. Les espaces sont donc supprimés.

Exemple 36 :

« citation » ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····

d) Tirets

Les tirets, n’ayant pas toujours une fonction d’enserrement, sont transcrits avec ou sans espace, tels qu’ils apparaissent dans le document d’origine.

Exemple 37 :

a) À cette époque –juin 2001– fut signé un Accord de coopération à Casablanca.

···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····
 ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····
 ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····

b) Les 63 – ou 64 – caractères braille

···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····
 ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ···· ····

1.6 Les guillemets

a) Guillemets de premier niveau

Il existe plusieurs représentations typographiques du guillemet, dont les plus répandues sont la française (« ... »), l'anglaise (“ ... ”), l'allemande (‘ ... ’) et la dactylographique (" ... "). Lorsqu'il n'y a qu'un seul type de guillemets dans le document d'origine, peu importe lequel, on emploie le symbole ⑆ (points 2-3-5-6) pour représenter le guillemet ouvrant ou fermant.

En tant que symboles d'enserrement (voir « 1.5 Espacement »), les guillemets ouvrants sont rapprochés du mot qui suit et les guillemets fermants du mot qui précède.

Exemple 39 :

« citation » ou "citation" ou “citation” ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆ ⑆

b) Guillemets de deuxième et de troisième niveaux

En plus du guillemet usuel de premier niveau, dont les formes ouvrante et fermante sont toutes deux figurées par ⑆ (points 2-3-5-6), le *Code* met à la disposition du transcritteur deux représentations supplémentaires du guillemet. Il s'agit des symboles composés suivants :

⑆⑆ (points 4-5, 2-3-5-6) : guillemet ouvrant de niveau 2;

⑆⑆ (points 2-3-5-6, 1-2) : guillemet fermant de niveau 2;

⑆⑆⑆ (points 6, 6, 2-3-5-6) : guillemet ouvrant de niveau 3;

⑆⑆⑆ (points 2-3-5-6, 3, 3) : guillemet fermant de niveau 3.

Tel que précisé sous le titre « 1.5 Espacement », ces symboles d'enserrement doivent être rapprochés du texte qu'ils encadrent.

Certains documents font appel à plusieurs variétés de guillemets, notamment quand une citation ou un discours direct est inséré dans une autre citation. Dans d'autres cas, cette notion d'imbrication est absente, les différents types de guillemets étant plutôt

1.7 Les abréviations de l'imprimé

Les abréviations que l'on rencontre dans le document d'origine sont transcrites telles qu'elles y apparaissent, avec ou sans point abrégatif. Par ailleurs, lorsqu'une abréviation d'unité de mesure est précédée d'un nombre, ils n'ont pas à être regroupés sur une même ligne braille (voir « 1.5 Espacement » et « 2.1 g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines »).

Exemple 43 :

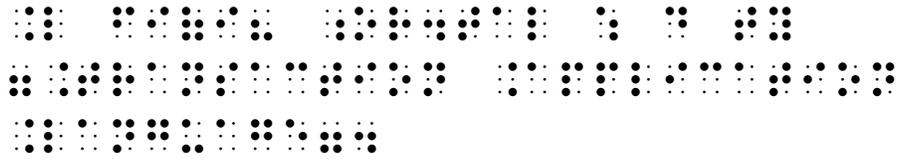
- a) h. ou hab. (pour habitants) ⠠⠏⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- b) av. (pour avant ou avenue) ⠠⠠⠠⠠⠠
- c) bd ou boul. (pour boulevard) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- d) h (pour heure) ⠠⠠
- e) W (pour watt) ⠠⠠⠠

Remarque : dans une transcription en braille abrégé, l'indicateur de valeur de base ⠠⠠ (points 5-6) n'est ajouté au début de telles abréviations que dans les cas où il y a nécessité de lever une ambiguïté.

Exemple 44 (en braille abrégé) :

- a) 250 ml ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- b) 20 g ⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- c) 10 mg ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- d) 38 cm² ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

b) Le fichier or.tal est de type « Transaction Application Language ».



1.9 L'indicateur d'exposant ou d'élévation

a) Rôle de l'indicateur

L'indicateur d'exposant ou d'élévation s'écrit ∴ (point 4). On l'utilise devant un symbole ou une série de symboles pour informer le lecteur qu'ils apparaissent en position supérieure dans le document d'origine.

b) Portée de l'indicateur

Ce symbole affecte tous les caractères qui le suivent jusqu'à la survenue d'un espace, d'un trait d'union, d'une barre oblique, d'un signe arithmétique de base, d'un ou de plusieurs signes de ponctuation suivis d'un espace ou encore d'un indicateur de fin ∴∴ (points 6, 3). Noter que l'espace est parfois figuré par une tabulation, un retour à la ligne ou un saut de page.

Exemple 47 :

- a) M^{me}, M^e, D^r ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴
- b) 1^{er}, 2^e, 3^e, etc. ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴
- c) XVIII^e-XIX^e siècles
∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴
- d) 10² = 100 ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴ ∴∴

Remarque 1 : dans une transcription en braille abrégé, tout *mot* contenant un indicateur d'exposant ou d'élévation sera écrit en braille intégral.

1.11 L'indicateur de valeur de base

a) Avec le braille abrégé

En braille abrégé, lorsque la signification d'un caractère braille prête à confusion, le mot contenant le caractère équivoque est transcrit en braille intégral et l'indicateur de valeur de base $\cdot\cdot$ (points 5-6) est placé immédiatement devant la première lettre de ce mot. La portée de cet indicateur ne va pas au-delà de ce mot dont tous les caractères prennent la signification qu'en donne le tableau 1. Noter que « mot » est ici utilisé dans le sens grammatical du terme.

Si l'indicateur de valeur de base affecte un mot à l'initiale majuscule, il doit alors précéder l'indicateur de majuscule simple (voir « 1.1 Les majuscules »).

Exemple 52 (en braille abrégé) :

a) inouïe $\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot$

b) le point c) $\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot\cdot$

c) Ô rage ! ô désespoir ! \cdot

d) Je les ai HAÏES toutes ! \cdot

e) Il criait : « *Aïe ! Ça fait mal !* »

\cdot
 \cdot

f) Ce « Je-suis-ton-aïeul-donc-j'ai-raison » est-il aussi sage qu'il le prétend ?

\cdot
 \cdot

b) Avec les chiffres et les signes arithmétiques de base

L'indicateur de valeur de base est également utilisé, à l'intérieur d'un *mot*, pour mettre fin à l'effet d'un modificateur mathématique; sa présence indique que les caractères

subséquents prennent la signification qu'en donne le tableau 1. L'indicateur de valeur de base prolonge son action jusqu'au prochain espace ou jusqu'à l'apparition d'un nouveau modificateur mathématique.

Exemple 53 :

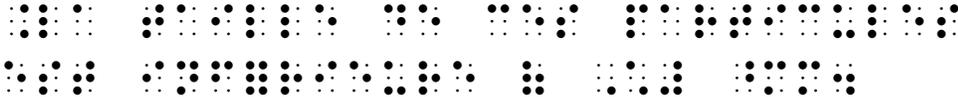
- a) 88Haüy73 (référence bibliographique) ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠
- b) cœur+âme=être ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

c) Consigne pour une utilisation en braille de base

En braille de base, on doit limiter l'emploi de l'indicateur de valeur de base pour faciliter la lecture tactile. Le contexte est généralement suffisant pour que le lecteur interprète correctement les symboles.

b) [Le transcripateur a emprunté le symbole μ au code mathématique.]

La taille de ces particules est inférieure à 10 μm .



1.13 L'indicateur de changement de code

a) Généralités

L'indicateur de changement de code s'écrit ⠠⠠⠠⠠ (points 6, 3). On l'utilise pour introduire une notation transcrite selon un code autre que celui qui fait l'objet du présent ouvrage. On y a recours, par exemple, pour marquer le début d'une notation musicale, ou encore pour introduire un symbole, une formule ou une expression mathématique ou scientifique dont l'écriture exige l'application d'un code accessoire.

Remarque : dans la transcription de documents destinés à un large public, le transcripneur tentera de rendre compte de l'information sans recourir à un second code qui risque d'être connu d'une minorité de lecteurs seulement.

Toujours précédé d'un espace ou d'un symbole d'enserrement, l'indicateur de changement de code se place immédiatement devant l'expression qui en exige l'emploi. À l'intérieur de l'expression introduite par ce symbole, c'est le code braille concerné qui s'applique. Lorsque ce code prévoit un indicateur de retour au code initial, c'est ce symbole qui est employé. Dans tous les autres cas, c'est l'espace qui marque le retour au code initial.

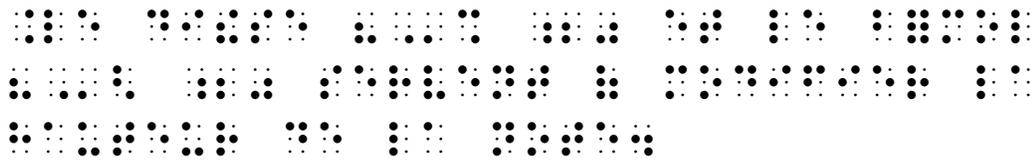
Tous les codes braille utilisés dans un ouvrage doivent être énumérés au sein des notes du transcripneur reproduites au début de chaque volume braille (voir « 2.6 d) Notes du transcripneur »).

Exemple 57 :

- a) 10^{n-1} (en code Antoine avec symboles de début de bloc ⠠⠠⠠ (points 5-6) et symbole de fin de bloc ⠠⠠⠠ (points 2-3) de part et d'autre de 10^{n-1})

⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠ ⠠⠠⠠

b) Le dièse (#) et le bémol (b) servent à modifier la hauteur de la note.



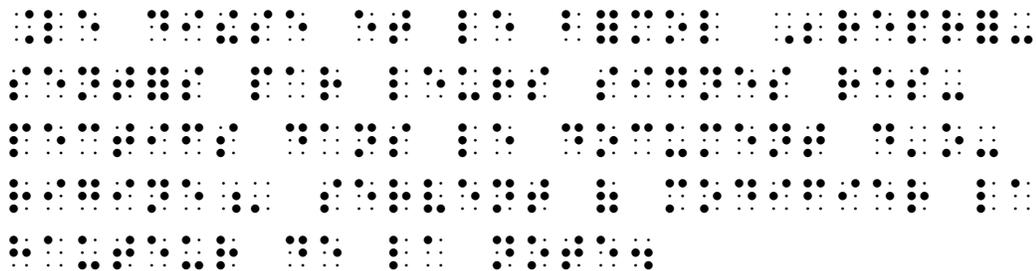
b) Consigne pour une transcription en braille de base

En braille de base, le *Code* est utilisé à l'exclusion de tout autre. Au besoin, le transcripteur utilise un mot en remplacement d'un symbole ou d'un indicateur (voir « Exemple 58 a) ». Il peut également introduire, par une note du transcripteur, quelques mots explicatifs pour donner au lecteur toute l'information nécessaire à la compréhension du texte.

Exemple 58 :

a) 10^{n-1} The image shows the Braille representation of the mathematical expression 10^{n-1} . It consists of three lines of Braille cells. The first line contains the number 10, followed by a superscript indicator and the letter n, followed by a minus sign and the number 1. The second and third lines contain the rest of the expression.

b) Le dièse (#) et le bémol (b) servent à modifier la hauteur de la note.



1.14 Les incidences sur le braille abrégé

L'Accord de coopération pour une uniformisation du braille français a prévu, dans son titre 1.6, mener une réflexion sur le braille abrégé. Sans préjuger du résultat des travaux qu'entreprendra le groupe international d'experts, les modifications suivantes doivent dès maintenant être prises en compte dans l'application des règles de l'abrégé actuellement en vigueur :

- suppression des abréviations braille commençant par ⠠⠠ (points 3-6, 3-6);
- suppression des abréviations braille commençant par ⠠⠨ (points 5-6);
- suppression de la contraction **or** en début de mot.

Deuxième partie

La présentation des textes en braille

Généralités

Cette deuxième partie du *Code* présente les divers modes de mise en page utilisés en braille. Ceux-ci ne sont pas calqués sur ceux de l'imprimé, mais leur objectif est similaire : donner leur importance relative aux différents éléments d'un texte. Toutefois, alors que le lecteur voyant bénéficie d'une perception globale et instantanée, le lecteur tactile doit parcourir le document de façon analytique et séquentielle en s'appuyant sur des repères qui l'aideront à en saisir la structure. Ces repères sont principalement les lignes vides et les renforcements qui marquent la marge de gauche.

Il est de première importance, pour le transcripateur, d'adopter une mise en page judicieuse, cohérente, claire et sans équivoque afin d'orienter le lecteur tactile vers la même compréhension du texte que celle du lecteur visuel. Avant d'entreprendre la transcription d'un ouvrage, le transcripateur en analysera soigneusement le contenu afin de bien en comprendre la structure et d'être ainsi en mesure d'en rendre compte de manière appropriée.

Il n'est pas possible de recenser toutes les pratiques de l'imprimé en matière de présentation des textes. Cette deuxième partie traite des situations les plus courantes et propose des solutions de mise en page basées essentiellement sur les éléments exposés au chapitre 2.1. À l'occasion, deux méthodes, voire davantage, sont présentées pour la transcription d'un type d'information donné. C'est le cas, entre autres, pour les tableaux, le théâtre et les textes à lignes numérotées. Il appartient alors au transcripateur de choisir la méthode qui lui semble la plus appropriée, en fonction du type de texte à transcrire, de la forme des tableaux, du contexte – scolaire ou autre – et du temps disponible pour la production du document. Dans certains cas, pourvu que la transcription demeure claire et cohérente, le transcripateur ou le centre de production pourra fonder ses choix sur des pratiques établies ou sur de simples préférences, en appliquant avec souplesse les consignes énoncées dans ce *Code*.

2.1 Les éléments de mise en page braille

En braille, quatre modes sont utilisés pour exprimer la mise en page de l'imprimé :

- le mode centrage, principalement utilisé pour les titres de premier et de deuxième niveaux ainsi que pour les pages de titre;
- le mode paragraphe ou alinéa, principalement utilisé pour les paragraphes ordinaires (à la marge) et pour les notes (en retrait);
- le mode poésie ou liste, principalement utilisé pour les vers, les listes, les tables des matières, etc.;
- le mode bloc, principalement utilisé pour les titres de troisième et de quatrième niveaux ainsi que pour les signatures et les indications de source.

Les modes paragraphe, liste et bloc s'articulent à partir de la marge de gauche. Leur utilisation fait appel à des repères fixes appelés tabulations. En braille, ces tabulations sont également réparties de deux cellules en deux cellules. Ainsi, la position des quatre premières tabulations se trouve aux 1^{re}, 3^e, 5^e et 7^e cellules.

Remarque : dans cette deuxième partie du *Code*, on recourt à la méthode suivante pour préciser la position exacte que doit prendre un élément de texte donné. On indique, lorsque nécessaire, le mode de présentation à utiliser suivi du numéro de la cellule à partir de laquelle il convient de débiter la transcription de la première ligne braille de cet élément. De plus, pour un élément présenté en mode paragraphe ou en mode liste, on ajoute, après un trait d'union, le numéro de la cellule où se poursuit le texte, si la transcription nécessite plus d'une ligne braille. Par exemple, l'expression « Le texte d'une note de bas de page est disposé en mode paragraphe 7-5 » signifie que la première ligne du texte commence à la cellule 7, tandis que les lignes suivantes commencent à la cellule 5.

a) Mode centrage

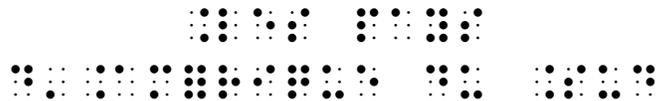
Le mode centrage est utilisé principalement dans les pages de titre et pour les titres de premier et de deuxième niveaux (voir « 2.2 Les titres »).

Pour centrer une ligne, on réserve un minimum de trois cellules vides à chacune de ses extrémités, sauf dans le cas des lignes centrées d'une page de titre (voir « 2.6 a) Page

de titre »). Quand une information centrée nécessite plus d'une ligne pour sa transcription, on la répartit de façon équilibrée sur ces lignes.

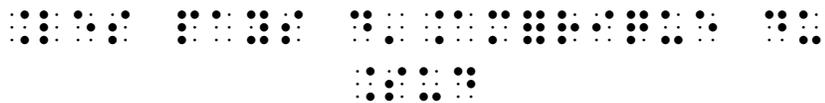
Exemple 59 : titre centré

Les pays d'Amérique du Sud



The title is centered across two lines of Braille. The first line contains two groups of four cells, and the second line contains three groups of three cells, with a full cell (two dots in the left position) at the beginning and end to maintain the centering.

et non



The title is left-aligned across two lines of Braille. The first line contains three groups of three cells, and the second line contains two groups of three cells followed by a full cell at the end.

b) Mode paragraphe ou alinéa

Le début d'un paragraphe, signalé dans le document d'origine par une ligne vide ou par un alinéa, est indiqué en braille par un retrait d'une tabulation à la première ligne. Le texte commence à la troisième cellule et se poursuit à la marge, pour les lignes suivantes. Il est donc présenté en 3-1. Le paragraphe est le mode de présentation le plus courant et c'est celui que l'on privilégiera dans la majorité des cas. Généralement, les paragraphes s'enchaînent sans ligne vide.

Pour certains passages, comme une note de bas de page, une note du transcripteur ou une citation, le paragraphe peut être déplacé de deux cellules en deux cellules vers la droite, sur les tabulations, pour une présentation en 5-3 ou en 7-5 (voir « 2.8 Les notes de bas de page, notes de fin et notes marginales »). Ce procédé peut également être utilisé pour répondre à d'autres besoins de mise en page.

Dans certains cas particuliers, par exemple une lettre, un poème ou une citation insérés dans une suite de paragraphes ordinaires, on peut utiliser une ligne vide pour isoler cet élément du texte principal.

Lorsque, dans le document d'origine, un grand espace sépare deux paragraphes pour marquer un changement de contexte, d'atmosphère, d'époque, etc., le transcripteur rend compte de l'ampleur de cet espace en laissant une, deux ou trois lignes vides entre ces deux paragraphes.

c) Mode poésie ou liste

Ce mode est utilisé notamment pour des poèmes, des listes et des tables des matières. Lorsqu'il s'agit de poésie ou de liste simple, chaque vers ou chaque élément commence à la marge de gauche et se poursuit à la ligne suivante, s'il y a lieu, avec un retrait de deux cellules. Le texte est donc présenté 1-3.

Exemple 60 : poésie ou liste simple

<p>Le Vaisseau d'or</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p>C'était un grand Vaisseau taillé dans l'or massif. Ses mâts touchaient l'azur sur des mers inconnues; La Cyprine d'amour, cheveux épars, chairs nues, S'étalait à sa proue, au soleil excessif.</p>
--

[Émile NELLIGAN, *Poésie complète*, Montréal, Fides, 2004, p. 258.]

The image shows the Braille transcription of the poem. The title 'Le Vaisseau d'or' is centered at the top. Below it, the poem's text is presented in a poetic format with line breaks and indentations. The first line is centered. The subsequent lines are indented by two cells from the left margin. The final line is also indented by two cells.

Remarque : dans le cas de listes à un seul niveau, le transcriputeur peut décider de les présenter en mode paragraphe plutôt qu'en mode liste. Chaque élément de la liste est alors traité dans un paragraphe distinct.

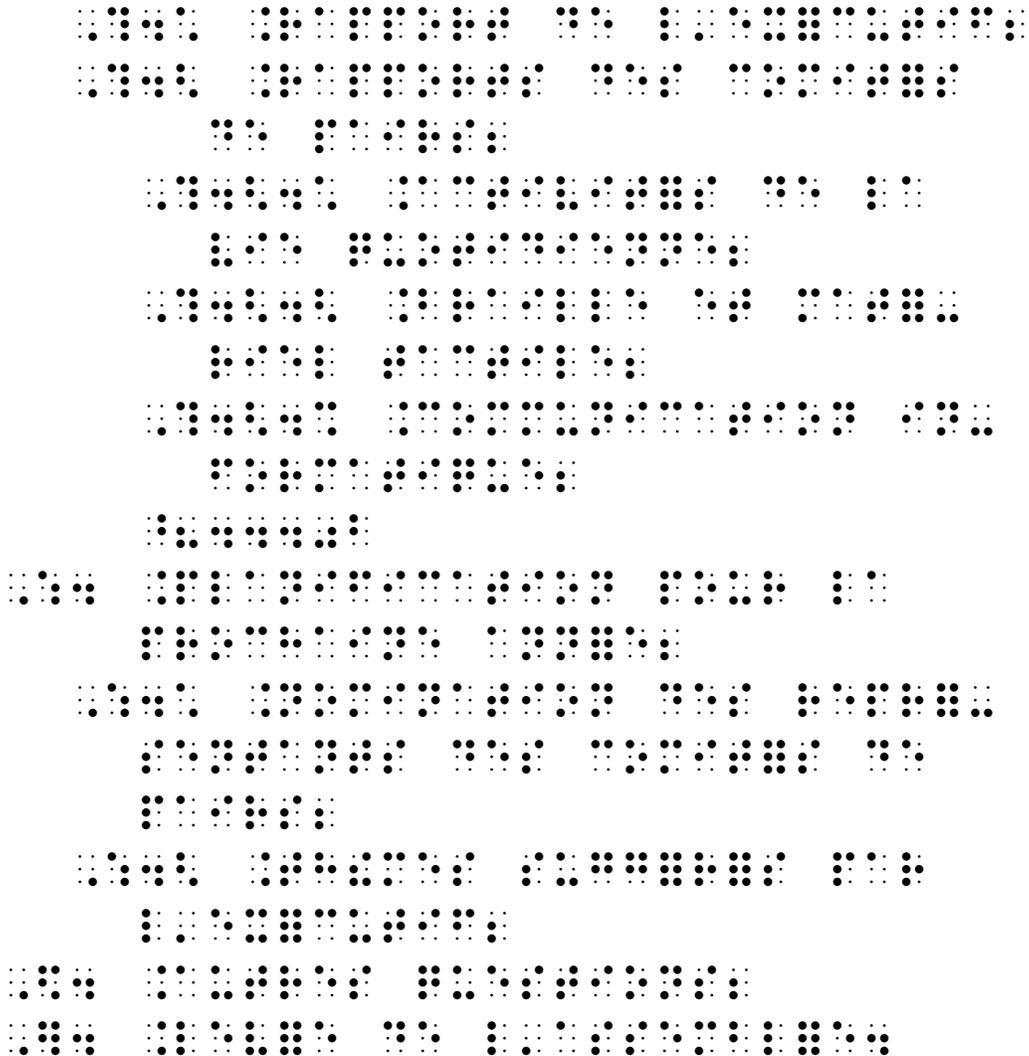
Lorsqu'une liste comporte plus d'un niveau hiérarchique, le retrait appliqué à la portion de texte qui excède la première ligne d'un élément de cette liste est de quatre cellules. Ainsi, les éléments du premier niveau hiérarchique sont disposés en 1-5, les éléments du deuxième niveau en 3-7, ceux du troisième niveau en 5-9, et ainsi de suite. Cependant, afin de minimiser les pertes d'espace, le transcriputeur réduit le retrait à deux cellules seulement lorsqu'un élément est immédiatement suivi d'un autre élément de même niveau ou de niveau supérieur. Le retrait est également réduit à deux cellules

pour tout élément appartenant au dernier niveau hiérarchique de même que pour le dernier élément de la liste.

Exemple 61 : liste hiérarchisée

Ordre du jour	
1.	Mot de bienvenue du président;
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3.	Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle 2005;
4.	Rapports du conseil multidisciplinaire;
4.1	Rapport de l'exécutif;
4.2	Rapports des comités de pairs;
4.2.1	Activités de la vie quotidienne;
4.2.2	Braille et matériel tactile;
4.2.3	Communication informatique;
4.2.4	Orientation et mobilité;
4.2.5	Optométrie / Basse vision;
4.2.6	Psychologie / Orientation professionnelle / travail social;
5.	Planification pour la prochaine année;
5.1	Nomination des représentants des comités de pairs;
5.2	Thèmes suggérés par l'exécutif;
6.	Autres questions;
7.	Levée de l'assemblée.

Braille representation of the hierarchical list above, showing the use of Braille cell patterns for indentation and list structure.



d) Mode bloc

Le mode bloc se caractérise par un alignement vertical du début de la ligne pour toute une portion de texte. Cet alignement peut se faire à la marge ou en retrait d'une ou de plusieurs tabulations. On obtient alors du texte disposé en bloc 1, 3, 5 ou 7, etc. Ce mode est notamment utilisé pour la présentation de titres, de sources ou de tableaux (voir « 2.2 Les titres », « 2.9 c) Présentation par renforcements progressifs », « 2.12 Le théâtre », etc.).

Exemple 62 : source en bloc 5

Lors, vous avez commis un meurtre
et vous vous le renvoyez les uns aux
autres.

La Vache, 72

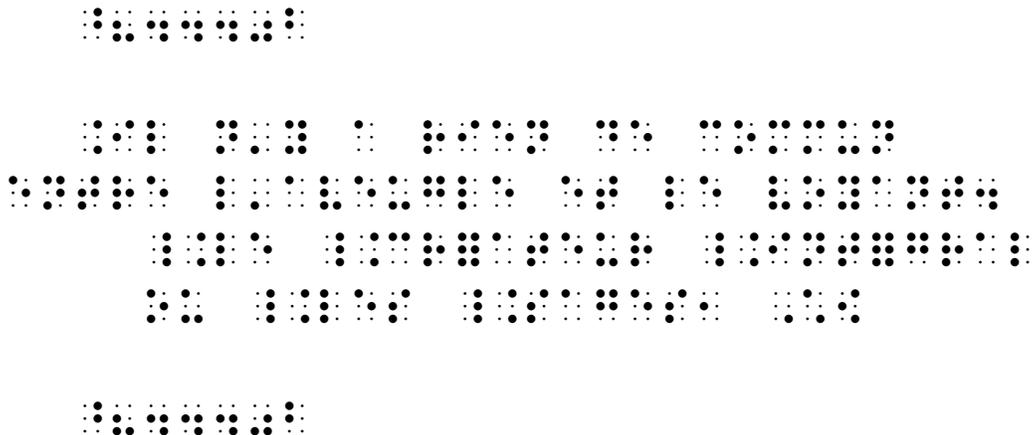
Il n'y a rien de commun entre l'aveu-
gle et le voyant.

*Le Créateur Intégral
ou Les Sages, 19*

À Dieu l'Orient et l'Occident.

La Vache, 19

[Orhan PAMUK, *Mon nom est rouge*, Paris, Gallimard, 2001, p. 11.]

**e) Passage d'un mode à un autre**

Selon l'information à transcrire, plusieurs de ces modes peuvent se succéder dans un même document. Afin de faciliter le repérage de la structure du texte, il est très important que le transcripteur marque clairement le passage d'un mode de présentation à un autre. Pour ce faire, il utilisera l'une des deux techniques suivantes : soit il laissera une ligne vide entre deux modes de présentation, soit il fera varier les retraits appliqués aux différentes portions de texte (voir la remarque sous le titre « 2.1 f) Lignes vides, sauts de page et tabulations »).

Exemple 63 : passage du mode paragraphe au mode liste, puis au mode bloc

Trois Français ont contribué à ce que les aveugles puissent accéder à l'information écrite :

- Valentin Haüy (1745-1822) avec son écriture régulière en relief;
- Charles Barbier de la Serre (1767-1841) avec son système à 12 points représentant des phonèmes;
- Louis Braille (1809-1852) qui inventa le système de lecture et d'écriture tactile à six points.

Aujourd'hui, le système de Louis Braille est en usage partout dans le monde.

La lecture tactile, p. 26.

Trois Français ont contribué à ce que les aveugles puissent accéder à l'information écrite :

- Valentin Haüy (1745-1822) avec son écriture régulière en relief;
- Charles Barbier de la Serre (1767-1841) avec son système à 12 points représentant des phonèmes;
- Louis Braille (1809-1852) qui inventa le système de lecture et d'écriture tactile à six points.

Aujourd'hui, le système de Louis Braille est en usage partout dans le monde.

La lecture tactile, p. 26.

f) Lignes vides, sauts de page et tabulations

Outre une utilisation rationnelle des différents modes de mise en page expliqués ci-dessus, le transcripateur fera un emploi judicieux de la ligne vide de manière à bien distinguer les éléments qui relèvent de la structure d'un ouvrage. En effet, à la différence de l'imprimé, une ligne vide est un important point de repère dans la page braille : elle annonce un titre, un changement de mode, une séparation dans le texte, etc. Le transcripateur fera donc en sorte de conserver à ce repère toute son importance, favorisant ainsi la localisation tactile des éléments formels du texte.

Remarque : dans certains cas, un changement de page braille ou un indicateur de changement de page de référence (voir « 2.4 b) Pagination de référence ») équivaut à une ligne vide.

Le déplacement d'une portion de texte sur les positions de tabulation est un autre outil mis à la disposition du transcripateur. Qu'il s'agisse d'un paragraphe, d'une liste ou d'un texte présenté en mode bloc, le retrait par rapport au texte environnant permettra de mettre en évidence une information de nature différente (notes de bas de page, sources, didascalies, etc.) ou de rendre compte d'une hiérarchie (listes hiérarchisées, tableaux par renforcements progressifs, etc.).

g) Séparation des mots, coupures, lignes veuves et orphelines

L'écriture braille est sujette à des contraintes spécifiques que ne connaît pas l'écriture ordinaire :

- longueur des lignes sensiblement inférieure (30 à 40 caractères);
- fixité de la dimension des caractères et de leur espacement horizontal et vertical;
- impossibilité de justifier le texte à gauche et à droite.

C'est pourquoi il est admis, en braille, de déroger aux règles de la typographie concernant la séparation et la coupure des mots en fin de ligne. Le transcripateur veillera cependant à couper les mots en accord avec les règles grammaticales et en respectant les conventions présentées ci-après.

La coupure en fin de ligne est interdite dans les cas suivants :

- au milieu d'un sigle (voir « 1.1 g) Sigles »);
- à l'intérieur d'un titre centré (voir la troisième remarque sous le titre « 2.2 Les titres »);
- après l'apostrophe;
- au milieu d'une abréviation de l'imprimé.

La coupure en fin de ligne est admise dans les cas suivants :

- entre deux éléments généralement séparés par un espace insécable (un nombre et le mot ou le symbole d'unité de mesure qui s'y rapporte, un prénom et un nom, les éléments d'une date, etc.);
- au milieu d'un nom propre;
- au milieu d'un nom composé (par exemple, Grande-Bre-tagne);
- avant une syllabe muette (par exemple, poè-me, pâ-le).

Enfin, la présence de lignes veuves (dernière ligne d'un paragraphe en début de page) ou orphelines (première ligne d'un paragraphe sur la dernière ligne de la page) est admise, sauf dans le cas de paragraphes suivant un titre (voir « 2.2 Les titres »).

2.2 Les titres

En braille, on dispose de cinq façons de présenter les titres en fonction de leur niveau hiérarchique dans le texte. Le transcripteur fera donc une analyse judicieuse des niveaux de titres dans le document d'origine avant d'en entreprendre la transcription. Ce n'est qu'une fois les niveaux de titres repérés et annotés dans la structure de l'ouvrage qu'il pourra déterminer comment ceux-ci seront présentés en braille. La table des matières du document d'origine facilite souvent ce genre de repérage.

Lorsque le document d'origine comporte moins de cinq niveaux de titres, le transcripteur peut choisir d'utiliser les niveaux de titres qu'il préfère tout en respectant l'ordre hiérarchique proposé ci-après. Par exemple, pour un document contenant deux niveaux de titres, il pourra appliquer le niveau 2 aux titres principaux et le niveau 4 aux titres secondaires.

Remarques :

- On doit éviter l'emploi d'indicateurs de mise en évidence et de passages ou de *mots* entièrement en majuscule dans un titre, à moins qu'une partie seulement de celui-ci soit mise en évidence par la majuscule ou un caractère typographique particulier (gras, italique, etc.) (voir « Préambule »).
- En braille abrégé, dans des documents contenant des titres en nombre limité, on peut choisir de donner plus d'importance à ces titres en les transcrivant en braille intégral, tout en leur appliquant la mise en page requise.
- On évite de couper les mots à l'intérieur d'un titre centré.
- Lorsqu'un titre apparaît naturellement en haut de page braille, il n'est jamais précédé de lignes vides (voir la remarque sous le titre « 2.1 f) Lignes vides, sauts de page et tabulations »).

a) Titre de premier niveau

Les titres de premier niveau sont ceux qui identifient les grandes divisions d'un ouvrage. En braille, un titre de premier niveau est centré sur une ou plusieurs lignes (voir « 2.1 a) Mode centrage »). Selon le type d'ouvrage, le titre de premier niveau peut se retrouver, comme dans le document d'origine, sur une nouvelle page; il peut également se trouver en cours de page braille, simplement précédé de deux lignes vides. Ce titre

est séparé du sous-titre ou du texte qui suit par deux lignes vides et au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

b) Titre de deuxième niveau

Un titre de deuxième niveau est centré, mais il n'est précédé et suivi que d'une seule ligne vide. Au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

c) Titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux

En imprimé, les titres de troisième, quatrième et cinquième niveaux sont présentés de façons très diverses. Souvent, seul un examen minutieux de la structure de l'ouvrage permet de les détecter quand la table des matières n'en fait pas clairement état.

En braille, un titre de troisième niveau est présenté en mode bloc 5 (voir « 2.1 d) Mode bloc »). Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide et au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

Un titre de quatrième niveau est aligné à la marge de gauche, c'est-à-dire présenté en mode bloc 1. Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide et au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

Un titre de cinquième niveau est disposé en mode paragraphe 3-1. Il est précédé mais non suivi d'une ligne vide. Comme pour les autres niveaux, le texte qui suit le titre commence sur une nouvelle ligne braille et au moins deux lignes de texte lui font suite sur la même page braille.

Remarque 1 : s'il existe une confusion possible entre un titre de cinquième niveau et un paragraphe de texte, le transcripateur peut choisir d'appliquer à ce titre une mise en évidence. Il utilisera alors ce procédé pour tous les titres de cinquième niveau de l'ouvrage.

Remarque 2 : s'il est nécessaire de distinguer des titres de sixième et de septième niveaux, le transcripateur peut disposer ces titres comme ceux du cinquième niveau en leur appliquant une mise en évidence spécifique. Il utilise alors ce procédé pour tous les titres de ce niveau et en informe le lecteur dans les notes du transcripateur en début de volume.

2.3 Les notes du transcripteur contextuelles

a) Généralités

Les notes du transcripteur qui figurent en pages préliminaires des volumes braille permettent de transmettre au lecteur des informations telles que la liste des codes utilisés, l'inventaire des symboles spéciaux employés dans l'ouvrage ainsi que l'identification des éléments non transcrits (voir « 2.6 d) Notes du transcripteur »).

Ces notes générales ne suffisent pas toujours. En effet, il est parfois nécessaire, en contexte, de fournir au lecteur une explication sur un élément d'information du document d'origine. En pareilles circonstances, le transcripteur rédige une note appropriée et l'encadre avec les indicateurs de note du transcripteur représentés par les symboles suivants :

- ⠠⠠⠠ (points 6, 2-3) : indicateur de début de note du transcripteur;
- ⠠⠠⠠ (points 5-6, 3) : indicateur de fin de note du transcripteur.

Ces symboles d'enserrement sont toujours rapprochés du texte qu'ils encadrent (voir « 1.5 Espacement »).

b) Notes en retrait

Les notes du transcripteur de nature contextuelle sont généralement détachées du texte et disposées en mode paragraphe 7-5 (voir « 2.1 Les éléments de mise en page braille »).

Ces notes apparaissent souvent en explication préliminaire à une adaptation (description d'une illustration, explication de la technique de transcription d'un tableau, indication de mise en page, etc.). Voir les nombreux exemples du *Code*, notamment en « 1.2 Mises en évidence de deuxième et troisième types » et « 2.9 Les tableaux ».

c) Notes incises

Il est également possible d'insérer une note du transcripteur directement dans le texte, en continu, en respectant le mode de présentation en cours. Cette pratique n'est toutefois recommandée que pour des notes brèves (un mot, une expression, une phrase). Ces courtes notes peuvent aussi bien précéder leur cible, pour prévenir une difficulté imminente, que la suivre, pour donner un complément d'information.

Exemple 64 : notes incises

Je crus bon encore d'aller prendre un bain, car j'avais entendu dire que les « bains » tirent leur nom du mot grec « βαλανείον », c'est-à-dire qu'ils chassent l'angoisse de l'âme.

[SAINT AUGUSTIN, *Les confessions*, Montréal, Éditions Médiaspaul, 2000, p. 166.]

Je crus bon encore d'aller prendre un bain, car j'avais entendu dire que les « bains » tirent leur nom du mot grec « βαλανείον », c'est-à-dire qu'ils chassent l'angoisse de l'âme.

CHAPITRE 7

Le jugement final

Le jugement final

2.4 La pagination

Tout document écrit en braille doit comporter une pagination braille. Un document braille peut comporter en outre une pagination de référence qui est la pagination du document d'origine.

a) **Pagination braille**

Quand seule la pagination braille est utilisée dans un document, le numéro de page est indiqué dans le coin inférieur droit. Dans le cas où du texte figure sur la même ligne que ce numéro, il en est séparé par au moins trois cellules vides.

Dans un volume braille, la pagination peut courir sans interruption de la page de titre jusqu'à la fin du volume. Certaines parties du volume peuvent également faire l'objet d'une pagination indépendante où le numéro de page est précédé d'un préfixe constitué d'une lettre unique. Les préfixes les plus usuels sont *p* pour « pages préliminaires », *n* pour « notes » et *t* pour « table des matières », mais on peut en utiliser d'autres comme *i* pour « index », *g* pour « glossaire » ou *s* pour « supplément ». Ils facilitent le repérage de ces pages quand le lecteur a besoin de s'y référer en cours de lecture.

Si la transcription d'un ouvrage nécessite plus d'un volume braille, la numérotation recommence à 1 au début de chaque volume. Il en va de même pour les pages préfixées.

Exemple 65 : pagination braille préfixée dans le coin inférieur droit

Alessandro Baricco
Châteaux de la colère
Traduit de l'italien par Françoise Brun

Vers le milieu du XIX^e siècle, dans la petite ville imaginaire de Quinnipak, vit toute une communauté rassemblée autour de la très belle Jun Reihl, dont toute la ville admire les lèvres, et de son mari monsieur Reihl, directeur de la fabrique de verre.

À Quinnipak, chacun a son désir, sa « folie » secrète : Pekish, l'extravagant inventeur de l'« humanophone », un orchestre où chacun ne chante qu'une seule note, toujours la même ; Pehnt, son jeune assistant, enfant trouvé toujours vêtu d'une veste immense et informe ; la « veuve » Abegg, veuve d'un mari qu'elle n'a jamais épousé ; Horeau, l'architecte français qui rêve de grandioses constructions transparentes, et Élisabeth, la locomotive à vapeur...

Avec *Châteaux de la colère*, Baricco nous offre un roman foisonnant et singulier, construit comme une fugue où chacun chante sa partition avec justesse et jubilation.

Prix Médicis étranger 1995.

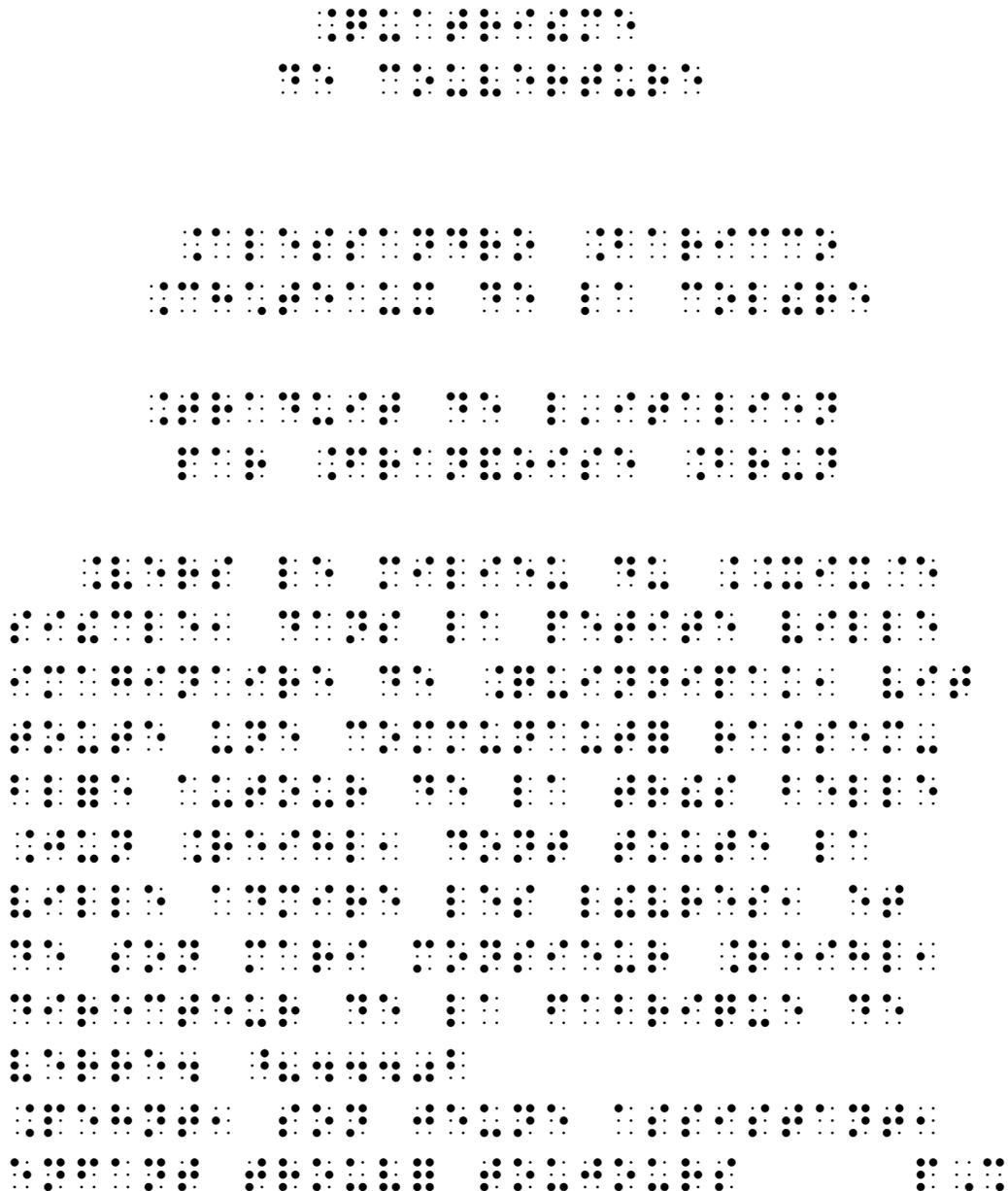
Franz Poltzer, *La naissance du jour* (détail).

 Texte intégral


 9 782070 419593

ISBN 2-07-041959-2 A 41959  catégorie **F7**

[Alessandro BARICCO, *Châteaux de la colère*, Paris, Gallimard, 2003.]



b) **Pagination de référence**

On appelle « pagination de référence » les numéros que portent les pages du document d'origine. Quand un document braille est la transcription d'un document paginé, il doit comporter les deux types de numérotation des pages : pagination braille et pagination de référence.

Dans la transcription braille, l'indication de la pagination de référence ne débute qu'après les pages préliminaires (pages de couverture, notes du transcripateur, etc.) (voir « 2.6 Les pages préliminaires »).

Deux méthodes sont utilisées, dans la francophonie, pour indiquer la pagination de référence. Au Québec, seule la première méthode est utilisée.

Première méthode

Selon ce procédé, le numéro de la page de référence est placé dans le coin supérieur droit et le numéro de la page braille dans le coin inférieur droit. Au moins trois cellules sont laissées vides entre le texte et ces numéros de pages.

Lorsqu'un changement de page braille survient avant la fin de la page du document d'origine, le numéro de page de référence porte, sur la nouvelle page braille, la lettre *a* en préfixe. Si un nouveau changement de page braille se produit, le préfixe devient *b*, et ainsi de suite pour toutes les pages braille nécessaires à la transcription de cette page du document d'origine.

À l'endroit précis où se produit le changement de page de référence, on utilise, à l'intérieur de la page braille, un indicateur constitué d'une ligne entière de traits de conduite ⠆⠆ (points 3-6) qui se termine, sans espace, par le numéro de la nouvelle page de référence. En outre, afin de prévenir le lecteur qu'une nouvelle page de référence commence sur la page braille en cours, le suffixe ⠆ (point 5) est ajouté à la pagination de référence placée au coin supérieur droit de cette page braille.

L'indicateur de changement de page de référence est omis lorsqu'une nouvelle page du document d'origine commence en même temps qu'une nouvelle page braille. Cette omission est également de mise lorsque le texte d'une page du document d'origine se termine sur l'avant-dernière ligne de la page braille; la dernière ligne est alors laissée vide, la transcription se poursuivant sur la nouvelle page braille. Cette coïncidence peut également être provoquée par le transcripateur lorsqu'il force un changement de page braille pour amorcer une nouvelle page du document d'origine.

Ces changements simultanés de page de référence et de page braille sont signalés au lecteur par l'absence de préfixe au numéro de page de référence figurant au coin supérieur droit de la page braille.

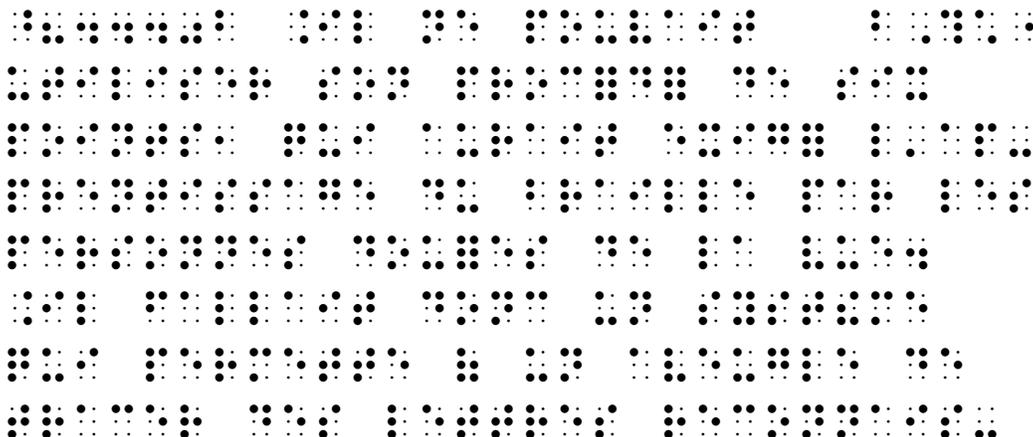
Lorsque le dernier mot d'une page de l'imprimé est coupé, cette coupure est ignorée et l'indicateur de changement de page de référence est placé immédiatement après ce

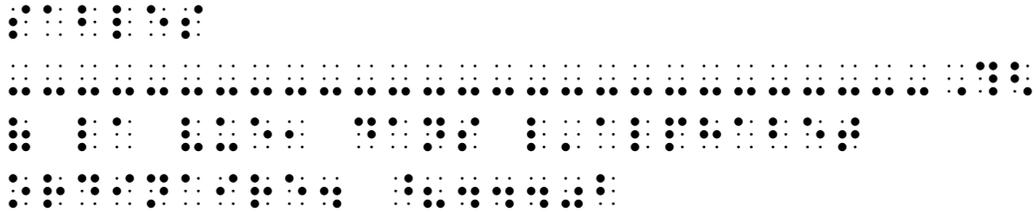
mot. Font exception à cette règle les textes à lignes numérotées où le mot restera coupé dans la transcription braille (voir « 2.13 b) Numérotation braille dans la marge de droite »).

Exemple 66 : pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (première méthode)

<p>La raphigraphie</p>	
<p>Braille s'intéressa alors au moyen de faire communiquer par écrit personnes ayant la vue et aveugles. Il ne pouvait utiliser son procédé de six points, qui aurait exigé l'apprentissage du braille par les personnes douées de la vue. Il fallait donc un système qui permette à un aveugle de tracer des lettres reconnaissables</p>	<p>41</p>
<p><i>Ci-dessus: globe terrestre en braille. Le braille peut être appliqué à tout ce qui nécessite l'usage de l'alphabet, des chiffres, ou des signes scientifiques.</i></p>	<p>bles à la vue, dans l'alphabet ordinaire. En 1839, Braille trouva la solution. Il élaborait un procédé, non seulement pour le contour des lettres, mais aussi des cartes, des figures géométriques et des notes de musique, à base de points. Les aveugles pouvaient sentir ce contour, les autres le voir. Il appela ce système raphigraphie, et les étudiants de l'institution mirent autant d'enthousiasme à l'apprendre que le braille. Ils pouvaient écrire à leurs parents, maintenant! Cette invention prit davantage d'extension lorsque François-Pierre Foucault, un ami de Braille à l'esprit inventif qui vivait à l'hôpital des Quinze-Vingts, imagina une machine pour imprimer en raphigraphie. Elle était constituée de leviers dont les extrémités en relief imprimaient les lettres sur le papier. Ce n'était rien moins que l'ancêtre direct de la machine à écrire, et</p>
<p>42</p>	

[Beverley BIRCH, *Louis Braille : l'inventeur du langage qui permet aux aveugles de lire*, Montréal, L'Étincelle, 1990, p. 41-42.]





Lorsque plusieurs changements de page de référence surviennent au cours de la même page braille, on indique le premier et le dernier numéro de ces pages, reliés par un trait d'union. Dans ce cas, seul le dernier numéro de page est repris au haut de la page braille suivante, précédé du préfixe alphabétique.

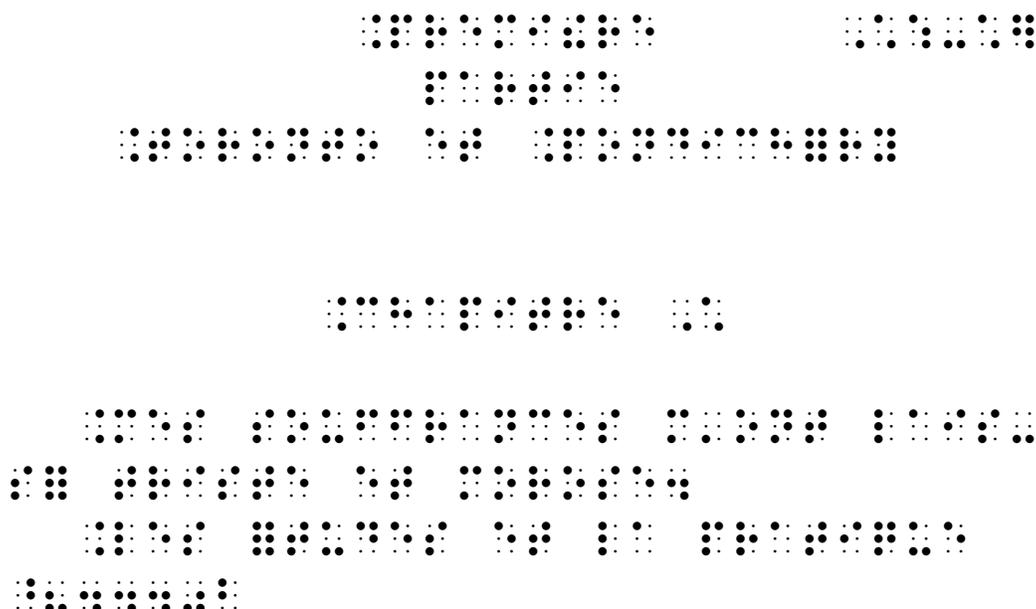
Exemple 67 : pagination de référence double (première méthode)

<p>Plus tard, à Toronto, dans les neuf colonnes de Patel du bottin téléphonique, je l'ai trouvé, le personnage principal. Mon cœur bondissait quand j'ai composé son numéro. La voix qui répondit avait un accent canadien teinté d'un rien d'indien, léger mais indubitable, comme un reste d'encens dans l'air. « C'était il y a bien longtemps », dit-il. Mais il acceptait une rencontre. Nous nous sommes vus plusieurs fois. Il m'a montré le journal qu'il avait tenu pendant les événements. Il m'a montré les coupures de presse jaunies qui prouvaient qu'il avait été brièvement, obscurément fameux. Il m'a raconté son histoire. Pendant tout ce temps, je prenais des notes. À peu près un an plus tard, après de nombreuses difficultés, j'ai reçu une bande magnétique et un rapport écrit du ministère des Transports du Japon. C'est en écoutant cet enregistrement que j'ai pensé que M. Adirubasamy avait raison ; c'était, en effet, une histoire à vous faire croire en Dieu.</p> <p>Il m'a paru normal que l'histoire de M. Patel soit racontée principalement à la première personne – avec sa voix, avec ses yeux. Mais toute imprécision et toute erreur sont de mon fait.</p> <p>Je dois remercier quelques personnes. Bien sûr, je suis d'abord redevable envers M. Patel. Ma reconnaissance à son endroit n'a pas plus de limites que l'océan Pacifique et j'espère que ma manière de raconter son histoire ne le décevra pas. Puisqu'il m'a donné le point de départ dans cette affaire, je dois aussi dire merci à M. Adirubasamy. De plus, pour m'avoir aidé à la compléter, je dois ma gratitude à trois fonctionnaires au professionnalisme exemplaire : M. Kazuhiko Oda, naguère de l'Ambassade du Japon à Ottawa ; M. Hiroshi Watanabe, de la Oika Shipping Company ; et tout spécialement M. Tomohiro Okamoto, maintenant retraité du ministère des Transports du Japon. Quant à l'étincelle de vie, je la dois à M. Moacyr Scliar. Finalement, je voudrais manifester ma sincère reconnaissance à la grande institution qu'est le Conseil des Arts du Canada, sans une bourse duquel je n'aurais pu rassembler les pièces de cette histoire qui n'a rien à voir avec le Portugal en 1939. Si nous, citoyens, n'aidons pas nos artistes, nous sacrifions alors notre imagination sur l'autel de la réalité brute et nous finissons par ne plus croire en rien et par ne plus avoir que des rêves sans valeur.</p>	<p style="text-align: right;">PREMIÈRE PARTIE</p> <p style="text-align: right;">Toronto et Pondichéry</p>
--	---

	<p style="text-align: right;">CHAPITRE I</p> <p>Mes souffrances m'ont laissé triste et morose.</p> <p>Les études et la pratique constante, consciente de la religion m'ont lentement ramené à la vie. J'ai maintenu ce que certains considéreraient comme mes étranges pratiques religieuses. Après une année d'école secondaire, je suis allé à l'Université de Toronto, où j'ai entrepris un baccalauréat à double spécialisation : les études religieuses et la zoologie. Mon mémoire de quatrième année en études religieuses portait sur certains aspects de la théorie cosmogonique d'Isaac Luria, le grand kabbaliste du seizième siècle, originaire de Safed. Mon mémoire en zoologie était une analyse fonctionnelle de la glande thyroïde du paresseux à trois orteils. J'ai choisi le paresseux parce que son comportement – calme, silencieux et introspectif – aidait à apaiser mon esprit dévasté.</p> <p>Il y a des paresseux à deux orteils et des paresseux à trois orteils, qu'on reconnaît par les pattes antérieures de l'animal, car tous les paresseux ont trois orteils aux pattes postérieures. Un été, j'ai eu la grande chance d'étudier le paresseux à trois orteils <i>in situ</i>, dans la jungle équatoriale brésilienne. C'est une créature extrêmement fascinante. Sa seule habitude est l'indolence. En moyenne, elle dort ou se repose vingt heures par jour. Notre équipe étudiait les habitudes de sommeil de cinq paresseux sauvages à trois orteils : on plaçait sur leur tête, tôt en soirée, quand ils venaient de s'endormir, une assiette de plastique rouge vif pleine d'eau. On la retrouvait encore bien en place tard dans la matinée du lendemain, l'eau grouillante d'insectes. Le paresseux est à son plus actif au coucher</p> <p style="text-align: right;">17</p>
--	---

[Yann MARTEL, *L'histoire de Pi*, Montréal, XYZ éditeur, 2003, p. 14-17.]

Haut de la première page braille



Haut de la deuxième page braille



Seconde méthode

Selon ce procédé, la première ligne de la page braille est réservée aux indications de numéros de page. Le numéro de la page de référence est centré ou placé dans le coin supérieur gauche et le numéro de la page braille dans le coin supérieur droit.

Lorsqu'un changement de page braille survient avant la fin de cette page du document d'origine, le numéro de page de référence porte, sur la nouvelle page braille, la lettre *a* en suffixe. Si un nouveau changement de page braille se produit, le suffixe devient *b*, et ainsi de suite pour toutes les pages braille nécessaires à la transcription de cette page du document d'origine.

Lorsque le changement de page du document d'origine survient en même temps qu'un changement de page braille, le numéro de page de référence est indiqué sans suffixe sur la première ligne de la page braille. Lorsque le changement de page du document d'origine survient dans le cours d'une page braille, à l'endroit précis où se produit ce changement, on utilise l'indicateur de changement de page ⠠⠠ (points 5, 2-5) prévu

au tableau 3. Ce symbole est précédé et suivi d'un espace. Si ce changement de page de référence précède un titre ou un nouveau paragraphe, l'indicateur est reporté à la ligne écrite suivante.

Avec cette méthode, l'indicateur de changement de page de référence matérialisé par un trait continu sur toute la largeur de la page braille peut aussi être utilisé, comme dans l'exemple 66 « Pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (première méthode) ».

Lorsque plusieurs changements de page de référence surviennent au cours de la même page braille, on indique le premier et le dernier numéro de page, reliés par un trait d'union.

Exemple 68 : pagination de référence avec changement de numéro de page dans la page braille en cours (seconde méthode)

<p>vouloir s'échapper ; il arrive souvent qu'ils soient trop ancrés dans leurs habitudes pour pouvoir restructurer leur monde subjectif et s'adapter à un nouvel environnement.</p> <p>Mais même des animaux ayant été élevés dans des zoos, n'ayant jamais connu la nature sauvage, et qui sont donc parfaitement adaptés à leur enclos et ne ressentent pas de tension en présence des humains, connaîtront des moments d'agitation qui les amèneront à chercher à s'évader. Tous les êtres vivants ont en eux une mesure de folie qui les pousse dans des directions étranges, parfois inexplicables. Cette folie peut être salutaire ; elle est intimement liée à la capacité d'adaptation. Sans elle, aucune espèce ne pourrait survivre.</p> <p>Quelle que soit la raison de vouloir s'échapper, saine ou folle, les détracteurs des zoos devraient se souvenir que les animaux ne se sauvent pas pour <i>aller vers</i> un lieu mais plutôt pour <i>fuir</i> un lieu. Quelque chose dans leur propre espace leur a fait peur – l'intrusion d'un ennemi, l'agression d'un animal dominateur, un bruit surprenant – et a déclenché une réaction de fuite. L'animal s'évade ou il essaie de s'évader. J'ai été surpris d'apprendre au zoo de Toronto – un excellent zoo, par ailleurs – que les léopards peuvent faire des bonds allant jusqu'à six mètres de hauteur. Notre enclos pour les léopards à Pondichéry avait un mur arrière de <i>cinq</i> mètres de haut ; j'en conclus que Rosie et Copycat n'ont jamais sauté au delà de cette paroi, non pas parce qu'ils en étaient incapables physiquement mais simplement parce qu'ils n'avaient pas de raison de le faire. Les animaux qui s'enfuient passent du connu à l'inconnu – et s'il y a une chose qu'un animal déteste par-dessus tout, c'est bien l'inconnu. Les animaux qui s'évadent se cachent habituellement dans le premier endroit qu'ils trouvent où ils éprouvent un sentiment de sécurité, et ils ne sont dangereux que pour ceux qui se placent entre eux et ce qu'ils tiennent alors pour un lieu sûr.</p> <p>58</p>	<p>CHAPITRE 11</p> <p>Prenons par exemple le cas d'une femelle léopard noire qui s'échappa du zoo de Zurich pendant l'hiver de 1933. Elle était arrivée depuis peu au zoo et semblait bien s'entendre avec le léopard mâle. Mais différentes marques de griffes laissaient croire à des conflits matrimoniaux. Avant qu'une décision ne fût prise sur la question, la femelle se glissa dans une brèche entre les barres du plafond de sa cage et elle disparut dans la nuit. La nouvelle de la présence d'un carnivore sauvage libre au beau milieu de la ville provoqua un grand émoi dans la population de Zurich. Des pièges furent mis en place, des chiens de chasse furent lancés. Ils réussirent tout juste à libérer la région de ses quelques chiens sauvages. On ne découvrit aucune trace du léopard pendant <i>dix semaines</i>. Finalement, un travailleur saisonnier le trouva sous une grange à trente-cinq kilomètres de la ville et l'abattit. Il y avait tout près les restes d'un chevreuil. Qu'un grand fauve tropical noir ait pu réussir à survivre pendant plus de deux mois en plein hiver suisse sans que personne le voie, et sans attaquer qui que ce soit, indique bien que les animaux des zoos en maraude ne sont pas des criminels dangereux mais simplement des créatures sauvages qui cherchent à se faire leur propre place.</p> <p>Et ce n'est qu'un cas parmi d'autres. Si vous preniez la ville de Tôkyô, la tourniez à l'envers et la brassiez un peu, vous vous étonneriez des animaux que vous verriez en tomber. Il y aurait bien plus qu'une averse de chiens et de chats, je peux vous en assurer. Des boas constrictors, des dragons Komodo, des crocodiles, des piranhas, des autruches, des loups, des lynx, des wallabies, des lamantins, des porcs-épics, des orangs-outans, des sangliers sauvages – c'est le genre de pluie à laquelle votre parapluie pourrait s'attendre. Et il y eut des gens pour s'attendre à retrouver... ah ! En plein milieu de la jungle tropicale mexicaine, vous vous rendez compte ? Ah ! Ah ! C'est ridicule, c'est à mourir de rire. À quoi pensaient-ils ?</p> <p>59</p>
---	--

[*Ibid.*, p. 58-59.]

2.5 Format et étiquetage des volumes braille

La transcription d'un document imprimé peut nécessiter plusieurs volumes braille. Il est recommandé que chaque volume ne compte pas plus de 150 pages recto verso ou de 80 pages recto.

Les formats de page les plus usuels sont les suivants :

- format A4 : 27 ou 28 lignes de 30 caractères;
- format Lettre US (8 ½ × 11 po ou 21,5 × 28 cm en orientation portrait) : 25 lignes de 30 caractères;
- format Lettre US (8 ½ × 11 po ou 21,5 × 28 cm en orientation paysage) : 19 lignes de 40 caractères;
- format américain (11 ½ × 11 po ou 29,2 × 28 cm) : 25 lignes de 40 caractères.

Un volume braille doit toujours être clairement identifié sur la couverture avec des étiquettes en braille et en imprimé comportant au minimum les informations suivantes : auteur, titre de l'ouvrage, numéro du volume braille et nombre total de volumes.

La division des volumes s'harmonise avec les divisions naturelles du document d'origine. Par exemple, si un chapitre s'étend sur deux volumes braille, on veille à ne pas le couper à un endroit inapproprié (au milieu d'une phrase, d'un paragraphe, d'un dialogue, etc.). Le volume suivant comporte la mention « suite », placée entre indicateurs de note du transcripneur, après le rappel du titre du chapitre en cours.

2.6 Les pages préliminaires

Pour faciliter le repérage, il est souhaitable de réunir la plupart des informations relatives à un ouvrage au début du premier volume braille.

La numérotation braille des pages préliminaires comporte le préfixe *p* afin qu'elles se distinguent de celles du corps du texte. Le numéro de la première page est toutefois omis.

Les pages préliminaires regroupent généralement les rubriques énumérées ci-après.

a) Page de titre

Toutes les lignes de la page de titre sont centrées. Cependant, la consigne énoncée sous le titre « 2.1 a) Mode centrage » selon laquelle il faut laisser trois cellules vides de part et d'autre de chaque ligne centrée n'est pas appliquée ici.

Comme il est précisé dans la première remarque sous le titre « 2.2 Les titres », on évite, sur la page de titre, l'emploi d'indicateurs de mise en évidence et de passages ou de *mots* entièrement en majuscule.

Les informations de la page de titre sont groupées en quatre zones séparées par une ou deux lignes vides. Le transcritteur répartit ces informations de manière à occuper toute la hauteur de la page, de la première à la dernière ligne.

Les quatre zones comportent, s'il y a lieu, les informations suivantes :

Première zone : information relative au titre et à l'auteur :

- le titre de l'ouvrage et, le cas échéant, le sous-titre;
- le genre, s'il est mentionné (roman, nouvelles, etc.);
- le nom du ou des auteurs, précédé et suivi d'une ligne vide;
- le nom du traducteur.

Deuxième zone : information relative à l'édition :

- le nom de l'éditeur, le lieu et l'année d'édition;
- la collection;
- le numéro ISBN (ou ISSN).

Troisième zone : information relative à la transcription :

- la mention « Transcription braille » suivie de l'année de la transcription;
- le nom du producteur de l'ouvrage en braille.

Quatrième zone : information relative au volume braille en cours :

- les numéros de page de référence, s'ils sont utilisés, sous la forme « Pages de l'imprimé : 7-34 »;
- les numéros de page braille, en indiquant séparément les pages préfixées, sous la forme « Pages braille : p1-p7; 1-120, t1-t3 »;
- le numéro du volume braille et le nombre total de volumes sous la forme « Volume 1/5 » ou « Volume 1 sur 5 ».

b) Verso de la page de titre

Cette page contient les informations qui n'ont pu être reproduites sur la page de titre, par exemple, le titre original lorsqu'il s'agit d'une traduction, la collection, le copyright, le dépôt légal, l'adresse du producteur braille et ses références Internet, etc.

c) Deuxième, troisième et quatrième de couverture

Ces pages portent la mention « Deuxième de couverture », « Troisième de couverture » ou « Quatrième de couverture ». Chacune d'elles débute sur une nouvelle page braille impaire et reproduit le texte d'origine. Si l'ouvrage compte plus d'un volume, ces rubriques peuvent n'apparaître que dans le premier volume (voir exemple 63 sous le titre « 2.4 a) Pagination braille »).

d) Notes du transcripteur

Cette rubrique porte la mention « Notes du transcripteur » et commence sur une nouvelle page braille impaire. Son contenu informe le lecteur du ou des codes utilisés pour la transcription de l'ouvrage, signale – s'il y a lieu – que la transcription est réalisée en braille de base, précise les adaptations spécifiques et, le cas échéant, les éléments non transcrits (photos, schémas complexes, etc.). Cette page peut se diviser en sous-rubriques afin de regrouper les notes du transcripteur par thèmes. Ces sous-rubriques peuvent être introduites par des titres tels que « Codes utilisés », « Adaptations », « Symboles spéciaux », etc.

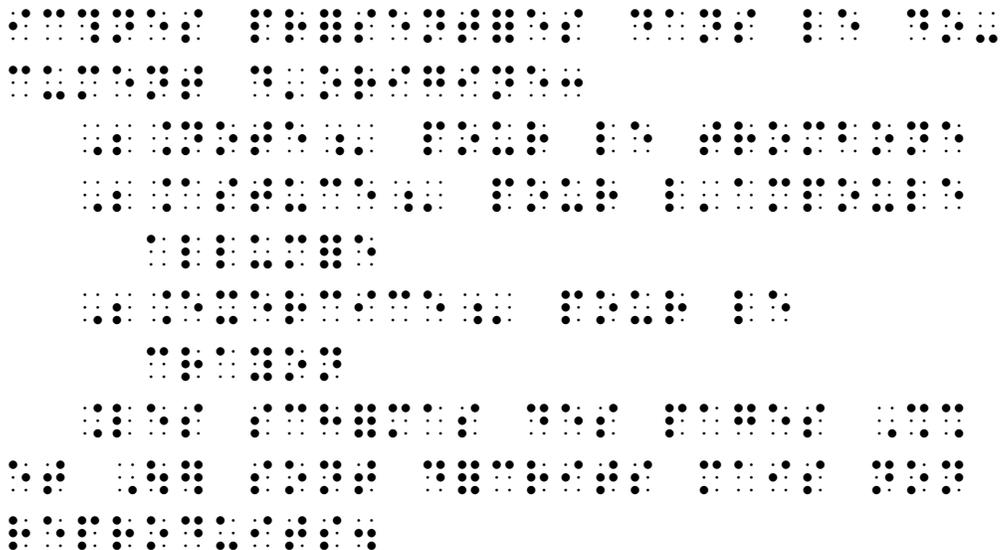
Lorsque le contenu de ces notes est très général et concerne tout l'ouvrage, cette rubrique peut n'apparaître que dans le premier volume. Pour les volumes suivants, on peut choisir de n'indiquer que les adaptations ou symboles spéciaux particuliers au volume en cours.

Remarque : lorsque le contenu des rubriques « Deuxième de couverture », « Troisième de couverture » et « Quatrième de couverture » est abondant, on peut faire figurer les « Notes du transcripteur » avant ces rubriques afin d'en faciliter le repérage.

Exemple 69 : page de notes du transcripteur

Notes du transcripteur

Le contenu de cette page est représenté par des symboles de points (braille) qui correspondent à la transcription de la page de notes du transcripteur.



e) **Autres rubriques**

Les pages préliminaires peuvent contenir d'autres rubriques telles que « Du même auteur », « Remerciements », une dédicace, du texte placé en exergue, etc. Ces informations sont toujours transcrites là où elles apparaissent dans le document d'origine; elles ne figurent donc dans les pages préliminaires braille que si elles sont présentées avant le corps du texte dans le document d'origine.

Ces rubriques ne figurent que dans le premier volume d'un ouvrage.

Chacune de ces rubriques commence sur une nouvelle page braille.

2.7 Les tables des matières

Dans la mesure du possible, tout ouvrage ou magazine comporte une table des matières, que celle-ci figure ou non dans le document d'origine.

En braille, on a recours à deux types de tables des matières : la table générale fait état de tout le contenu de l'ouvrage tandis que la table spécifique ne présente que le contenu du volume en cours. Les deux types de tables des matières renvoient à la pagination de référence, à moins qu'il ne s'agisse d'un document exclusivement braille, ne s'appuyant pas sur un document d'origine spécifique, auquel cas ces tables renvoient nécessairement à la pagination braille.

Pour les pages braille qui présentent les tables des matières, il faut veiller à prévoir un pied de page vide de façon à ce que les numéros de page des éléments de la table des matières ne puissent être confondus avec les numéros de page braille du document lui-même.

a) Table générale

La table des matières générale ne figure que dans le premier volume et présente l'ensemble de la structure de l'ouvrage. Elle est toujours placée en fin de volume et commence sur une nouvelle page braille, impaire s'il s'agit d'une transcription recto verso. Sa pagination braille comporte le préfixe *t* afin d'en faciliter le repérage (voir « 2.4 a) Pagination braille »). Cette rubrique porte la mention « Table des matières » ou « Sommaire », centrée sur la première ligne de la page et suivie d'une ligne vide.

En braille, la table des matières se présente, pour ainsi dire, en deux colonnes : la première fait état du contenu du document en mode liste, simple ou hiérarchisée; la seconde, appuyée à droite, indique les numéros de page correspondants. Le texte de la colonne de gauche ne peut empiéter sur la colonne des numéros de page dont il est séparé par au moins deux cellules vides. De plus, une série de points de conduite ∴ (point 3) précédée et suivie d'une cellule vide, relie l'entrée de table des matières à son numéro de page. Cependant, si on ne peut insérer au moins deux de ces points de conduite, on les omet.

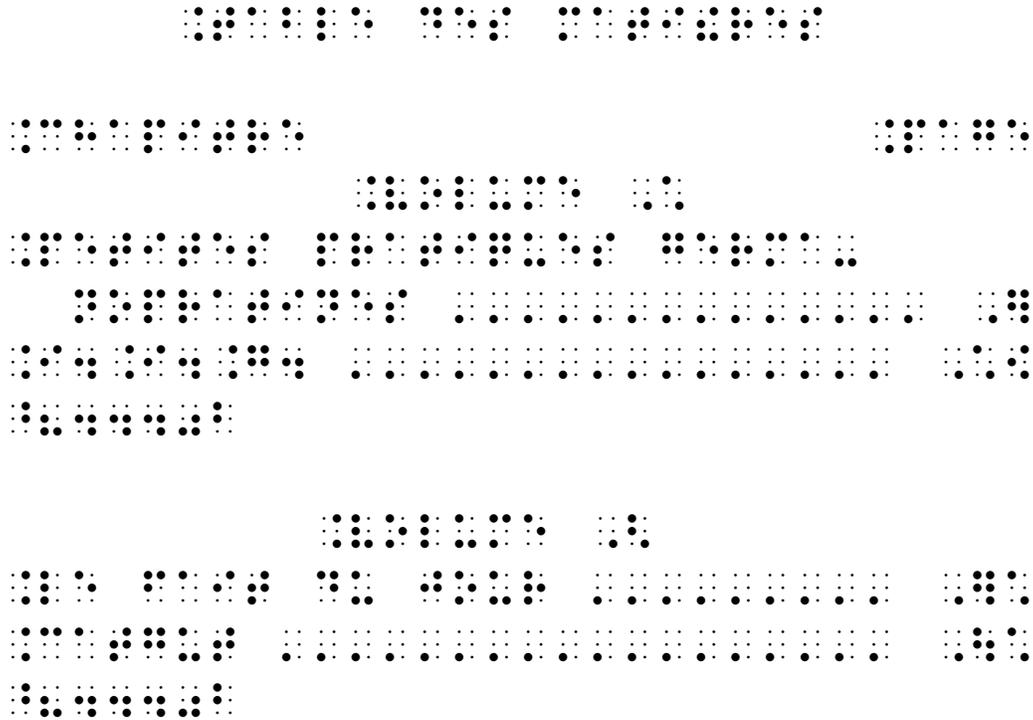
Les deux colonnes peuvent afficher des en-têtes. Celui de la première colonne varie en fonction de son contenu (« Chapitre », « Leçon », etc.), celui de la seconde colonne étant le mot « Page ».

La table générale rend compte du découpage de l'ouvrage en volumes braille. Le contenu du premier volume est précédé de la mention « Volume 1 », centrée. Une mention analogue, précédée mais non suivie d'une ligne vide, introduit le contenu de chacun des autres volumes. Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer le découpage de l'ouvrage dès la transcription du premier volume, on regroupe toutes les matières des volumes 2 et suivants sous la mention « Autres volumes ».

Exemple 70 : table des matières générale

Table	
Petites pratiques germanopratives .	7
I.I.G.	19
Cet homme et cette femme	31
The Opel Touch.....	35
Ambre	45
Permission	55
Le fait du jour.....	71
Catgut	81
Junior	87
Pendant des années.....	101
Clic-clac	117
Épilogue.....	141

[Anna GAVALDA, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, Paris, Éditions J'ai lu, 1999, p. 159.]



b) Table spécifique

Comme la table générale, cette table des matières est toujours placée en fin de volume. Elle est donc omise dans le premier volume.

Hormis la consigne relative au découpage en volumes, toutes les indications de mise en page énoncées sous le titre « 2.7 a) Table générale » s'appliquent.

Exemple 71 : table des matières spécifique (en liste hiérarchisée)

TABLE DES MATIÈRES	
Introduction	1
Partie 1 L'analyse du pouvoir politique	7
Chapitre 1 L'objet et les méthodes de la science politique	11
Les trois dimensions de la politique	14
Un peu d'épistémologie	16
Les sciences sociales sont-elles des sciences expérimentales?	21
Les méthodes des sciences sociales	25
La science politique	33
Les secteurs d'étude de la science politique	37
La contribution des autres disciplines	42
Étude de cas 1.1	46
Pour aller plus loin	48
Questions et sujets de recherches	48
Chapitre 2 Le pouvoir politique et l'État	50
Du pouvoir politique à l'autorité	51
L'influence	51
Le pouvoir	52
Le pouvoir politique	54
La brève histoire du pouvoir politique	58
L'exercice du pouvoir politique	62
La légitimité	67
Les types de légitimité	69
Les trois types de légitimité selon Max Weber	71
L'autorité	74
La possession du pouvoir politique	76
De l'autorité à l'État	81
La nation	81
L'État	84
Les types d'État	88
Étude de cas 2.1	90
Pour aller plus loin	93
Questions et sujets de recherches	93

[Gérard LORIOT, *Pouvoir, idéologies et régimes politiques*, Montréal, Groupe Beauchemin éditeur ltée, 2003, p. v.]

2.8 Les notes de bas de page, notes de fin et notes marginales

a) Appel de note

Dans les documents imprimés, les appels de note apparaissent en élévation sous forme de chiffres arabes, d'astérisques, de symboles graphiques, de lettres ou de chiffres romains. Ces identificateurs ne sont pas détachés du texte auquel ils se rapportent.

En braille, ces appels ne sont pas rendus au moyen de l'élévation. On utilise plutôt l'indicateur d'appel de note ⠆ (points 3-4-6) qui est obligatoirement précédé d'un espace et qui est immédiatement suivi de l'identificateur de la note.

Quand ces identificateurs ne sont pas reproductibles en braille, on les remplace par un numéro correspondant à l'ordre d'apparition des notes dans le document d'origine. On procède également de cette manière lorsque les notes doivent être regroupées en fin de volume ou en fin d'ouvrage de même que lorsque le repérage des notes y gagne en facilité.

b) Texte de la note

Le texte de la note peut être transcrit en divers lieux : directement en dessous de l'appel de note, immédiatement après le paragraphe où a lieu l'appel, en fin de volume braille ou encore au sein d'un volume distinct. Le transcripteur veille à choisir l'emplacement le plus approprié, compte tenu de la nature de l'ouvrage, de son découpage, du nombre de notes, de leur taille moyenne et de la fréquence estimée de consultation des notes. Le mode retenu est appliqué systématiquement dans tout l'ouvrage.

Le texte de la note est toujours précédé de son identificateur qui est généralement suivi d'un point et d'un espace. Lorsqu'elle apparaît dans le corps de l'ouvrage, la note est transcrite en mode paragraphe et disposée en retrait de deux tabulations par rapport au texte auquel elle fait suite, sauf si ce texte est lui-même une note. Par exemple, à l'intérieur, ou à la suite d'un paragraphe transcrit en 3-1, l'écriture d'une note commencera sur une nouvelle ligne, en cellule 7, et se poursuivra, à compter de la

cellule 5, sur autant de lignes que nécessaire (voir « 2.1 b) Mode paragraphe ou alinéa » et « 2.1 e) Passage d'un mode à un autre »).

Exemple 72 : notes de bas de page

Ils approchent avec précaution d'un piège noyé¹, attachent le bateau à un poteau, le père se lève, examine avec soin l'eau, la cachette, absolument rien!

- Il est vide, murmure le père qui se rassied tranquillement.

1. Il s'agit de « filets dormants » ou « filets noyés », pour la pêche au saumon. [Iouri KAZAKOV, « Les secrets de Nikichka », dans *La petite gare et autres nouvelles*, Paris, Gallimard, 2000, p. 168.]

Braille representation of the text above, showing the main text and the footnote. The footnote is indicated by a horizontal line and a number '1'.

c) Appels multiples pour une même note

Lorsque plusieurs appels de note renvoient à un même texte de note, diverses approches sont possibles selon les circonstances. Lorsque ces appels sont en nombre restreint, le texte de la note pourra simplement être répété chaque fois. Par contre, lorsque ces appels sont fréquents et les notes volumineuses, il pourrait être avantageux de numéroter séquentiellement toutes les notes et de les regrouper en fin de volume

braille ou en fin d'ouvrage. Le transcripteur veillera à développer une stratégie appropriée aux circonstances.

d) Notes abondantes

Dans le cas de notes particulièrement nombreuses ou volumineuses, une section en fin de volume braille, – dont la pagination braille comportera le préfixe *n* – ou un volume séparé pourra être prévu pour les regrouper.

e) Notes marginales

Dans l'imprimé, il arrive que des notes soient placées en marge du texte, sans qu'elles répondent à un appel identifié par un chiffre ou un autre signe. Le transcripteur détermine, en fonction de leur contenu, l'emplacement le plus approprié à leur transcription. Dans tous les cas, les notes marginales sont transcrites dans le cours de la page du document d'origine où elles apparaissent. En braille, chaque note est transcrite séparément, en mode paragraphe et disposée en retrait de deux tabulations par rapport au texte auquel elle fait suite, sauf si ce texte est lui-même une note. Le texte de la note marginale est introduit par l'indicateur ⠆⠆⠆⠆ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6, 1-3-4).

Exemple 73 : notes marginales

Avant Socrate, les sophistes avaient eux aussi délaissé la philosophie de la nature et s'étaient intéressés aux problèmes éthiques et politiques. Toutefois, puisqu'ils soutenaient que le bien est changeant et relatif à l'opinion, qu'il ne possède aucune qualité objective, les sophistes ne pouvaient faire des problèmes éthiques l'objet d'une science véritable. Socrate s'oppose à ce relativisme. Selon lui, le bien ne peut dépendre de ce qui apparaît à chacun. Pour lui, il n'y a qu'une seule vérité, à partir de laquelle il est possible de juger de la valeur de nos actions. Le bien n'est pas relatif à chacun ; il est le même dans tous les cas, il est universel. Socrate s'indigne de ce que ceux qui s'affairent à rédiger les lois soient impuissants à définir correctement l'essence de la justice. Comment peuvent-ils juger de la rectitude d'une loi s'ils ne savent ce qu'est en soi la justice ?

Socrate dénonce les prétentions de ceux qui disent enseigner la vertu et qui cherchent à acquérir du pouvoir en séduisant les autres par de beaux discours. Il ne croit pas que la vertu s'acquière simplement en écoutant les autres en parler ; il affirme plutôt que la vertu exige un travail sur soi-même. Selon lui, chacun a en lui le sens du vrai, et c'est à chacun de trouver, dans les profondeurs de son âme, la vérité sur le bien.

On a établi plusieurs analogies entre Socrate et Jésus de Nazareth. Tous deux ont eu, en effet, une influence historique immense alors qu'ils se déplaçaient uniquement l'un dans sa cité, l'autre dans son petit pays, pour transmettre un enseignement moral à qui voulait bien les entendre. Tous deux s'opposaient à la tradition de leur époque et ont été condamnés par la justice de leur propre communauté, puis mis à mort. Tous deux ont perçu leur mort comme un signe du règne ultérieur de la justice ou de l'amour. Enfin, aucun n'a laissé d'œuvres écrites, et ce sont des disciples qui ont fondé des écoles pour propager le message des maîtres. Dans le cas de Socrate, cependant, les disciples ont conçu des doctrines qui sont en désaccord entre elles et, dans bien des cas, en désaccord avec Socrate lui-même.

Parmi les successeurs de Socrate, on distingue les grands socratiques et les petits socratiques. Les grands socratiques se partagent en deux écoles : ce sont Platon et les ACADÉMICIENS d'une part, et Aristote et les PÉRIPATÉTICIENS d'autre part. Les petits socratiques, ce sont : Antisthène (-445/-365) et Diogène de Sinope (-413/-327) de l'école cynique, qui a influencé le STOÏCISME ; Aristippe (IV^e s. av. J.-C.), le fondateur de l'école des cyrénaïques, qui s'est prolongée dans l'ÉPICURISME ; Euclide dit le socratique (-450/-380), le fondateur de l'école des mégariques, qui a influencé le SCEPTICISME. Cette diversité de doctrines s'explique probablement par le fait que la pensée de Socrate était à l'opposé d'un dogme et

Les ACADÉMICIENS sont ceux qui fréquentaient l'Académie, célèbre école fondée par Platon.

Les PÉRIPATÉTICIENS sont les disciples d'Aristote. Ce nom vient du grec *peripateîn*, qui veut dire « se promener ». On appelait ainsi les disciples d'Aristote, parce que ce dernier leur enseignait en marchant.

Le STOÏCISME et l'ÉPICURISME sont deux écoles de pensée nées pour répondre aux besoins moraux des Grecs après la chute des cités-États. Alors que le stoïcisme offre le modèle d'une cité universelle, l'épicurisme propose l'intimité d'une « société des amis ». D'un côté, on pense que toute souffrance individuelle peut être anéantie si on l'envisage par rapport à l'ordre déterminé de l'univers. De l'autre côté, on recherche l'absence de trouble au moyen de l'élimination des désirs superflus et des craintes relatives aux dieux.

Le SCEPTICISME fait ici référence à une école de pensée dont le fondateur est Pyrrhon d'Élis, qui a vécu de -365 à -275. Les adeptes du scepticisme nient que la vérité puisse être atteinte par l'être humain. En conséquence, ils pratiquent la suspension de tout jugement.

[Hélène LARAMÉE, *Introduction à la philosophie*, Montréal, Chenelière McGraw Hill, 2003, p. 119.]

2.9 Les tableaux

Dans l'imprimé, les tableaux se présentent sous une multitude de formes. Il appartient donc au transcripteur d'analyser soigneusement la structure d'un tableau afin d'en faire une adaptation braille appropriée. En effet, compte tenu de la contrainte inhérente à la longueur des lignes braille (généralement une trentaine de caractères en mode portrait, une quarantaine en mode paysage), la disposition des tableaux ne peut pas toujours être calquée sur celle du document d'origine.

L'adaptation d'un tableau peut se faire en ayant recours à l'une des cinq présentations suivantes ou à une combinaison de celles-ci (voir « 2.9 f) Tableaux hybrides ») :

- en colonnes;
- en lignes;
- par renforcements progressifs;
- en titres et paragraphes;
- en liste hiérarchisée.

Un tableau est isolé du texte environnant par une ligne vide (voir « 2.1 f) Lignes vides, sauts de page et tabulations »), à moins qu'il se retrouve naturellement en haut d'une page braille ou après un indicateur de changement de page de référence.

Une note du transcripteur informe le lecteur de la présentation choisie ainsi que des adaptations utilisées (omissions, codages d'en-têtes, etc.).

Les symboles braille suivants sont utilisés pour représenter certains éléments particuliers dans un tableau :

- ⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (points 1-2-3-4-5-6, 1-2-3-4-5-6) : élément absent dans une cellule;
- ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (points 6, 3-6, 3) : espace à remplir;
- ⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠ (points 1-2-3-4-6, 1-3-4-5-6) : case à cocher.

a) Présentation en colonnes

Si la largeur de la page braille le permet, la transcription d'un tableau en colonnes sera privilégiée. Pour ce faire, on applique les règles qui suivent.

- Pour gagner de l'espace, on peut omettre l'indicateur de majuscule ainsi que le modificateur mathématique devant les données numériques qui s'y prêtent; le cas échéant, une note du transcripteur fait état de ces omissions. De même, on peut omettre les symboles d'unités et de pourcentage en indiquant clairement ces adaptations dans une note du transcripteur.
- Les en-têtes peuvent être formulés de façon abrégée, ces abréviations étant précisées dans une légende qui précède le tableau.
- Les en-têtes sont répétés en haut de page chaque fois que le tableau déborde sur une nouvelle page braille.
- Idéalement, les colonnes sont séparées par deux cellules vides. Cependant, on peut réduire cet espacement à une seule cellule vide si ce procédé permet d'éviter le recours à un autre type de présentation.
- Lorsqu'un tableau comporte plus de colonnes que de lignes, on pourra, dans certains cas, choisir de transposer le tableau en présentant les lignes en colonnes et les colonnes en lignes; avant de procéder de la sorte, on s'assurera que la nature spécifique de l'information s'y prête et que cette transposition ne nuit pas à la compréhension.

Un tableau présenté par colonnes comporte les éléments suivants :

- les en-têtes, abrégés ou non;
- un filet horizontal composé d'une suite de caractères ⠆⠆ (points 2-5), limité à la largeur de chaque colonne, pour séparer les en-têtes de colonnes des données du tableau;
- les données du tableau.

Remarques :

- Lorsque la transcription d'une donnée du tableau nécessite plus d'une ligne braille, le débordement se fait avec un retrait d'une cellule.
- Lorsque trois cellules vides ou plus séparent la fin d'une donnée de la limite droite de la colonne – établie par la donnée la plus longue de cette colonne –, on peut combler cet espace avec des points de conduite ⠆⠆ (point 3) précédés d'une cellule vide.

Exemple 74 : présentation en colonnes

	<i>Mode conditionnel</i>	
	Présent	<i>Passé</i>
Je	saurais	<i>aurais su</i>
Tu	saurais	<i>aurais su</i>
il/elle	saurait	<i>aurait su</i>
nous	saurions	<i>aurions su</i>
vous	sauriez	<i>auriez su</i>
<i>Ils/elles</i>	<i>sauraient</i>	<i>auraient su</i>

The image shows the Braille transcription of the table above. It is presented in three columns, corresponding to the 'Présent' and 'Passé' columns of the table. The first column contains the subject pronouns (Je, Tu, il/elle, nous, vous, Ils/elles). The second column contains the verb forms for the present conditional (saurais, saurais, saurait, saurions, sauriez, sauraient). The third column contains the verb forms for the past conditional (aurais su, aurait su, aurait su, aurions su, auriez su, auraient su). The Braille characters are arranged in a grid that follows the structure of the original table, with appropriate spacing and line breaks to maintain readability.

Lorsque la totalité des colonnes ne peut tenir sur une même page braille, on peut recourir à une présentation du tableau sur des pages en regard.

S'il le juge pertinent, le transcripteur peut étendre cette présentation à une troisième, voire une quatrième page braille. Dans un tel cas, si le tableau comporte des en-têtes de ligne, ceux-ci seront répétés dans la première colonne de la troisième page. De plus, si le tableau tient sur trois pages mais comporte un grand nombre de lignes, le transcripteur laissera vide la quatrième page braille pour toutes les séquences de pages nécessaires à la transcription du tableau.

Pour les tableaux comportant des en-têtes de ligne et un grand nombre de colonnes, le transcripteur peut également recourir à la technique qui consiste à découper le tableau

sur le plan vertical. Il transcrit d'abord toutes les lignes des colonnes qui peuvent être placées côte à côte sur une même page braille, par exemple, les colonnes 1 à 4; ensuite, il retranscrit la colonne 1 – qui contient les en-têtes de ligne – suivie de toutes les lignes des colonnes qui peuvent figurer sur la même page, par exemple les colonnes 5 à 8; il continue de la sorte jusqu'à avoir transcrit toutes les colonnes du tableau.

b) Présentation en lignes

Lorsque le nombre de colonnes ou leur contenu est trop important pour que la transcription en colonnes donne un résultat satisfaisant, on peut recourir à une adaptation linéaire en observant les consignes suivantes :

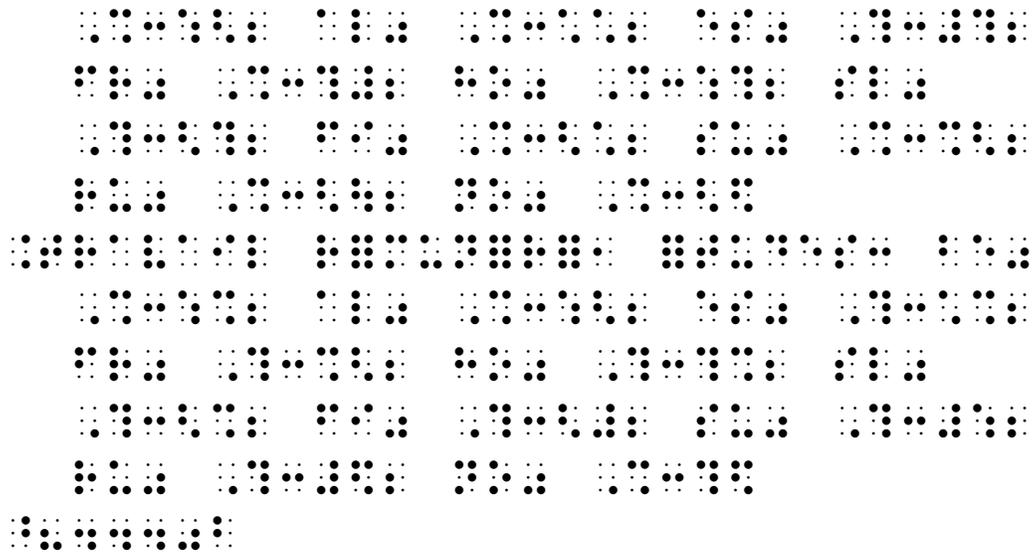
- déclinaison du contenu du tableau par lignes ou par colonnes selon ce qui convient le mieux;
- présentation en mode liste;
- utilisation du symbole deux-points comme séparateur après les en-têtes de ligne et du point-virgule entre les autres éléments, le dernier élément pouvant être suivi d'un point.

Les en-têtes de colonne sont annoncés dans une note du transcripateur, présentés tels que dans le document d'origine. Dans le cas où le nombre de colonnes est important, on peut choisir de les identifier par des chiffres ou des lettres en faisant suivre ces indications d'une parenthèse fermante, par exemple. Cependant, l'indicateur de la première colonne est généralement omis lorsqu'elle contient des en-têtes de ligne.

Exemple 75 : présentation en lignes

Structure de l'utilisation du temps des femmes et des hommes ayant un emploi en heures et minutes par jour, comparaison européenne (1998/2002)										
Femmes	Belgique	Allemagne	Estonie	France	Hongrie	Slovénie	Finlande	Suède	Royaume-Uni	Norvège
Temps libre et non spécifié	3:51	4:49	4:00	3:08	3:43	3:51	4:38	4:27	4:21	5:22
Repas, soins personnels	2:36	2:31	2:06	2:57	2:21	2:02	2:02	2:23	2:07	2:02
Sommeil	8:16	8:11	8:23	8:38	8:18	8:12	8:22	8:05	8:25	8:07
Déplacements	1:30	1:27	1:15	1:05	1:02	1:09	1:16	1:28	1:33	1:17
Travail domestique	3:52	3:11	4:04	3:40	3:54	4:24	3:21	3:32	3:28	3:26
Travail rémunéré, études	3:53	3:52	4:13	4:32	4:43	4:23	4:20	4:05	4:06	3:46
Total	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100



c) **Présentation par renforcements progressifs**

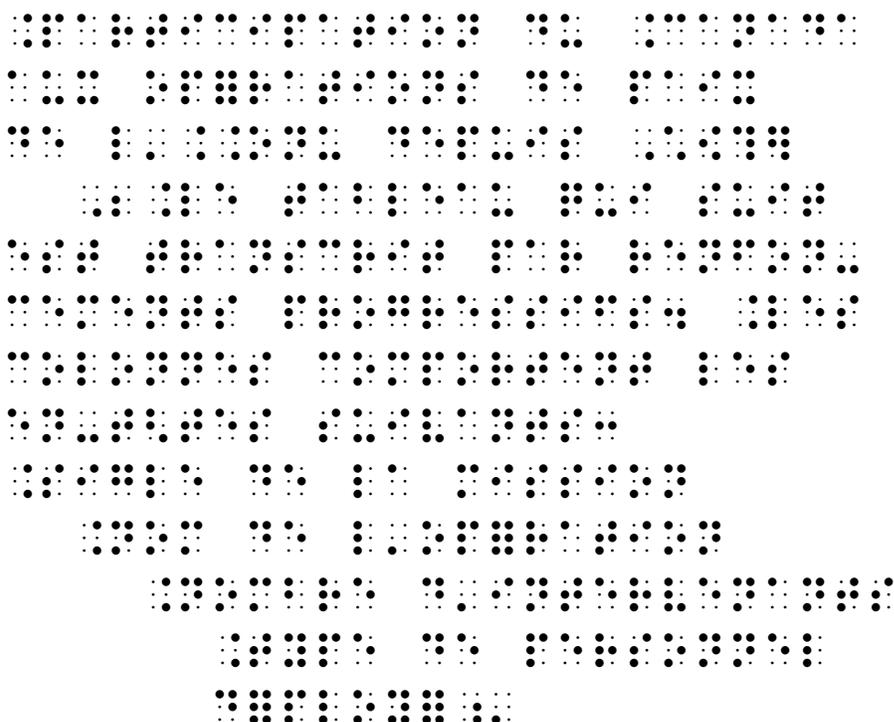
Lorsque les données d'un tableau sont constituées de grandes portions de texte et que le nombre de colonnes n'excède pas quatre ou cinq, la transcription par renforcements progressifs peut être utilisée.

Les renforcements progressifs se font par blocs de texte positionnés sur des tabulations consécutives. Ainsi, la première donnée de la première colonne est disposée en bloc 1 (voir « 2.1 d) Mode bloc »), celle de la deuxième colonne en bloc 3, celle de la troisième colonne en bloc 5, etc. On revient ensuite à la marge pour la deuxième ligne du tableau. Idéalement, un bloc de texte est conservé sur une même page braille.

Exemple 76 : présentation par renforcements progressifs

Participation du Canada aux opérations de paix de l'ONU depuis 1947

Sigle de la mission	Nom de l'opération	Nombre d'intervenants	Type de personnel déployé
FNUOD depuis 1974	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (hauteurs du Golan syrien)	4	Militaires
FINUL depuis 1978	Force intérimaire des Nations Unies au Liban	117	Unités de commandement et de contrôle
UNGOMAP 1988-1990	Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan	5	Observateurs militaires
GOMNUII 1988-1991	Groupe d'observateurs militaires de l'ONU pour l'Iran et l'Irak	525	Observateurs militaires Membres d'unités de transmission
GANUPT 1989-1990	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie	301	Unité de soutien logistique
ONUCA 1989-1992	Groupe d'observateurs de l'ONU en Amérique centrale	174	Observateurs militaires



This block contains a large amount of Braille text. It is organized into several paragraphs, with the first line of each paragraph starting with a margin indicator. The text is presented in a clear, consistent format across the page.

d) Présentation en titres et paragraphes

Quand les éléments d'un tableau comportent de grandes portions de texte sur plusieurs colonnes et que le tableau court sur plusieurs pages, comme dans des tableaux chronologiques, par exemple, il est parfois préférable de transposer l'information sous forme de titres et de paragraphes.

Ainsi, les en-têtes de ligne deviennent des titres centrés et les en-têtes de colonne des titres en bloc 5 (voir « 2.1 d) Mode bloc »). Avec cette méthode, les en-têtes de colonne sont répétés uniquement si un élément est présent.

Exemple 77 : présentation par titres et paragraphes

TABLEAU CHRONOLOGIQUE		TABLEAU CHRONOLOGIQUE	
VIE	ŒUVRES	ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES	ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES ET POLITIQUES
1732 Naissance (24 janvier) de Pierre Augustin Caron.		1732 Voltaire : <i>Zaïre</i> . Marivaux : <i>Le Triomphe de l'amour, Les Serments indiscrets</i> . Naissance de Fragonard.	
1754 Il invente un système d'horlogerie. Est présenté à la Cour.		1754 Diderot : <i>De l'interprétation de la nature</i> . Condillac : <i>Traité des sensations</i> .	1754 Persécutions contre les protestants. 5 000 huguenots quittent le royaume. Rappel du parlement, exilé l'année précédente.
1756 Mariage avec la veuve de M. Franquet.		1756 Naissance de Mozart. Voltaire : <i>Poème sur le désastre de Lisbonne</i> (tremblement de terre de 1755), <i>Essai sur les mœurs</i> .	1756 Début de la guerre de Sept Ans (1756-1763) : France, Autriche, Russie contre Prusse et Angleterre.
1757 Mort de sa femme. Il fait la connaissance du banquier Le Normant d'Étiolles. Prend le nom de Caron de Beaumarchais.		1757 Tome VII de l' <i>Encyclopédie</i> . Diderot : <i>Le Fils naturel</i> et <i>Entretiens sur Le Fils naturel</i> .	1757 Attentat de Damiens.
1759 Donne des leçons de musique aux filles de Louis XV. Début de la relation avec le financier Pâris-Duverney.		1759 L' <i>Encyclopédie</i> est interdite. Voltaire : <i>Candide</i> . Suppression des sièges qui étaient sur la scène. Diderot : début des <i>Salons</i> .	
1760 Il commence à être associé aux affaires de Pâris-Duverney.	1760 « Parades » pour le théâtre du château d'Étiolles.	1760 Voltaire s'installe à Ferney. Palissot : <i>Les Philosophes</i> . Diderot : <i>La Religieuse</i> .	
1763 Achat de la charge de lieutenant général des chasses.		1763 Mozart à Paris. Mort de Marivaux et de l'abbé Prévost. Voltaire : <i>Traité sur la tolérance</i> .	1763 Traité de Paris mettant fin à la guerre coloniale entre la France et l'Angleterre : la France abandonne le Canada, l'Inde et la rive gauche du Mississippi.
1764 Séjour en Espagne.		1764 Voltaire : <i>Dictionnaire philosophique</i> .	1764 Mort de la marquise de Pompadour. Suppression de la Compagnie de Jésus.
1765 Retour à Paris.		1765 Tomes VIII à XVII de l' <i>Encyclopédie</i> . Sedaine : <i>Le Philosophe sans le savoir</i> .	
1767 Il obtient l'adjudication de l'exploitation de la forêt de Chinon.	1767 <i>Eugénie</i> .	1767 Voltaire : <i>L'Ingénu</i> . Gluck : <i>Alceste</i> .	

[BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville*, Paris, Larousse, 1998, p. 28-29.]

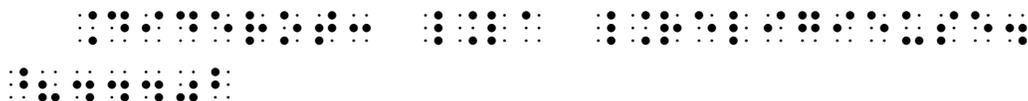
Le tableau ci-dessous illustre la présentation d'un texte en braille. Le texte est écrit en lettres capitales et est divisé en paragraphes par des sauts de ligne. Les sauts de ligne sont effectués à la fin de chaque ligne de braille, ce qui correspond à la fin d'un caractère en braille (un point en 6 points). Les paragraphes sont séparés par des sauts de ligne plus importants, correspondant à une fin de paragraphe (un point en 6 points).

Le tableau ci-dessous illustre la présentation d'un texte en braille. Le texte est écrit en lettres capitales et est divisé en paragraphes par des sauts de ligne. Les sauts de ligne sont effectués à la fin de chaque ligne de braille, ce qui correspond à la fin d'un caractère en braille (un point en 6 points). Les paragraphes sont séparés par des sauts de ligne plus importants, correspondant à une fin de paragraphe (un point en 6 points).

Les tableaux sont des structures de données qui permettent de stocker et d'accéder à des données organisées en lignes et en colonnes. Ils sont utilisés dans de nombreux domaines de l'informatique, notamment pour le traitement de données massives, les algorithmes de recherche et l'analyse de données.

Un tableau est une collection d'éléments de même type, rangés dans une séquence déterminée. Les éléments d'un tableau sont accessibles à l'aide d'indices, qui représentent leur position dans la collection. Les tableaux peuvent être unidimensionnels (une seule ligne ou une seule colonne) ou multidimensionnels (plusieurs lignes et plusieurs colonnes).

Les tableaux sont très utiles pour stocker des données structurées et pour effectuer des opérations sur ces données de manière efficace. Ils permettent également de représenter des matrices et des graphes, qui sont des structures de données courantes en informatique.



e) Présentation en liste hiérarchisée

Dans le cas de tableaux irréguliers ou très complexes, on peut faire appel à la présentation en liste hiérarchisée (voir « 2.1 c) Mode poésie ou liste »).

Exemple 78 : présentation en liste hiérarchisée

Orientations	Choix stratégiques	Principales mesures
Améliorer la santé et le bien-être des jeunes	Favoriser le développement d'habiletés personnelles et sociales ainsi que l'acquisition de saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer la « malbouffe » des écoles • Déployer l'approche <i>École en santé</i>
	Soutenir davantage les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier la Loi sur la protection de la jeunesse
	Mieux lutter contre le suicide des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer des réseaux de sentinelles • Implanter des équipes multidisciplinaires en prévention du suicide dans tous les centres jeunesse
Favoriser la réussite éducative des jeunes	Mieux prévenir le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des parcours de formation diversifiés au secondaire • Y offrir un soutien accru pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) • Augmenter le temps d'enseignement au primaire
	Ouvrir davantage l'école sur les milieux de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement de l'école communautaire

Les tableaux sont des structures de données qui permettent de stocker et d'accéder à des données organisées en lignes et en colonnes. Ils sont utilisés dans de nombreux domaines, tels que la programmation, les bases de données, les calculs scientifiques, etc.

Dans ce chapitre, nous allons explorer les différents types de tableaux, comment les déclarer, comment les initialiser, et comment les manipuler. Nous verrons également comment effectuer des opérations arithmétiques sur des tableaux et comment les utiliser pour résoudre des problèmes concrets.

Les tableaux sont classés en deux catégories principales : les tableaux statiques et les tableaux dynamiques. Les tableaux statiques ont une taille fixe déterminée à l'époque de la compilation, tandis que les tableaux dynamiques peuvent être redimensionnés pendant l'exécution du programme.

Les tableaux statiques sont déclarés en utilisant le mot-clé `int` suivi de la taille du tableau entre crochets. Par exemple, pour déclarer un tableau d'entiers de taille 10, on écrit :

```
int tableau[10];
```

Les tableaux dynamiques sont déclarés en utilisant le mot-clé `vector` de la bibliothèque `<vector>`. Par exemple, pour déclarer un tableau dynamique d'entiers, on écrit :

```
#include <vector>
using namespace std;
vector<int> tableau;
```

Les tableaux peuvent être initialisés de plusieurs manières. On peut leur assigner des valeurs individuelles à l'aide de accolades accolées, ou leur assigner une valeur par défaut à l'aide de accolades accolées. Par exemple, pour initialiser un tableau d'entiers de taille 10 avec des valeurs individuelles, on écrit :

```
int tableau[10] = {1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10};
```

Pour initialiser un tableau dynamique d'entiers avec des valeurs individuelles, on écrit :

```
vector<int> tableau = {1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10};
```

Les tableaux peuvent également être initialisés avec une valeur par défaut à l'aide de accolades accolées. Par exemple, pour initialiser un tableau d'entiers de taille 10 avec la valeur 0, on écrit :

```
int tableau[10] = {0};
```

Pour initialiser un tableau dynamique d'entiers avec la valeur 0, on écrit :

```
vector<int> tableau(10, 0);
```

Les tableaux peuvent être manipuler de plusieurs manières. On peut accéder à un élément d'un tableau en utilisant son index. Par exemple, pour accéder à l'élément à l'index 5 d'un tableau d'entiers, on écrit :

```
int valeur = tableau[5];
```

On peut également modifier un élément d'un tableau en utilisant son index. Par exemple, pour modifier l'élément à l'index 5 d'un tableau d'entiers, on écrit :

```
tableau[5] = 10;
```

Les tableaux peuvent également être copiés et déplacés. On peut copier un tableau en utilisant le constructeur de copie de la bibliothèque `<vector>`. Par exemple, pour copier un tableau dynamique d'entiers, on écrit :

```
vector<int> tableau2 = tableau;
```

On peut également déplacer un tableau en utilisant le constructeur de déplacement de la bibliothèque `<vector>`. Par exemple, pour déplacer un tableau dynamique d'entiers, on écrit :

```
vector<int> tableau2 = move(tableau);
```

Les tableaux peuvent également être utilisés pour effectuer des opérations arithmétiques. On peut additionner deux tableaux d'entiers en utilisant la fonction `+` de la bibliothèque `<vector>`. Par exemple, pour additionner deux tableaux dynamiques d'entiers, on écrit :

```
vector<int> tableau1 = {1, 2, 3, 4, 5};
vector<int> tableau2 = {6, 7, 8, 9, 10};
vector<int> tableau3 = tableau1 + tableau2;
```

Les tableaux peuvent également être utilisés pour résoudre des problèmes concrets. Par exemple, on peut utiliser un tableau pour stocker les résultats d'un calcul et les afficher à l'écran. Par exemple, pour afficher les éléments d'un tableau d'entiers, on écrit :

```
vector<int> tableau = {1, 2, 3, 4, 5};
for (int i : tableau) {
    cout << i << " ";
}
```

Le 10/05/2014 à 14h00, j'ai reçu de votre part un message
me concernant le dossier de la commune de Saint-Genès-de-Majou.
Je vous remercie de m'avoir informé de la situation et de
m'avoir transmis les documents nécessaires.
Après avoir examiné les documents, je constate que le dossier
est complet et que les conditions de vente sont satisfaisantes.
Je vous prie de bien vouloir agréer mes remerciements et
de m'excuser pour le retard de ma réponse.
Cordialement,
Monsieur le Maire

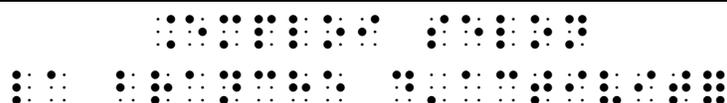
f) Tableaux hybrides

Selon la complexité du tableau, on peut combiner les techniques exposées précédemment pour favoriser la compréhension de l'information et l'économie d'espace.

Exemple 79 : tableau hybride

Canada

Emploi selon la branche d'activité					
	2002	2003	2004	2005	2006
	en milliers				
Ensemble des branches d'activité	15 310,4	15 672,3	15 947,0	16 169,7	16 484,3
Secteur des biens	3 878,6	3 925,7	3 989,8	4 002,4	3 985,9
Agriculture	325,4	332,4	326,0	343,7	346,4
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	270,3	281,6	286,6	306,4	330,1
Services publics	131,9	130,5	133,3	125,3	122,0
Construction	865,2	906,0	951,7	1 019,5	1 069,7
Fabrication	2 285,9	2 275,2	2 292,1	2 207,4	2 117,7
Secteur des services	11 431,8	11 746,6	11 957,2	12 167,3	12 498,4
Commerce	2 409,3	2 467,8	2 507,1	2 574,6	2 633,5
Transport et entreposage	760,7	790,9	799,4	793,6	802,2
Finance, assurances, immobilier et location	895,1	917,0	960,6	987,8	1 040,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	987,1	1 003,6	1 018,3	1 050,0	1 089,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	579,6	608,7	630,2	654,4	690,0
Services d'enseignement	1 007,4	1 027,1	1 035,7	1 106,1	1 158,4
Soins de santé et assistance sociale	1 617,3	1 679,2	1 733,4	1 734,6	1 785,5
Information, culture et loisirs	715,1	714,6	738,0	735,1	745,0
Hébergement et services de restauration	985,1	1 005,5	1 012,4	1 004,5	1 015,0
Autres services	686,2	713,1	696,6	693,4	701,0
Administrations publiques	788,9	819,0	825,5	833,1	837,4



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....

The image displays a collection of Braille characters arranged in a structured grid. The characters are organized into several distinct groups, each consisting of multiple rows. The first group at the top contains two rows of characters. Below this, there are several more groups, each with two rows of characters. The characters are arranged in a way that suggests they are being presented in a specific order or sequence. The overall layout is clean and organized, typical of a technical or educational document.

2.10 Les encadrés

La mise en valeur de portions de texte au moyen d'encadrés ou de trames de fond est fréquente dans les documents en imprimé. Il n'est pas nécessaire d'utiliser la technique braille de l'encadré dans tous les cas. Cependant, le transcripateur y aura recours lorsque la trame ou l'encadré joue un rôle dans la compréhension du texte. Par exemple, il utilisera cette technique braille pour l'encadré qui sert à isoler une explication du texte avoisinant ou pour celui qui met en valeur des informations auxquelles il sera fait référence par la suite.

En braille, les encadrés peuvent être de deux types : l'encadré simple ou principal et l'encadré imbriqué, à l'intérieur d'un encadré principal. On y limite le cadre aux filets horizontaux ouvrant et fermant. Il peut arriver parfois qu'un filet horizontal s'insère entre deux parties d'un encadré; on l'appelle alors filet de séparation.

Les filets sont constitués de la répétition d'un même caractère braille sur toute la largeur de l'encadré.

Pour l'encadré principal, les caractères utilisés sont les suivants :

- ⠆⠆ (points 2-3-5-6) : filet ouvrant;
- ⠆⠆ (points 1-2-4-5) : filet fermant;
- ⠆⠆ (points 2-5) : filet de séparation.

Pour l'encadré imbriqué, les caractères utilisés sont les suivants :

- ⠆⠆ (points 2-6) : filet ouvrant;
- ⠆⠆ (points 2-4) : filet fermant;
- ⠆⠆ (points 2-5) : filet de séparation.

Le filet ouvrant qui amorce un encadré est immédiatement suivi du matériel qu'il encadre (titre, texte, schéma, tableau, etc.). De la même façon, le filet fermant est immédiatement précédé du contenu qu'il délimite.

Un encadré est toujours précédé et suivi d'une ligne vide, sauf si un titre de troisième, quatrième ou cinquième niveau s'y rapporte (voir « 2.2 Les titres »). Aucune ligne vide n'est ajoutée non plus lorsque l'encadré débute en haut d'une page braille ou après un changement de page de référence de même que lorsqu'il se termine au bas d'une page braille ou avant un changement de page de référence (voir « 2.1 f) Lignes vides, sauts de page et tabulations »).

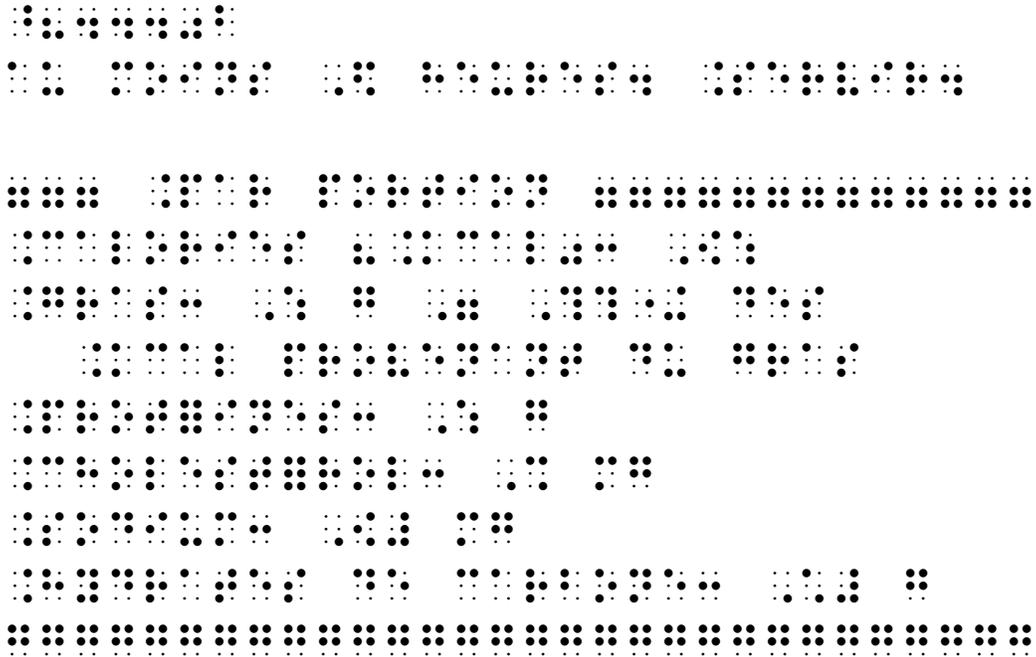
Un petit encadré de quelques lignes peut être déplacé de deux cellules en deux cellules vers l'intérieur pour le mettre en relation avec le texte qui précède. Dans ce cas, il n'est ni précédé ni suivi d'une ligne vide.

On peut, lorsque la situation s'y prête, introduire un ou deux mot(s) dans le filet ouvrant pour identifier un encadré qui revient souvent dans un même document. On retrouve ce genre de situation dans les ouvrages documentaires ou scolaires, quand un petit encadré revient régulièrement pour, par exemple, donner des conseils au lecteur. On amorce alors le filet par la séquence ⠆⠆⠆⠆ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6, 2-3-5-6) puis on écrit le titre de l'encadré précédé et suivi d'une cellule vide. Le reste de la ligne est complété par une série de ⠆⠆ (points 2-3-5-6). Toutefois, ce titre ne peut occuper plus des deux tiers du filet ouvrant de l'encadré.

Exemple 80 : encadré identifié

<p>Soupe d'été aux asperges et à l'avocat</p> <p>6 portions</p> <p>500 ml (2 tasses) d'asperges cuites, hachées grossièrement</p> <p>1 avocat, pelé, dénoyauté</p> <p>250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet</p> <p>250 ml (1 tasse) de yogourt nature, léger</p> <p>1 gousse d'ail, hachée</p> <p>3 c. à s. d'oignon, haché</p> <p>1 c. à t. d'estragon, hachée</p> <p>1 c. à s. de jus de lime</p> <p>Sel et poivre</p>	<p>Au robot culinaire, réduire en purée tous les ingrédients.</p> <p>Placer au réfrigérateur au moins 6 heures. Servir.</p> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">PAR PORTION — CALORIES (KCAL): 95</td> </tr> <tr> <td>Gras: 5 g = 44% des Kcal provenant du gras</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Protéines: 5 g</td> <td>Cholestérol: 3 mg</td> </tr> <tr> <td>Sodium: 90 mg</td> <td>Hydrates de carbone: 10 g</td> </tr> </table>	PAR PORTION — CALORIES (KCAL): 95		Gras: 5 g = 44% des Kcal provenant du gras		Protéines: 5 g	Cholestérol: 3 mg	Sodium: 90 mg	Hydrates de carbone: 10 g
PAR PORTION — CALORIES (KCAL): 95									
Gras: 5 g = 44% des Kcal provenant du gras									
Protéines: 5 g	Cholestérol: 3 mg								
Sodium: 90 mg	Hydrates de carbone: 10 g								

[LES CERCLES DE FERMÈRES DU QUÉBEC, *Qu'est-ce qu'on mange? 4 : Cuisine santé*, 1997, p. 133.]



Un grand encadré peut contenir un ou plusieurs encadrés plus petits. On utilise, pour ces derniers, les filets pour un encadré imbriqué.

Si un encadré occupe plus d'une page braille, le transcripateur peut en aviser le lecteur par la mention « encadré (suite) » placée entre indicateurs de note du transcripateur sur la première ligne de chacune des pages supplémentaires nécessaires à la transcription de l'encadré.

Dans le cas où un encadré peut tenir sur une seule page braille, le transcripateur peut choisir de forcer un changement de page braille avant cet encadré afin d'éviter qu'il soit coupé. S'il laisse ainsi un tiers de page vide, ou davantage, au bas de la page précédant l'encadré, il en informe le lecteur par la mention « Encadré page suivante » placée entre indicateurs de note du transcripateur à la fin du texte de la page incomplète.

2.11 La poésie

En général, dans l'imprimé, la poésie se présente sous forme de vers marqués par un retour à la ligne et regroupés en strophes. Le plus souvent, chaque ligne commence par une lettre majuscule et les strophes sont délimitées par un espace plus ou moins grand.

En braille, on utilise le mode poésie 1-3 afin de rendre compte de la longueur des vers (voir « 2.1 c) Mode poésie ou liste »). Les strophes sont séparées par une ligne vide. Lorsqu'une strophe se termine sur la dernière ligne de la page braille, la page braille suivante commence par une ligne vide afin que le changement de strophe soit perceptible.

Exemple 81 : poème à plusieurs strophes

Le bateau ivre
Arthur Rimbaud

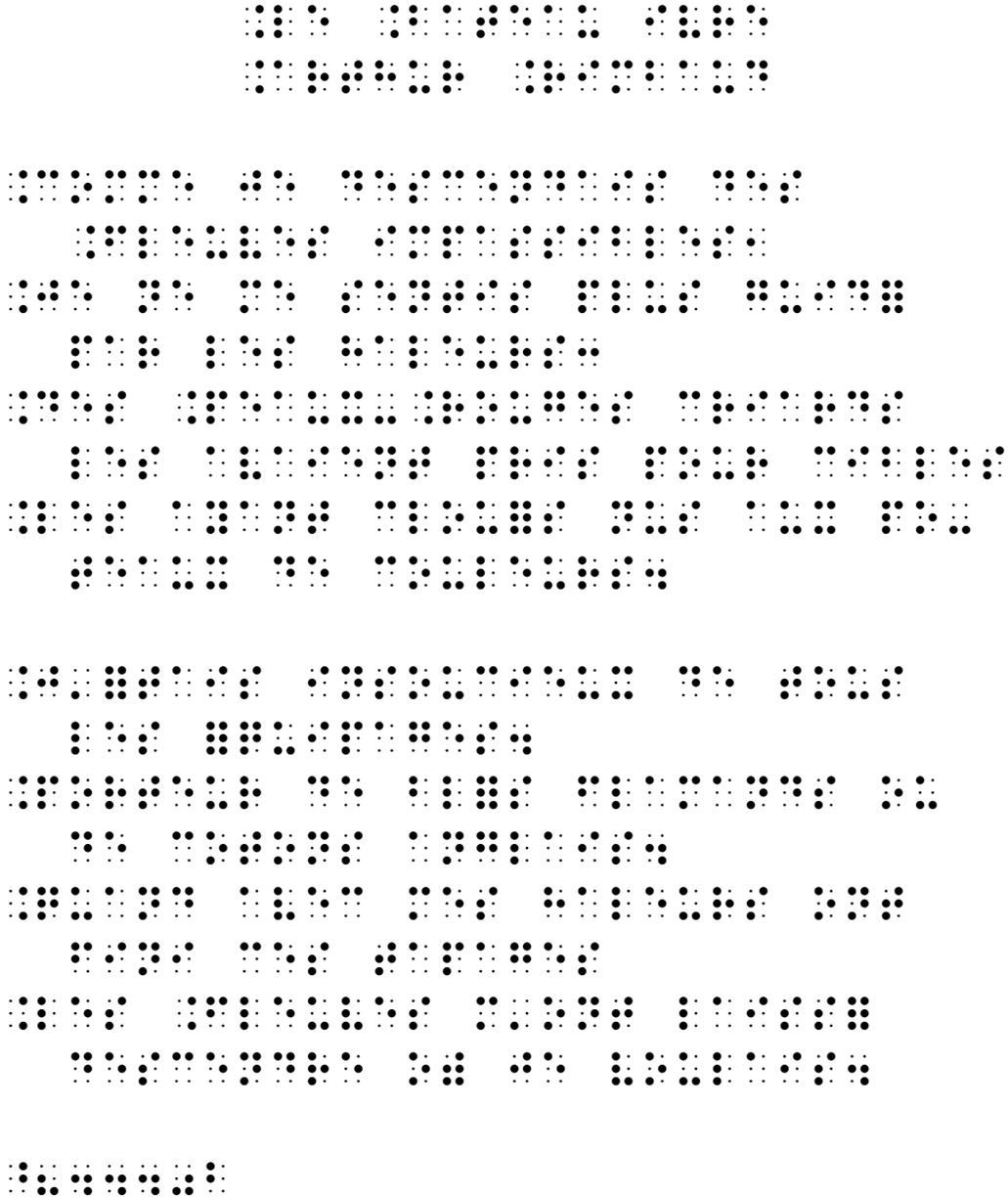
Comme je descendais des Fleuves impassibles,
Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :
Des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles
Les ayant cloués nus aux poteaux de couleurs.

J'étais insoucieux de tous les équipages.
Porteur de blés flamands ou de cotons anglais.
Quand avec mes haleurs ont fini ces tapages,
Les Fleuves m'ont laissé descendre où je voulais.

Dans les clapotements furieux des marées,
Moi, l'autre hiver, plus sourd que les cerveaux d'enfants,
Je courus ! Et les Péninsules démarrées
N'ont pas subi tohu-bohus plus triomphants.

[...]

[Lionel RAY, *Arthur Rimbaud : présentation et anthologie*, Paris, Seghers, 2001, p. 124.]



Dans l'imprimé, la poésie peut également se présenter de façon continue, les vers étant séparés par un caractère typographique, le plus souvent une barre oblique. En braille, on peut alors utiliser alors le mode paragraphe en marquant la fin d'un vers par la barre oblique ⠏ (points 3-4) entre espaces, quel que soit le caractère utilisé dans le document d'origine.

2.12 Le théâtre

a) Éléments d'une pièce de théâtre

Les pièces de théâtre comprennent généralement une liste de personnages, des actes et des scènes, des didascalies et des répliques.

Liste des personnages

La liste des personnages qui précède la pièce elle-même est présentée en mode liste 1-3. Bien que ce soit la pratique dans l'imprimé, l'écriture en toutes lettres majuscules n'est pas utilisée, en braille, pour les noms de personnages.

Actes et scènes

La transcription des actes commence toujours sur une nouvelle page braille. Leurs titres sont centrés et suivis d'une ou deux lignes vides (voir « 2.2 a) Titre de premier niveau »). Quant aux scènes, elles ne débutent pas nécessairement sur une nouvelle page braille et leurs titres sont centrés et suivis d'une seule ligne vide (voir « 2.2 b) Titre de deuxième niveau »).

Les titres des scènes sont généralement accompagnés des noms des personnages qui y prennent part. Quelle que soit leur disposition dans le document d'origine, ces noms sont présentés en braille de la même manière que les didascalies générales, soit en mode paragraphe 3-1 ou en mode bloc 7.

Exemple 82 : acte et scène

ACTE II

Le théâtre représente l'appartement de Rosine. La croisée dans le fond du théâtre est fermée par une jalousie grillée.

[...]

SCÈNE 2. ROSINE, FIGARO

ROSINE, *surprise*. Ah ! monsieur Figaro, que je suis aise de vous voir !

FIGARO. Votre santé, madame¹ ?

[BEAUMARCHAIS, *ibid.*, p. 116-117.]

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠⠠

Didascalies

Les didascalies sont de trois types : générales, relatives à un personnage ou relatives à la mise en scène en cours de réplique.

Les didascalies générales, qui se rapportent à la mise en scène, se retrouvent le plus souvent au début d'un acte ou d'une scène. Elles sont transcrites en mode paragraphe 3-1, sans italique. Ces didascalies peuvent également apparaître entre deux répliques d'une même scène; dans ce cas, la transcription peut se faire en mode paragraphe 3-1, en laissant une ligne vide avant et après, ou en bloc 7 sans lignes vides, selon la méthode de transcription utilisée (voir « 2.12 Le théâtre, 4^o Répliques »).

Les didascalies relatives à un personnage traduisent en quelques mots une attitude ou un état d'âme, par exemple. Elles sont transcrites sans italique, entre indicateurs de mise en évidence de troisième type ⠆⠆⠆ (points 5-6, 2-3).

Les didascalies relatives à la mise en scène en cours de réplique sont généralement présentées entre parenthèses et en italique dans l'imprimé. Elles sont introduites là où elles sont nécessaires à l'intérieur du texte de la réplique. En braille, ces didascalies sont placées soit entre indicateurs de mise en évidence de troisième type ⠆⠆⠆ (points 5-6, 2-3), soit entre parenthèses si tel est le cas dans le document d'origine.

Répliques

Le plus souvent, dans l'imprimé, le nom du personnage est centré, écrit entièrement en majuscule et parfois même en gras. La transcription braille ne fait appel à aucune de ces pratiques.

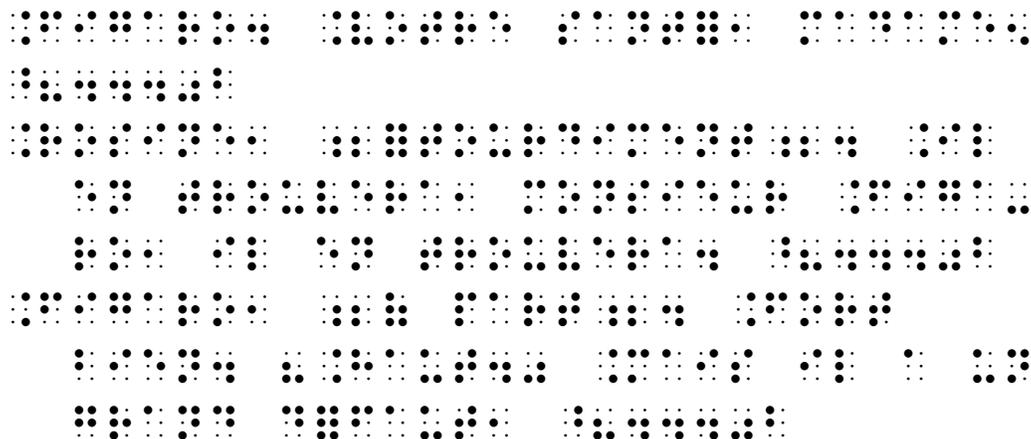
La méthode utilisée pour transcrire les répliques varie selon que la pièce est écrite en prose ou en vers ou que les répliques sont en général plutôt longues ou plutôt courtes. Selon le cas, le transcripteur a recours à l'une des techniques suivantes.

b) Théâtre en prose

En braille, il existe deux méthodes pour transcrire les répliques d'une pièce de théâtre en prose. Le transcripteur choisit celle qu'il juge la plus appropriée et l'applique à toute la transcription.

Répliques courtes

Si les répliques d'une pièce sont plutôt courtes, le transcripteur peut choisir de placer le nom du personnage en mode liste 1-3, accompagné d'une didascalie s'il y a lieu, et suivi d'un point. Le texte de la réplique suit immédiatement l'annonce du personnage et se poursuit, le cas échéant, en cellule 3. Aucune ligne vide n'est laissée entre les répliques. Si un alinéa survient au cours d'une réplique, celui-ci est transcrit en 5-3. Les didascalies générales sont placées en bloc 7, sans ligne vide avant ou après.



Répliques longues

Lorsque les répliques sont majoritairement assez longues, on peut placer le nom du personnage en bloc 5, accompagné d'une didascalie s'il y a lieu, sans ligne vide avant ou après. Les répliques sont alors transcrites en mode paragraphe 3-1 et les didascalies générales en bloc 7.

Exemple 84 : théâtre en prose (répliques longues)

GILLES. C'est peut-être la réalité mais pourquoi penser la réalité telle qu'elle est ? Pourquoi ne pas la penser telle qu'on la veut ? Un couple, ce n'est pas de la réalité, c'est d'abord un rêve que l'on fait, non ?

Comme Lisa ne répond pas, Gilles continue avec ardeur.

GILLES. Je me suis rendu compte, ce même après-midi où tu m'avais menti, qu'au fond, j'étais d'accord avec toi. (*Il se tourne vers elle.*) Je haïssais ce livre sans le savoir. Ton mensonge était ma vérité. Ma nouvelle vérité.

Elle le dévisage, intriguée, pas certaine de bien le comprendre.

GILLES. Ce mardi-là, j'ai décidé de me taire pour te laisser me raconter tel que tu me voulais. Peut-être que le Gilles Sobiri que tu allais me décrire, qui regrettait d'avoir commis *Petits crimes conjugaux*, pourrait être meilleur que le précédent. Une version corrigée. Nous devons en profiter. Que mon accident serve à cela. Je me suis enfermé dans mon mensonge pour t'écouter, Lisa, rien que pour t'écouter, et comprendre avec quel homme tu te sentiras bien.

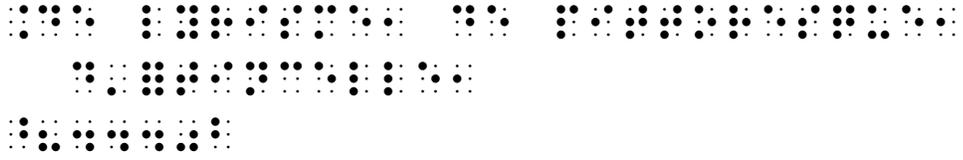
[Éric-Emmanuel SCHMITT, *Petits crimes conjugaux*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 62.]

Si un vers est partagé entre deux ou plusieurs répliques, chaque segment de vers se termine, après une cellule vide, par l'indicateur de continuation de vers ¶¶¶¶ (points 5, 2-5, 2).

Exemple 85 : théâtre en vers

	CYRANO	
	Hein? Comment? m'accuser d'un pareil ridicule? Petit, mon nez? Holà!	
	LE FÂCHEUX	
	Ciel!	
	CYRANO	
	Énorme mon nez!	
	– Vil camus, sot camard, tête plate, apprenez Que je m'enorgueillis d'un pareil appendice, Attendu qu'un grand nez est proprement l'indice D'un homme affable, bon, courtois, spirituel, Libéral, courageux, tel que je suis, et tel Qu'il vous est interdit à jamais de vous croire Déplorable maraud! car la face sans gloire Que va chercher ma main en haut de votre col, Est aussi dénuée...	
		<i>Il le soufflette.</i>
	LE FÂCHEUX	
	Ay!	
	CYRANO	
	De fierté, d'envol, De lyrisme, de pittoresque, d'étincelle, [...]	

[Edmond ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, Paris, Larousse, 1991, p. 63-64.]



2.13 Les textes à lignes numérotées

Il arrive que des textes poétiques, philosophiques, théâtraux ou autres offrent des repères au lecteur en numérotant les lignes de vers ou de prose à des fins pédagogiques ou analytiques, par exemple. Le plus souvent, ces numéros apparaissent toutes les cinq ou dix lignes. Dans l'imprimé, ils sont placés dans la marge de gauche ou de droite.

Quelle que soit la méthode utilisée dans le document d'origine, le transcripteur peut choisir de placer les numéros de ligne dans la marge de gauche, dans la marge de droite ou seuls sur une ligne avec un retrait de quatre cellules.

a) Numérotation braille dans la marge de gauche

Avec cette méthode, si le texte est en prose et que la numérotation des lignes ne dépasse pas trois chiffres, on recourt à une présentation en mode paragraphe 7-5 afin de dégager la marge nécessaire à l'écriture des numéros de ligne. S'il est nécessaire de respecter la longueur et le comptage des lignes, on maintient cette présentation, mais en effectuant un retour à la ligne pour chaque nouvelle ligne du texte d'origine.

Si le texte est en vers, chaque vers est transcrit en mode poésie 5-7 et les règles de transcription de la poésie s'appliquent (voir « 2.11 La poésie »).

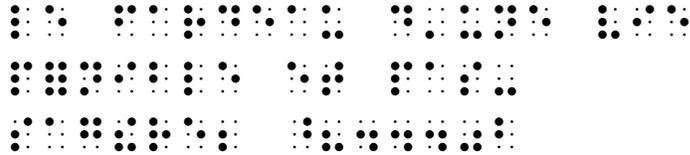
Exemple 86 : prose avec lignes numérotées à gauchePRIÈRE À DIEU

Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps: s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont
5 immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger; fais que nous nous aidions
10 mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si dis-
15 proportionnées à nos yeux, et si égales devant toi; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil; que ceux qui
20 couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominent
25 sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur et richesse*, et que les autres les voient sans envie: car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

30 Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible! Si les guerres sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans
35 le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.

Voltaire,
Traité sur la tolérance,
1763.

[VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance*, cité par Michel LAURIN dans *Anthologie littéraire : du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Montréal, Groupe Beauchemin éditeur ltée, 2000, p. 120.]



b) Numérotation braille dans la marge de droite

Selon cette méthode, les numéros de ligne sont appuyés à droite en face du premier segment de la ligne du document d'origine. Ils sont écrits sans modificateur mathématique et détachés du texte par au moins deux cellules vides. Une marge de droite d'au moins deux cellules est libérée afin de faciliter le repérage des numéros de ligne.

Il faut prévoir un en-tête ou un pied de page vide de façon à ce que les numéros de ligne ne puissent être confondus avec les numéros de page braille ou de référence.

La transcription du texte se fait en respectant les modes de présentation auxquels on aurait eu recours si les lignes n'étaient pas numérotées.

Lorsque l'espace le permet, une nouvelle ligne du document d'origine commence sur une ligne braille déjà amorcée. Trois cellules vides séparent alors le début de la nouvelle ligne du texte précédent. Lorsqu'un mot est coupé à la fin d'une ligne du document d'origine, il l'est également dans la transcription braille. Dans l'éventualité où cette coupure coïncide avec un changement de page de référence, l'indicateur de changement de page de référence se place exceptionnellement tout de suite après cette coupure (voir « 2.4 b) Pagination de référence », Première méthode).

Dans les textes en prose, chacune des lignes est numérotée en braille, qu'elle le soit ou non dans le document d'origine. Dans les textes en vers, la transcription peut ne présenter que les numéros de ligne qui apparaissent dans le document d'origine.

Exemple 87 : prose avec lignes numérotées à droite

BELLE DE TERREUR ET D'AMOUR

Raphaël tira de dessous son chevet le lambeau de la Peau de chagrin, fragile et petit comme la feuille d'une pervenche, et le lui montrant: «Pauline, belle image de ma belle vie, disons-nous adieu, dit-il.

5 – Adieu ? répéta-t-elle d'un air surpris.

– Oui. Ceci est un talisman qui accomplit mes désirs, et représente ma vie. Vois ce qu'il m'en reste. Si tu me regardes encore, je vais mourir...»

La jeune fille crut Valentin devenu fou, elle prit le talisman, et alla
10 chercher la lampe. Éclairée par la lueur vacillante qui se projetait également sur Raphaël et sur le talisman, elle examina très attentivement et le visage de son amant et la dernière parcelle de la Peau magique. En la voyant belle de terreur et d'amour, il ne fut plus maître de sa pensée: les souvenirs des scènes caressantes et
15 des joies délirantes de sa passion triomphèrent dans son âme depuis longtemps endormie, et s'y réveillèrent comme un foyer mal éteint.

«Pauline, viens ! Pauline !»

Un cri terrible sortit du gosier de la jeune fille, ses yeux se dilatarent, ses sourcils, violemment tirés par une douleur inouïe, s'écartèrent avec horreur, elle lisait dans les yeux de Raphaël un de ces
20 désirs furieux, jadis sa gloire à elle; mais à mesure que grandissait ce désir, la Peau, en se contractant, lui chatouillait la main. Sans réfléchir, elle s'enfuit dans le salon voisin dont elle ferma la porte.

25 «Pauline ! Pauline ! cria le moribond en courant après elle, je t'aime, je t'adore, je te veux ! Je te maudis, si tu ne m'ouvres ! Je veux mourir à toi !»

Par une force singulière, dernier éclair de vie, il jeta la porte à terre, et vit sa maîtresse à demi nue se roulant sur un canapé.
30 Pauline avait tenté vainement de se déchirer le sein, et pour se donner une prompte mort, elle cherchait à s'étrangler avec son châle. «Si je meurs, il vivra !» disait-elle en tâchant vainement de serrer le nœud. Ses cheveux étaient épars, ses épaules nues, ses vêtements en désordre, et dans cette lutte avec la mort, les yeux
35 en pleurs, le visage enflammé, se tordant sous un horrible désespoir, elle présentait à Raphaël, ivre d'amour, mille beautés qui augmentèrent son délire; il se jeta sur elle avec la légèreté d'un oiseau de proie, brisa le châle, et voulut la prendre dans ses bras.

Le moribond chercha des paroles pour exprimer le désir qui dévorait toutes ses forces; mais il ne trouva que les sons étranglés du râle dans sa poitrine, dont chaque respiration creusée plus avant
40 semblait partir de ses entrailles. Enfin, ne pouvant bientôt plus former de sons, il mordit Pauline au sein. Jonathas se présenta tout épouvanté des cris qu'il entendait, et tenta d'arracher à la
45 jeune fille le cadavre sur lequel elle s'était accroupie dans un coin.

«Que demandez-vous ? dit-elle. Il est à moi, je l'ai tué, ne l'avais-je pas prédit ?»

Honoré de Balzac, *La Peau de chagrin*, 1831.

[Honoré de BALZAC, *La peau de chagrin*, cité dans *ibid.*, p. 196.]

1. Les personnes qui ont des difficultés à lire ou à écrire peuvent utiliser un ordinateur pour écrire et imprimer leurs lettres, courriers, formulaires, etc.

2. Pour cela, il faut d'abord apprendre à utiliser un ordinateur. Il y a des logiciels spécialement conçus pour les personnes handicapées. Ils permettent de contrôler l'ordinateur à l'aide d'un clavier spécial ou d'un dispositif de commande alternatif.

3. Ensuite, il faut apprendre à utiliser un logiciel de traitement de texte. Ce logiciel permet de taper le texte, de le modifier, de le formater, etc.

4. Enfin, il faut apprendre à imprimer le texte. Pour cela, il faut avoir un imprimant et savoir comment l'utiliser.

5. Une fois que l'on a appris à utiliser un ordinateur, un logiciel de traitement de texte et un imprimant, on peut commencer à écrire et imprimer ses lettres, courriers, formulaires, etc.

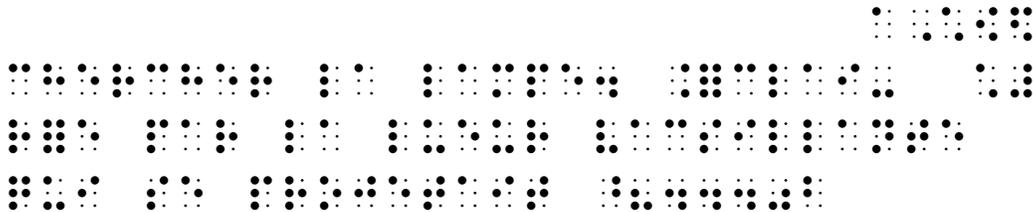
6. Il est important de noter que l'apprentissage de l'usage de l'ordinateur et des logiciels de traitement de texte est un processus continu. Il faut continuer à apprendre et à pratiquer pour devenir à l'aise avec ces outils.

7. Il y a de nombreuses ressources disponibles pour aider les personnes handicapées à apprendre à utiliser un ordinateur et des logiciels de traitement de texte. Ces ressources comprennent des livres, des vidéos, des tutoriels en ligne, etc.

8. Il est également important de trouver un soutien technique. Il y a de nombreux professionnels qui peuvent aider les personnes handicapées à apprendre à utiliser un ordinateur et des logiciels de traitement de texte.

9. En conclusion, il est possible d'apprendre à utiliser un ordinateur et des logiciels de traitement de texte. Cela peut être très utile pour les personnes handicapées qui ont des difficultés à lire ou à écrire.

10. Il est important de noter que l'apprentissage de l'usage de l'ordinateur et des logiciels de traitement de texte est un processus continu. Il faut continuer à apprendre et à pratiquer pour devenir à l'aise avec ces outils.



Exemple 88 : vers avec lignes numérotées à droite avec en-tête et pied de page vides

	IL N'Y A PAS D'AMOUR HEUREUX
	Rien n'est jamais acquis à l'homme Ni sa force
	Ni sa faiblesse ni son cœur Et quand il croit
5	Ouvrir ses bras son ombre est celle d'une croix
	Et quand il croit serrer son bonheur il le broie
	Sa vie est un étrange et douloureux divorce
	<i>Il n'y a pas d'amour heureux</i>
	Sa vie Elle ressemble à ces soldats sans armes
	Qu'on avait habillés pour un autre destin
10	À quoi peut leur servir de se lever matin
	Eux qu'on retrouve au soir désœuvrés incertains
	Dites ces mots Ma vie Et retenez vos larmes
	<i>Il n'y a pas d'amour heureux</i>
	Mon bel amour mon cher amour ma déchirure
15	Je te porte dans moi comme un oiseau blessé
	Et ceux-là sans savoir nous regardent passer
	Répétant après moi les mots que j'ai tressés
	Et qui pour tes grands yeux tout aussitôt moururent
	<i>Il n'y a pas d'amour heureux</i>
20	Le temps d'apprendre à vivre il est déjà trop tard
	Que pleurent dans la nuit nos cœurs à l'unisson
	Ce qu'il faut de malheur pour la moindre chanson
	Ce qu'il faut de regrets pour payer un frisson
	Ce qu'il faut de sanglots pour un air de guitare
25	<i>Il n'y a pas d'amour heureux</i>
	Il n'y a pas d'amour qui ne soit à douleur
	Il n'y a pas d'amour dont on ne soit meurtri
	Il n'y a pas d'amour dont on ne soit flétri
	Et pas plus que de toi l'amour de la patrie
30	Il n'y a pas d'amour qui ne vive de pleurs
	<i>Il n'y a pas d'amour heureux</i>
	<i>Mais c'est notre amour à tous deux</i>

[Louis ARAGON, *La Diane française*, cité par Michel LAURIN dans *Anthologie littéraire : de 1850 à aujourd'hui*, Montréal, Groupe Beauchemin éditeur ltée, 2001, p. 151.]

c) Numérotation braille en retrait

Cette méthode consiste à placer les numéros de ligne du document d'origine seuls sur une ligne braille, avec un retrait de quatre cellules. On peut faire précéder ces numéros de la mention « l. » ou « ligne ». Ces indications ne sont ni précédées ni suivies d'une ligne vide.

Exemple 89 : prose avec lignes numérotées en retrait

Texte 1

L'existence consciente est un dédoublement du monde

Hegel définit clairement la différence qu'il y a entre exister simplement, ou exister « en soi », et exister pour soi, c'est-à-dire être conscient: l'être conscient possède une existence redoublée par la dimension réflexive de la conscience.

L'homme est un être doué de conscience et qui pense, c'est-à-dire que, de ce qu'il est, quelle que soit sa façon d'être, il fait un être pour soi¹. Les choses de la nature n'existent qu'*immédiatement*² et d'*une seule façon*, tandis que l'homme, parce qu'il est esprit, a une double existence; il existe d'une part au même titre que les choses de la nature, mais d'autre part il existe aussi pour soi, il se contemple, se représente à lui-même, se pense et n'est esprit que par cette activité qui constitue un être pour soi. Cette conscience de soi, l'homme l'acquiert de deux manières: primo, *théoriquement*, parce qu'il doit se pencher sur lui-même pour prendre conscience de tous les mouvements, replis et penchants du cœur humain et d'une façon générale se contempler, se représenter ce que la pensée peut lui assigner comme essence, enfin se reconnaître exclusivement aussi bien dans ce qu'il tire de son propre fond que dans les données qu'il reçoit de l'extérieur. Deuxièmement, l'homme se constitue pour soi³ par son activité *pratique*, parce qu'il est poussé à se trouver lui-même, à se reconnaître lui-même dans ce qui lui est donné immédiatement, dans ce qui s'offre à lui extérieurement. Il y parvient en changeant les choses extérieures, qu'il marque du sceau de son intériorité⁴ et dans lesquelles il ne retrouve que ses propres déterminations. L'homme agit ainsi, de par sa liberté de sujet, pour oter au monde extérieur son caractère farouchement étranger et pour ne jouir des choses que parce qu'il y retrouve une forme extérieure de sa propre réalité. Ce besoin de modifier les choses extérieures est déjà inscrit dans les premiers penchants de l'enfant; le petit garçon qui jette des pierres dans le torrent et admire les ronds qui se forment dans l'eau admire en fait une œuvre où il bénéficie du spectacle de sa propre activité.

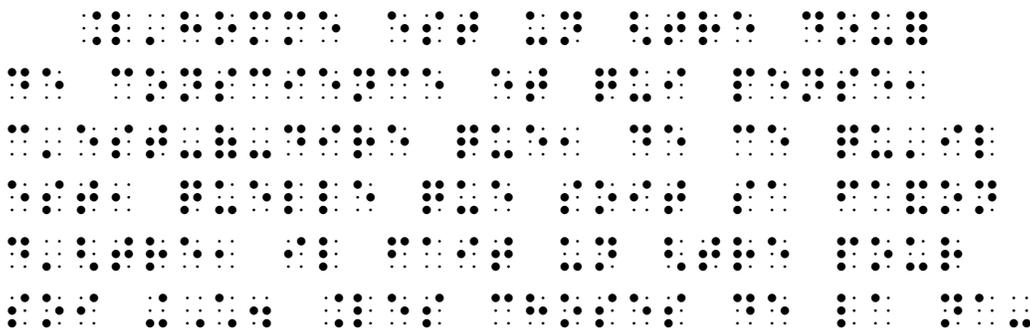
Friedrich HEGEL, *Esthétique* (1832), trad. S. Jankélévitch, textes réunis par C. Khodoss, PUF, 1992, p. 21-22.

1 Ce qu'il est, non seulement il l'est, mais il est conscient de l'être.

2 Pour être ce qu'elles sont, elles n'ont pas besoin, comme l'homme, de passer en outre par l'intermédiaire d'une prise de conscience.

3 Il se considère soi-même comme un objet qu'il peut contempler.

4 Fabriquer quelque chose, c'est laisser sur la matière brute qu'on a travaillée la marque d'un être qui pense, qui est conscient de lui-même.



1. Les personnes qui ont des difficultés à lire ou à écrire peuvent utiliser un ordinateur pour écrire et imprimer leurs lettres et documents.

2. Il est important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les logiciels de traitement de texte que vous souhaitez utiliser.

3. Les logiciels de traitement de texte les plus couramment utilisés sont Microsoft Word, LibreOffice Writer et OpenOffice Writer.

4. Il est également important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les périphériques de lecture et de braille que vous souhaitez utiliser.

5. Les périphériques de lecture et de braille les plus couramment utilisés sont les lecteurs de braille et les imprimantes de braille.

6. Il est important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les périphériques de lecture et de braille que vous souhaitez utiliser.

7. Les périphériques de lecture et de braille les plus couramment utilisés sont les lecteurs de braille et les imprimantes de braille.

8. Il est également important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les logiciels de traitement de texte que vous souhaitez utiliser.

9. Les logiciels de traitement de texte les plus couramment utilisés sont Microsoft Word, LibreOffice Writer et OpenOffice Writer.

10. Il est important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les périphériques de lecture et de braille que vous souhaitez utiliser.

11. Les périphériques de lecture et de braille les plus couramment utilisés sont les lecteurs de braille et les imprimantes de braille.

12. Il est également important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les logiciels de traitement de texte que vous souhaitez utiliser.

13. Les logiciels de traitement de texte les plus couramment utilisés sont Microsoft Word, LibreOffice Writer et OpenOffice Writer.

14. Il est important de choisir un ordinateur qui soit compatible avec les périphériques de lecture et de braille que vous souhaitez utiliser.

15. Les périphériques de lecture et de braille les plus couramment utilisés sont les lecteurs de braille et les imprimantes de braille.

2.14 Les bandes dessinées

Une bande dessinée relate les séquences d'une action au moyen d'une ou de plusieurs cases consécutives contenant une image et du texte. Certaines bandes dessinées, bien que ne comportant aucun texte, peuvent aussi être décrites. La transcription en braille d'une bande dessinée fait appel aux qualités de description et de concision du transcripteur.

Remarque : dans le cas d'une transcription scolaire, il est important de veiller à ne pas fournir, dans la description, une réponse explicite à une question posée à l'élève.

Lorsqu'une bande dessinée est insérée dans un texte d'une autre nature, une note du transcripteur en avise le lecteur.

En braille, chaque case est identifiée par un chiffre précédé de l'indicateur de case ⠠⠠ (points 2-3-5-6, 2-3-5-6). Cette identification est placée en cellule 5 sans ligne vide avant ou après. Si une bande dessinée s'étend sur plus d'une page dans le document d'origine, la numérotation des cases recommence à 1 à chaque nouvelle page de l'imprimé. Cependant, si les cases sont déjà identifiées dans le document d'origine, le transcripteur utilise cette identification qui peut être numérique, littérale ou autre. S'il s'agit, par contre, d'une seule case introduite dans un document d'autre nature qu'une bande dessinée, cette case ne comportera que l'indicateur de case, sans chiffre.

Les descriptions d'image et d'action sont présentées en mode paragraphe 3-1 et placées entre indicateurs de note du transcripteur. Elles peuvent servir à décrire une attitude, un geste, une mise en scène, etc., à n'importe quel moment dans la transcription d'une case.

Dans l'imprimé, le texte est généralement disposé dans des bulles (appelées aussi phylactères) s'il s'agit de texte dit ou pensé par les personnages. La forme de la bulle indique au lecteur si le personnage pense ou dit ce qui est écrit. En braille, cette information est transmise au lecteur à l'aide d'indicateurs de bulle, représentés par les symboles suivants :

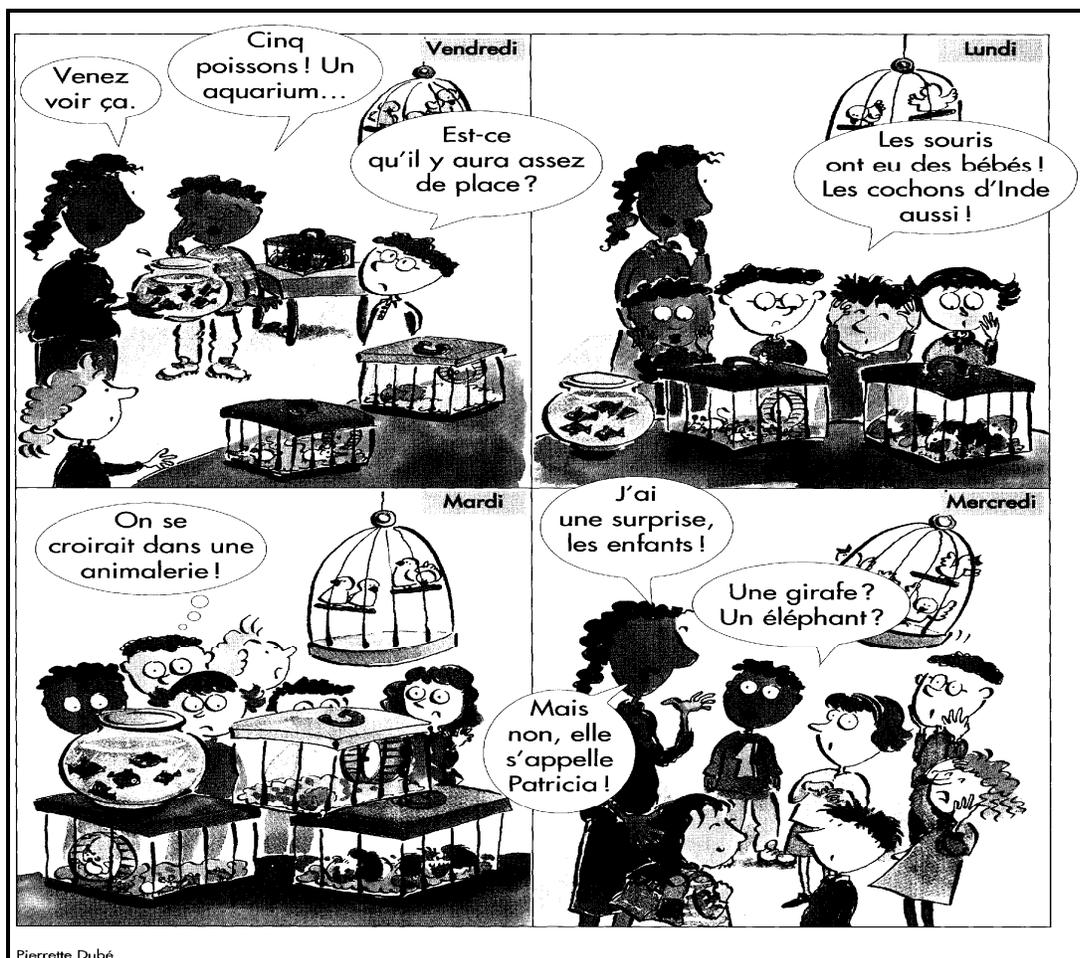
- ⠠⠠ (points 4-5, 1-2-4-5-6) : bulle parlée;
- ⠠⠠ (points 4-5, 1-2-5-6) : bulle pensée.

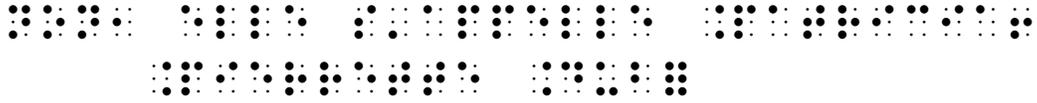
La transcription de la bulle d'un personnage se fait en mode paragraphe 3-1 et débute avec l'identification du personnage, par son nom propre s'il est connu, ou par toute autre désignation nominale, suivie du symbole deux-points. Si le transcripteur juge utile d'apporter une précision au sujet de l'attitude du personnage, celle-ci est écrite entre indicateurs de note du transcripteur. Suit alors l'indicateur de bulle, entre cellules vides, puis la transcription du texte de la bulle.

Parfois, de petits dessins illustrent la pensée d'un personnage. Leur description est placée entre indicateurs de note du transcripteur après l'introduction de l'indicateur de bulle.

On trouve aussi du texte dit par un narrateur ou par une voix hors-champ, généralement placé dans un rectangle. Dans ce cas, le texte est transcrit en mode paragraphe 3-1.

Exemple 90 : bande dessinée





*Office des personnes
handicapées*

Québec

